

Les Aigles en échappent une

31

PHOTO : FRANÇOIS GERVAIS



FESTIVOIX

Un buffet musical bien entamé

2

PHOTO : ÉMILIE O'CONNOR

Le Nouvelliste

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

Semaine 8 13536 00001 3 Postes Canada - convention #40034151



KIM CLOUTIER

CINQ ANS DE PRISON

3

Les experts psychiatres comparés à des mercenaires

4

PHOTO : SYLVAIN MAYER



GOLF PROFESSIONNEL

Godin s'illustre à Aurora

29

PHOTO : SYLVAIN MAYER



Oui, il est temps de profiter de la saison estivale

Pour retrouver le plaisir de manger et de sourire à votre guise ! Dr Morissette à réussi à négocier pour vous un programme de financement très compétitif et à la hauteur de vos attentes
(valide pour une période limité du 1 mai au 31 août)

Centre de services d'implantologie

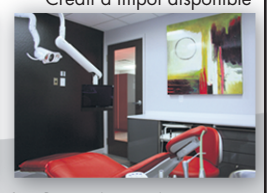
NOUS TRAVAILLONS EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC VOTRE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ DENTAIRE.

GRATUIT UNE CONSULTATION D'UNE HEURE ET SCAN 3D VALEUR DE 500 $ (valide jusqu'au 31 août 2013)

Crédit d'impôt disponible

PROTHÈSE FIXÉE SUR IMPLANT





2, rue Fusey, bureau 100
Trois-Rivières (Québec) G8T 2T1

819 375.5550

Suivez-nous sur facebook

info@vraisourire.com
www.vraisourire.com

L'HUMOUR DE
Stéphane Laporte

Si j'étais Snowden, je ne mettrais pas de photos de mon voyage sur Facebook, même si il a refusé la demande d'amitié du gouvernement américain.

SOMMAIRE

Arts et culture	17 à 19
Divertissements	20-21
Économie	14-15
Gens d'ici	16
Loterie	8
Météo	21
Nécrologie	25-26
Opinions	10
Petites annonces	22 à 24
Sports	27 à 31

INSOLITE

La reine Élisabeth II a gagné 5,2 % de plus l'an dernier

Londres (AP) — La reine Élisabeth II a connu une bonne année sur le plan financier, quand le rendement de ses placements s'est traduit par une hausse de plus de 5 pour cent de ses revenus.

Des données dévoilées hier par le palais de Buckingham démontrent que le «Domaine royal» a généré des revenus de 380 millions $ US l'an dernier, en hausse de 5,2 %.

La reine empoche 15 % des profits de ce qu'on appelle en anglais le «Crown Estate», par le biais d'une concession accordée par le gouvernement britannique pour financer les dépenses de la monarchie. Cette concession est actuellement de 55 millions $ US, mais elle passera à 57,7 millions $ US en 2014, soit une hausse de 5 %.

Le Gardien de la bourse privée, Alan Reid, a indiqué par voie de communiqué qu'une portion importante de la concession sera consacrée à l'entretien des palais royaux.•

COMMENT NOUS JOINDRE ?

Le Nouvelliste
1920, rue Bellefeuille
Trois-Rivières G9A 3Y2

ABONNEMENT
Téléphone: (819) **376-2000**
abonnement@lenouvelliste.qc.ca

RÉDACTION
Téléphone: (819) **693-5464**
Télécopieur: (819) 376-0946
information@lenouvelliste.qc.ca

PUBLICITÉ
Téléphone: (819) **693-5478**
Télécopieur: (819) 691-4356
pub@lenouvelliste.qc.ca

PETITES ANNONCES
Téléphone: (819) **378-8363**
vendu@lenouvelliste.qc.ca

NÉCROLOGIE
Téléphone: (819) **378-8363**
Télécopieur: (819) 376-8625
necrologie@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

Il était passé 22 h quand Robert Charlebois est apparu sur la grande scène du parc portuaire.



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

Louis-Jean Cormier a attiré de nombreux fans à la scène des Voix multiples, au jardin des Ursulines.

Buffet musical au FestiVoix

Le festival s'est ouvert hier avec une belle diversité d'artistes



MARIE-JOSÉE MONTMINY
marie-josee.montminy@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Heureusement que la musique possède la vertu de réchauffer cœurs, âmes et même corps, puisque c'est par une soirée (trop) fraîche pour cette fin de juin que s'est ouvert le 20e FestiVoix de Trois-Rivières. La théorie du verre à moitié plein nous a fait se réjouir d'avoir été épargnés de la pluie, mais la contrepartie du verre à moitié vide a imposé le grelottement aux festivaliers en sandales et en manches courtes...

Cette introduction météo évacuée, parlons musique et spectacles, soit l'essence même du festival. En rebaptisant FestiVoix l'ancien International de l'art vocal en 2008, son directeur général Stéphane Boileau a voulu célébrer la diversité des styles de voix et de musiques. Force est de constater cinq ans plus tard que le pari est relevé avec brio, dans un événement bien rodé. Tel un buffet artistique invitant à se gaver de musiques de tous genres, le FestiVoix tient ses promesses.

Hier, les quatre scènes extérieures principales ont successivement mis en valeur des genres différents, s'adressant à des publics ciblés, oui, mais aussi bigarrés de festivaliers curieux de découvrir de nouveaux sons. Parce que, toujours dans l'analogie du buffet, c'est ce que permet un événement comme le FestiVoix: il offre la possibilité de découvrir de nouveaux artistes tout en pouvant apprécier nos favoris.

À 18 h, dans le parc devant le monastère des Ursulines, la pianiste jazz Julie Lamontagne a agréablement débuté la soirée devant des rangées de chaises presque toutes occupées. Accompagnée de ses acolytes de longue date, le contrebassiste Dave Watts et le batteur Richard Irwin, la versatile et sympathique pianiste a invité sur scène trois de ses amis chanteurs pour revisiter des standards du jazz, mais également des titres tirés des répertoires blues, pop et rock.

Par exemple, Patrick Duquette a livré une version swing d'*Addicted to Love* de Robert Palmer, une plus blues jazz de *Rock and Roll* de Led Zeppelin et une autre un peu *smooth* jazz d'*And I Love Her* des Beatles. Rafraîchissant pour la créativité. Pour les voix, on doit saluer le talent de Marie-Christine Depestre et de Carole Vincelette qui ont charmé le public, la première avec son jazz teinté de rythm'n'blues, et la seconde avec son blues bien senti. Vraiment, un excellent spectacle, aussi varié qu'un cabaret de hors d'œuvres gastronomiques!

À 19 h, le Jardin des Ursulines, sur le terrain du Collège Marie-de-l'Incarnation, se remplissait pour la prestation de Louis-Jean Cormier, visiblement attendu par ses admirateurs qui connaissaient et chantaient avec lui les paroles de ses chansons. Avec quatre autres musiciens, le leader du groupe Karkwa a livré l'essentiel de son premier album solo *Le treizième étage*, débutant le tout par *La cassette*, la chanson qui ouvre le disque.

Une heure plus tard à quelques rues de là, le groupe trifluvien Sivell (nommé Sivell and The Bad Habits jusqu'à tout récemment) présentait son folk rock, plus rock que folk, à la scène aménagée dans le jardin du Manoir Boucher de Niverville. Cette scène est dédiée aux groupes de la relève de la région. Le groupe composé de deux guitaristes, d'un bassiste et d'un batteur, qui se débrouille très bien, a mélangé de nouvelles chansons à celles tirées de son album paru l'été dernier.

En parlant de la relève régionale, elle a eu l'occasion de se faire valoir en première partie du spectacle de Robert Charlebois, prévu à 21 h sur la grande scène du parc portuaire. Entre 20 h 45 et 21 h 40, le «maître de cérémonie» David Robert a présenté des formations mauriciennes qui se produiront jusqu'au 7 juillet sur la scène de la relève où était Sivell plus tôt dans la soirée.

Comme pour présenter un échantillon de ce qui pourra être vu et entendu sur cette scène, le duo June in the Fields et les groupes Renzo et Flag ont chacun interprété quelques-unes de leurs créations sur la grande scène. À 22 h 55, Robert Charlebois n'avait toujours pas fait son apparition, et la journaliste a dû quitter (pour écrire ces lignes) sans avoir vu l'icône de la chanson québécoise qui cumule 50 ans de carrière. Dommage!•



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

La pianiste Julie Lamontagne et ses invités ont offert un excellent spectacle à la scène des Voix jazz. On voit sur la photo, entourant la pianiste, la chanteuse Carole Vincelette et le contrebassiste Dave Watts.



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

La formation trifluvienne Sivell a inauguré la scène des Voix de la relève avec son folk rock.

POUR LE MEURTRE DE SON BEAU-FRÈRE, STEVE OUELLET

Cinq ans de prison à Kim Cloutier



NANCY MASSICOTTE
nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: SYLVAIN MAYER

La peine a été accueillie avec beaucoup d'émotion tant par Kim Cloutier que par ses proches.

Shawinigan — Kim Cloutier devra purger cinq ans de prison pour avoir tué son beau-frère, Steve Ouellet, le 16 octobre 2010 lors d'une soirée à Shawinigan.

Le juge Raymond W. Pronovost a en effet conclu, hier, que même si le risque de récidive était faible, le crime était suffisamment grave et important dans les circonstances pour justifier une sentence de cinq ans de prison.

Il a précisé: «Cette peine ne constitue pas une vengeance. Elle reflète les objectifs émis par le Code criminel et la jurisprudence, soit de dénoncer le comportement illégal, de dissuader quiconque de commettre un crime semblable, de susciter la conscience et la responsabilisation des accusés. Pour les gestes que la victime avait commis, l'accusée lui a infligé la peine de mort. Elle s'est fait justice elle-même et a commis un crime qui est grave avec de grandes répercussions.»

Cette peine a d'ailleurs été accueillie avec beaucoup d'émotion tant par Kim Cloutier elle-même qui a pleuré tout au long du prononcé de la sentence que par ses proches dans la salle. Il y a même eu une légère bousculade lorsque son conjoint a voulu la serrer dans ses bras une dernière fois avant qu'elle ne prenne le chemin du pénitencier mais en vain. Il faut dire qu'elle se trouvait déjà dans le box des accusés. Les constables spéciaux sont donc rapidement intervenus pour apaiser les tensions, surtout que des proches de Kim Cloutier et de la victime n'ont pas hésité à se crier des bêtises à la sortie de la salle d'audiences.

Dans cette affaire, rappelons que Kim Cloutier avait asséné deux coups de couteau à Steve Ouellet, lors d'un party soulignant son anniversaire. Celui-ci avait bu beaucoup durant la soirée et était devenu violent, allant jusqu'à frapper sa conjointe qui est la sœur de Kim Cloutier. Son attitude agressive avait également réveillé son enfant à quelques reprises et avait nécessité l'intervention de l'accusée et de son conjoint.



PHOTO : ARCHIVES SYLVAIN MAYER

Le drame est survenu le 16 octobre 2010 lors d'une soirée dans cette résidence à Shawinigan.

«Là, j'en ai assez!»

Kim Cloutier s'était par la suite rendue au sous-sol quelques instants. En remontant, elle était visiblement choquée et avait déclaré: «Là, j'en ai assez!» Elle s'était alors rendue à la cuisine, avait pris un couteau sur le comptoir et avait asséné un premier coup dans le cou et un deuxième au-dessous de la clavicule. Elle avait plus tard déclaré: «Il a fini de battre ma sœur.»

Au départ, elle avait été accusée de meurtre au second degré. En janvier 2013, elle avait finalement plaidé coupable à une accusation réduite d'homicide involontaire. La Couronne, représentée par Me Catherine Vincent, réclamait huit à neuf ans de pénitencier.

«Elle s'est fait justice elle-même et a commis un crime qui est grave avec de grandes répercussions»

Elle estimait en effet qu'il ne fallait pas tenir compte du prétendu état dissociatif de Kim Cloutier, tel que soumis par l'experte psychiatre, la Dre Marie-Frédérique Allard, à titre de facteur atténuant. Selon son propre expert psychiatre, le Dr Sylvain Faucher, la prévenue avait eu conscience du geste posé. Elle avait agi par colère, frustration et accumulation, voulant protéger sa sœur qui était malmenée par son conjoint.

La défense, assurée par Me Alain Blanchard, avait pour sa part réclamé deux ans de prison à être purgés dans une prison provinciale.

Or, le juge a conclu que la psychiatre Allard s'était trompée dans son diagnostic, notamment sur la non-responsabilité criminelle, puisqu'il avait d'ailleurs été réfuté par l'accusée elle-même. Kim Cloutier a en effet admis avoir tué son beau-frère et avoir eu l'intention, par le fait même, d'utiliser la force.

Le juge Pronovost estime également que la psychiatre a commis une seconde erreur lorsqu'elle a soumis la thèse voulant que Kim Cloutier se trouvait dans un état dissociatif lors du crime. «Sans être psychiatre, il est clair que si on est dans un état dissociatif, on n'a pas l'intention de commettre ce geste d'utilisation de la force dans ce cas précis. Et si on n'a pas l'intention, on ne peut être reconnu coupable de l'homicide involontaire coupable», a-t-il expliqué.

Les experts psychiatres semoncés par le juge Pronovost

- page 4

Culpabilité

Or, Kim Cloutier a bel et bien reconnu sa culpabilité et n'a jamais invoqué la non-responsabilité criminelle dans le cadre d'un procès. Qui plus est, le juge est d'avis qu'elle savait que son beau-frère était violent et avait des problèmes de boisson. Malgré tout, elle l'a invité à un repas avec de l'alcool, ce qu'il a considéré comme un facteur aggravant, au même titre que l'utilisation du couteau, l'endroit où les coups ont été portés et les conséquences.

Quant aux facteurs atténuants, il a tenu compte de son absence d'antécédents judiciaires, de son rapport présentenciel positif, du risque de récidive qui est faible, de ses remords, du fait qu'elle soit une mère de famille et du comportement violent de la victime.

En pareille matière, la jurisprudence dans le cas de l'homicide involontaire qui se rapproche de l'accident prévoit une peine de moins de cinq ans. Celui qui se rapproche davantage du meurtre est de dix ans et plus. Le mi-chemin comme dans le cas présent se situe donc entre cinq et dix ans.•

Les psys comparés à des mercenaires

«Ils doivent être objectifs et neutres», rappelle le juge Raymond W. Pronovost

Nancy **Massicotte**

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — Le juge Raymond W. Pronovost n'a pas été tendre, hier, envers les experts psychiatres appelés à émettre des thèses dans le cadre de procès criminels.

En prononçant la sentence de Kim Cloutier, il s'est interrogé sur leur travail, précisant que l'affrontement de deux psychiatres avec des thèses totalement différentes est de plus en plus fréquent devant les tribunaux.

«Ces circonstances sont assez étonnantes et bouleversantes. Il est à se demander, et le tribunal espère se tromper, si les psychiatres n'agissent pas comme des mercenaires. Ils sont des professionnels de la santé. Ils doivent être objectifs et neutres. Cela est à la base même de la crédibilité que le tribunal peut leur accorder», a-t-il déclaré.

Il ajoute: «Un professionnel comme un psychiatre, même s'il est engagé par une partie, se doit de produire un rapport en toute objectivité, en toute neutralité. Les tribunaux et la société ne doivent pas avoir de soupçons sur l'intégrité des psychiatres qui se présentent à la cour.»

On sait que dans la cause présente, il a notamment rejeté les thèses émises par la psychiatre Marie-Frédérique Allard concernant le prétendu état dissociatif de Kim Cloutier lors du crime et le fait qu'elle satisfaisait aux critères de l'article 16 sur la non-responsabilité criminelle.

Le juge Pronovost a aussi constaté que la psychiatre s'était basée sur une partie de son témoignage où elle disait avoir tout vu au ralenti, s'être sentie engourdie, avoir éprouvé de la chaleur et de la froideur.

Or, il estime qu'il est fréquent que des accusés ayant commis un geste qu'ils regrettent les enfouissent dans leur subconscient, s'attribuent un meilleur rôle et diminuent l'importance de leurs gestes.

Dans le cas présent, il croit en effet que Kim Cloutier a développé un mécanisme de défense en attente de son procès, c'est pourquoi elle en aurait parlé beaucoup plus tard.

Ainsi, il mentionne: «La psychiatrie n'est peut-être pas une science totalement exacte mais de là à trouver des psychiatres à chacun des procès criminels appuyant deux thèses presque totalement contradictoires sur les points essentiels, cela donne matière à réflexion sur le professionnalisme de ceux-ci. Ou doit-on considérer que la psychiatrie est une science tellement imprécise qu'elle laisse place à une interprétation d'une grande amplitude variant énormément d'un psychiatre à l'autre?»

Quant aux réactions des avocats des deux parties, Me Alain Blanchard à la Défense s'est dit surpris.

«La sentence est empreinte de sévérité. Je m'attendais à moins mais de là à dire que c'est déraisonnable, je ne suis pas certain», a indiqué Me Alain Blanchard, précisant toutefois au passage qu'il est normal d'avoir deux opinions différentes quand deux parties s'affrontent.

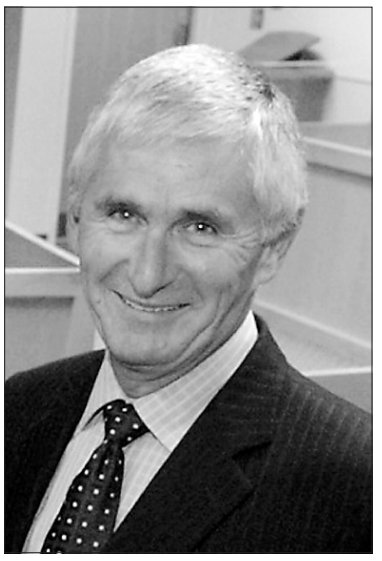


PHOTO : ARCHIVES FRANÇOIS GERVAIS

Le juge Raymond W. Pronovost

Pour sa part, Me Vincent s'est dite satisfaite de la sentence, même si le juge a été dur envers les psychiatres.

«Peut-être ont-ils une réflexion à faire? Chacun peut se remettre en doute. Leur travail est important mais ils ont sûrement des questions à se poser sur leur expertise», a-t-elle conclu.•



TÉMOIGNAGE ÉMOUVANT DE LA VICTIME DE MICHEL FAFARD

«Il a gâché toute ma vie»

Nancy **Massicotte**

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — «Il fallait que je porte plainte. Pas pour lui faire du mal mais pour apaiser celui qui me ronge en-dedans. Pour le plaisir d'une nuit, il a gâché toute ma vie.»

C'est en ces termes que la jeune victime de Michel Fafard s'est adressée à son agresseur, hier, dans le cadre des représentations sur sentence au palais de justice de Shawinigan.

La jeune femme, qui est aujourd'hui âgée de 27 ans, soutient avoir connu une véritable descente aux enfers après avoir été abusée sexuellement le 1er juin 1994 par Fafard, un homme en qui elle avait toute confiance.

Elle n'avait que 7 ans lorsque celui qui la gardait régulièrement en a profité une nuit pour lui toucher les parties génitales et se servir de sa main pour se masturber. Cet événement n'est arrivé qu'une seule fois mais a marqué sa jeune vie.

«Ma vie a cessé; depuis, je la subis. J'ai laissé tomber mes amis et j'ai mangé pour grossir et ne plus être belle. Quand j'étais petite, on arrêtait souvent ma mère pour me dire à quel point j'étais jolie. J'associais ma beauté à ce qui était arrivé», a-t-elle expliqué au juge Richard Poudrier.

Elle est également tombée dans l'enfer de la drogue, et ce, dans le but de s'auto-détruire. Après plusieurs psychoses toxiques, des tentatives de suicide, des troubles maniaco-dépressifs et de personnalité et la naissance d'un enfant, elle a finalement décidé de reprendre sa vie en main.

Aujourd'hui, elle invite les victimes d'abus sexuels à dénoncer leurs agresseurs.

En février dernier, Fafard a plaidé coupable à deux chefs d'accusation pour attouchements sexuels et incitation à des contacts sexuels, évitant ainsi à la victime la tenue d'un procès.

La Couronne réclame une peine de six à 12 mois de prison compte tenu notamment des facteurs aggravants principaux qui sont l'abus d'autorité et de confiance, les conséquences et le bas âge de la victime.

La Défense suggère plutôt une sentence dans la collectivité ou une peine de prison à être purgée de façon discontinue.

L'avocat Jacques Patry a d'ailleurs indiqué au tribunal que son client éprouvait des regrets, qu'il n'avait aucun antécédent judiciaire, qu'un sexologue ne le considérait pas comme un pédophile et que le risque de récidive était très faible.

Le juge Richard Poudrier fera connaître la sentence le 10 juillet.•

Éric Cardin connaîtra sa sentence le 10 juillet

Nancy **Massicotte**

nancy.massicotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — La sentence d'Éric Cardin, cet individu de Saint-François-du-Lac reconnu coupable d'attouchements sexuels sur une mineure, sera rendue le 10 juillet prochain.

Le juge Richard Poudrier a pris la cause en délibéré, hier, après avoir écouté les représentations sur sentence. On sait que pour un crime de cette nature, le Code criminel prévoit désormais une peine minimale de 45 jours de prison.

D'un côté, la Couronne réclame une peine de 18 mois de prison alors que la Défense soutient que 90 jours de prison à être purgés de façon discontinue seraient appropriés dans les circonstances, et ce, afin de permettre au prévenu de poursuivre ses études la semaine.

Rappelons que les attouchements avaient été commis à la suite d'une demande d'amitié faite sur Facebook par Éric Cardin, alors âgé de 29 ans, à la victime. Celle-ci n'avait que 14 ans.

Après des échanges téléphoniques, une rencontre avait été organisée le soir suivant, soit le 6 août 2011. Il lui avait alors touché les fesses. Il l'avait ensuite conduite dans un coin isolé où il s'était de nouveau livré à des attouchements et même à une tentative de pénétration. Face au refus de l'adolescente, il s'était fâché et avait décidé de la ramener chez elle.

En cours de route, Cardin s'était tout de même arrêté pour offrir à la jeune femme «une seconde chance.» Elle se serait alors assise sur lui en lui disant qu'elle n'en voulait pas. Le suspect l'aurait malgré tout masturbée et pénétrée.

Plus tard, la victime avait tout avoué à sa mère puisqu'elle souffrait de maux de ventre. Une plainte avait alors été portée aux policiers.•

LA GRIFFE
à Beaudoin



Jean-Marc **Beaudoin**

jean-marc.beaudoin@lenouvelliste.qc.ca

Plus blanc que blanc, c'est trop blanc

La Ville de Trois-Rivières a pris l'initiative de faire parvenir à l'Unité permanente anticorruption une liasse de documents qui ne lui avaient pas été demandés.

On se demande bien pourquoi. C'est toujours intrigant quand on veut laver plus blanc que blanc. Quand on veut être, ou paraître, plus catholique que le pape.

Déjà qu'on avait adopté l'an passé un code d'éthique pour l'attribution de contrats qui allait au-delà de celui qui était proposé pour l'ensemble des villes du Québec. Encore que la conseillère Sylvie Tardif, en annonçant mercredi sa candidature à la mairie, le jugeait insuffisant et promettait de l'étoffer et de renforcer les mécanismes de contrôle pour que la procédure soit parfaitement étanche.

Il reste qu'en choisissant de fournir de nouveaux documents à l'UPAC, et en le laissant savoir, Trois-Rivières veut envoyer comme message que non seulement on n'a rien à se reprocher, mais qu'on a en plus une conduite tellement exemplaire qu'on est forcément au-dessus de tout soupçon. Qu'on est à Trois-Rivières un modèle d'intégrité et de transparence.

Il faut savoir que 28 villes comptant plus de 50 000 habitants et qui ont accordé plus de 100 millions $ de contrats entre 2006 et 2010, ce qui a été le cas de Shawinigan et de Trois-Rivières, ont dû fournir l'an passé à l'UPAC d'importantes quantités de documents pour fins d'analyse. C'était un bon point de départ pour orienter les interventions futures des enquêteurs de l'UPAC et mettre la table pour d'éventuelles convocations à venir témoigner devant la commission Charbonneau.

La commande avait nécessité la mobilisation de plusieurs employés municipaux pendant plusieurs semaines pour produire la masse de documents réclamée. Faut croire que ce n'était pas assez pour Trois-Rivières, car on a jugé utile d'en expédier de nouveaux. Sauf qu'il n'y a pas moyen de savoir quels sont ces documents si nécessaires à l'UPAC qui n'en avait pas compris la pertinence jusque-là. On peut présumer qu'ils ne peuvent rien contenir qui pourrait être préjudiciable à l'administration municipale ou susciter la suspicion des enquêteurs. Si tel est le cas, pourquoi alors les encombrer de nouveaux documents qui ne les mettront sur aucune piste porteuse. C'est leur faire perdre leur temps.

C'est une initiative assez étrange. Tant mieux si à la Ville de Trois-Rivières on se sent tellement peu concerné par les malversations mises en lumière par la commission Charbonneau à Montréal, Laval et dans quelques villes de la couronne montréalaise. Tant mieux si on se sent autorisé à jouer les purs des purs.

N'empêche que dans son discours d'introduction aux audiences, la juge France Charbonneau avait laissé savoir qu'il y avait différentes enquêtes en cours, dont à Trois-Rivières. Sans autres précisions toutefois. Cela ne voulait pas forcément dire que l'enquête touchait l'administration municipale. On peut penser, par exemple, aux interminables travaux de réfection du pont Duplessis. Construction Génix, l'entreprise qui avait obtenu le contrat, a dû se retirer du chantier après avoir été reconnue coupable, ainsi qu'un de ses administrateurs, de fraude fiscale. L'entreprise qui a alors pris le relais pour compléter les travaux a la même adresse sociale que Génix. Ça peut mériter un regard circonspect.

On ne connaît donc pas le sens de l'initiative de la Ville de Trois-Rivières pas plus que la nature des documents en cause. On peut cependant penser qu'on n'y a pas inséré le rapport d'intervention du MAMROT de 2006 où l'on faisait état de contrats accordés jusqu'à hauteur de 100 % dans certains cas à des firmes de professionnels ou spécialisées, à travers, parfois, des sociétés apparentées. L'enquêteur du MAMROT y avait relevé des dépassements de coûts dans des projets majeurs, avait soulevé la présence systématique du chef de cabinet du maire au comité de sélection des contrats des services professionnels et noté le lieu entre les contrats et le financement de la campagne électorale du maire.

On n'a sans nul doute pas soumis à l'UPAC comme exemple d'appel de propositions profilé, le contrat d'architecture du stade de baseball où il fallait faire la preuve de propriété d'une imprimante bien précise, qui s'est trouvée être le modèle utilisé par l'architecte qui décrochait alors 97 % des contrats à la Ville.

On va se garder une petite gêne.•

RÈGLEMENT HORS COUR AVEC STEVE DUBÉ ET ALAIN LAMARRE

La Ville va transférer 250 000 $ à la Corporation

Le dossier devrait être mis à l'ordre du jour de la séance publique du conseil de mardi prochain

Martin **Francoeur**

martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La Ville de Trois-Rivières s'apprête à transférer un autre quart de million de dollars à la Corporation de l'amphithéâtre, cette fois pour que le jugement qui a homologué l'entente hors cour avec Steve Dubé et Alain Lamarre puisse être exécuté.

Le maire Yves Lévesque entend inscrire à l'ordre du jour de l'assemblée publique de mardi prochain une résolution par laquelle la Ville verserait un peu plus de 250 000 $ à la Corporation pour lui permettre de payer les montants confirmés par un jugement de la Cour supérieure cette semaine, soit 125 000 $ pour chacun des deux demandeurs.

«On va passer la résolution pour s'engager à transférer le montant nécessaire à la Corporation, qui n'a pas les fonds pour payer ça», explique le maire. Celui-ci n'était pas en mesure, hier, de donner le montant exact. «Nos avocats vont nous dire ce que ça représente avec les frais et les intérêts», précise-t-il.

Déjà le jugement condamnait la Corporation à verser 125 000 $ à chacun des deux demandeurs.

«On va respecter le jugement et on va espérer que ça vienne mettre un terme à toute cette histoire-là. On pense qu'on vient de stopper l'hémorragie», ajoute le maire en faisant allusion aux montants déjà engloutis en honoraires juridiques dans ce dossier. Il y a quelques semaines, le maire estimait que ce montant devait tourner autour du demi-million de dollars. Cette somme inclut le versement de 100 000 $ que la Ville avait fait à la Corporation pour assumer sa portion des frais juridiques. La Ville et la Corporation de l'amphithéâtre, dans la poursuite de Steve Dubé et Alain Lamarre, partagent les mêmes avocats.

Du côté des conseillers du Groupe des sept, qui sont aussi visés par la poursuite en diffamation, ils ont préféré hier ne pas commenter le dossier en raison de pourparlers toujours en cours entre leurs avocats et ceux des autres parties impliquées.



PHOTO : ARCHIVES SYLVAIN MAYER

Alain Lamarre a quitté la Corporation en septembre tandis que Steve Dubé en est toujours le directeur général.

Le maire ne cachait d'ailleurs pas qu'il avait hâte de voir quelle allait être la position du Groupe des sept, qui ont déjà indiqué qu'ils tenaient à rétablir leur intégrité et démontrant qu'ils n'ont pas diffamé Steve Dubé et Alain Lamarre. Ils voulaient aussi défendre le principe selon lequel ils n'ont fait que leur travail d'élu en questionnant les gestes qui ont été posés par les deux hommes, alors qu'ils étaient à la tête des Fêtes du 375e.

Rappelons que les deux hommes avaient d'abord intenté une poursuite de 1 680 000 $ pour atteinte à leur réputation contre la Corporation de l'amphithéâtre, la Ville de Trois-Rivières, la vérificatrice générale et les conseillers municipaux du Groupe des sept.

Ils avaient été suspendus de leurs fonctions à la Corporation de l'amphithéâtre à la suite de vérifications que la Ville voulait faire concernant le rappel de la subvention de 610 000 $ de Développement économique Canada. Ils avaient par la suite été réintégrés. Alain Lamarre a finalement quitté la Corporation en septembre tandis que Steve Dubé en est toujours le directeur général.

Peu avant les Fêtes, des discussions devant conduire à une entente hors cour allaient bon train jusqu'à ce que la Ville mette ce processus sur la glace puisqu'on venait d'apprendre que le dossier de l'enquête de la Sûreté du Québec avait été acheminé au Directeur des poursuites criminelles et pénales. La semaine dernière, on apprenait que le DPCP fermait le dossier sans porter quelque accusation que ce soit.

Entre-temps, les demandeurs ont voulu faire homologuer ce qu'ils estimaient être une entente hors cour. C'est cette requête qui a été accueillie par le juge Alain Bolduc plus tôt cette semaine.•

LA HAUSSE DES TAXES SCOLAIRES, SELON DONALD MARTEL

«Inacceptable et injustifiable»

Nicolet (FLC) — Le député caquiste de Nicolet-Bécancour, Donald Martel, réagit à la hausse des taxes scolaires à la Commission scolaire de la Riveraine en jetant la faute sur le Parti québécois et le Parti libéral par leur «peu de respect» envers les contribuables et «leur manque de volonté à couper dans la bureaucratie scolaire».

Il juge en fait «inacceptable» et «injustifiable» la décision du gouvernement péquiste de sous-traiter des augmentations de taxes dans le dernier budget. M. Martel trouve, de plus, incompréhensible cette hausse compte tenu des surplus accumulés de six millions de dollar par la Riveraine.

Or, le directeur général, Jean-René Dubois, précise que de ce montant, la commission scolaire n'a qu'un surplus réel de 2,5 millions $ dont seulement 10 % de cet argent peut être utilisé, selon la loi. Les 3,5 millions $ restants consistent aux subventions de financement pour les avantages sociaux et à la valeur nette des terrains appartenant à la commission scolaire. Le député de la CAQ reconnaît toutefois les efforts de la Riveraine pour affronter les coupes.

Il invite par ailleurs les citoyens à se rendre sur le site internet *www.taxescolaire.com*, créé par son parti, pour se renseigner sur les hausses des taxes scolaires et les surplus des commissions scolaires.•

VOLS D'HYDRAVIONS TOURISTIQUES À PARTIR DU SAINT-MAURICE

Les résidents du chemin de la Rivière gagnent



GUY VEILLETTE
guy.veillette@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Le 11 juin 2011, des résidents s'étaient mobilisés à l'entrée du chemin de la Rivière pour empêcher Aviation Mauricie d'utiliser cet accès pour offrir ses vols d'hydravions touristiques. Deux ans plus tard, un juge de la Cour supérieure leur donne raison.

Shawinigan — Après avoir annoncé la fin de l'exploitation de l'entreprise Aviation Mauricie, les propriétaires Jacques Picard et Anabelle Lacombe viennent d'essuyer une nouvelle gifle. Cette fois, elle est administrée par le juge Jacques Pronovost de la Cour supérieure, qui accueille la requête en injonction permanente pour interdire l'utilisation du chemin de la Rivière, une voie privée, à des fins commerciales.

Dans les faits, cette décision ne changera pas le quotidien du secteur concerné. Aviation Mauricie n'avait procédé qu'à deux manœuvres à cet endroit l'an dernier et les propriétaires ont déjà annoncé la fin des activités de cette entreprise spécialisée dans les vols d'hydravions touristiques.

Par contre, le juge Pronovost établit des principes bien clairs sur les limites des droits d'une entreprise, fut-elle de juridiction fédérale.

Cette saga avait défrayé la manchette pendant une bonne partie de l'été 2011. En juin cette année-là, la vingtaine de résidents du chemin de la Rivière, dans le secteur Grand-Mère, voyaient apparaître des autocars dans leur secteur.

Pour contourner les restrictions émises par Transports Canada au lac à la Tortue, les propriétaires d'Aviation Mauricie avaient décidé d'installer un nouveau quai d'embarquement sur la propriété de Robert Groleau, dont le fils travaillait pour l'entreprise. Les autobus de touristes étaient redirigés à cet endroit et les hydravions pouvaient ainsi décoller de la rivière Saint-Maurice sans se soucier des heures et des journées à respecter.

Rappelons qu'au lac à la Tortue, les vols d'hydravions touristiques ne sont permis qu'entre 9 h et midi et entre 14 h et 17 h. Entre le 1er juin et le 31 août, ils sont également interdits pendant les fins de semaine et les jours fériés.

Les résidents du chemin de la Rivière n'ont pas mis de temps à dénoncer cette activité, organisant même une manifestation le 11 juin. Le cœur du litige portait sur la voie d'accès pour atteindre le quai de M. Groleau. En effet, les autobus devaient obligatoirement emprunter un chemin privé, qui ne pouvait, en principe, être utilisé à des fins commerciales.

Les résidents avaient répertorié environ 35 passages d'autobus en 2011. À la fin de l'été, Me Alex Hamelin déposait une requête en injonction permanente au nom des deux propriétaires du chemin, Richard Lahaie et Robert Maurais. Le but de cette démarche consistait à faire en sorte que le caractère privé de cette voie soit respecté.

Aucune ambiguïté

Or, le juge Pronovost ne laisse planer aucune ambiguïté sur les droits des demandeurs.

«Il ne fait aucun doute que l'utilisation par la défenderesse du chemin de la Rivière était illégale puisque l'endroit où elle stationnait ses autobus ne détenait aucune servitude sur ce chemin», écrit-il en guise d'introduction à sa décision.

«De plus, la preuve révèle sans équivoque que les servitudes accordées aux différents résidents n'étaient pas pour des usages commerciaux.»

Le juge est particulièrement cinglant sur le comportement de Jacques Picard et d'Anabelle Lacombe dans cette histoire. Notamment au sujet d'une entente de principe survenue en février 2012 qui n'a finalement jamais été homologuée.

Le procès sur cette demande d'injonction devait s'amorcer le 5 juin, mais aucun représentant d'Aviation Mauricie ne s'y est présenté. Voilà des dépenses engendrées par entêtement et malice, tonne le juge.

Ce dernier, en plus d'accorder l'injonction, condamne Aviation Mauricie et ses deux administrateurs à payer aux demandeurs 5000 $ à titre d'honoraires extrajudiciaires pour abus de procédures.

Pour les résidents, cette victoire, confirmée par jugement le 7 juin, est accueillie avec soulagement. «C'est très important pour les gens qui veulent faire respecter leur chemin privé», souligne Hélène Dontigny, militante de la première heure dans ce dossier.

«Je vais envoyer une copie du jugement à tous ceux que nous avions contactés à Transports Canada. Personne ne voulait comprendre qu'on ne pouvait pas faire passer des autobus sur un chemin privé. Ce qui comptait pour eux, c'est ce qui se passait sur l'eau. Mais ils ne prenaient pas en considération où les autobus devaient passer pour s'y rendre!»

La manifestation du 11 juin 2011 visait à lancer un message aux exploitants. Par la suite, les résidents se sont concentrés sur la voie légale, bien qu'ils continuaient à vivre les inconvénients de cette activité touristique.

«On s'est conduit comme du monde», se félicite Mme Dontigny. «Ils pensaient peut-être que parce que nous sommes des retraités, on ne connaissait rien et qu'on se laisserait faire; qu'on chialerait un été et qu'après, on fermerait notre boîte. Ça n'a pas été le cas!»•





LA TUQUE
Un individu menaçant arrêté

Audrey **Tremblay**
audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca
Collaboration spéciale

La Tuque — Les policiers de la Sûreté du Québec ont procédé à l'arrestation de Frédéric Surprenant mardi peu avant l'heure du midi à La Tuque. L'individu de 27 ans menaçait de s'en prendre aux passants. L'incident se serait passé sur la rue Bostonnais et la rue Caron.

L'homme a été localisé et arrêté sur la rue Du Coteau à La Tuque. Il a comparu sous plusieurs chefs d'accusation mercredi au palais de justice de La Tuque.

Il a été accusé de port d'une arme dans un dessein dangereux pour le public, de voies de fait contre un agent de la paix, de voies de fait armées, de menace de mort ou de lésions corporelles, de bris d'engagement et de bris de probation.

Il est demeuré détenu jusqu'à son enquête sur remise en liberté hier au palais de justice de Shawinigan.•

BUNKER DES HELLS ANGELS

Trois-Rivières retrouvera-t-elle ses 46 590 $?

Nicolas **Ducharme**
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Après quatre années d'attente, la Ville de Trois-Rivières pourrait bien voir un dénouement dans le dossier du compte de taxes impayé de l'ancien bunker des Hells Angels. Mercredi, la Couronne a annoncé qu'elle entendait saisir le lieu situé sur le boulevard Saint-Jean lors de la conclusion du procès de deux membres du chapitre trifluvien de l'organisation, Sylvain Thiffault et Michel Charland.

Fondé en 1989, le repaire situé sur le boulevard Saint-Jean est désert depuis avril 2009, lorsque les forces de l'ordre ont procédé à l'opération SharQc, qui a décimé les Hells Angels aux quatre coins du Québec. Le bâtiment était alors propriété des Missiles de la Mauricie, club-école du groupe criminalisé, dont Thiffault était le président.

Depuis, la Ville de Trois-Rivières tente toujours de se faire rembourser les impôts impayés par les propriétaires, qui n'ont pas cru bon répondre aux missives des élus. Quatre ans plus tard, c'est une somme de 46 590 $ qui n'a pas été acquittée par les Hells Angels.

Les autorités n'étaient toutefois pas en mesure de saisir le bâtiment, puisqu'il faisait l'objet d'une ordonnance de blocage depuis l'opération policière de 2009.

La possible confiscation du lieu pourrait donc permettre à la Ville de récupérer la somme due. Tout dépendra de la décision du Tribunal administratif du Québec, qui considérera trois options. Il pourrait garder possession du site, le remettre à son ancien propriétaire ou encore le céder aux autorités municipales.

Le repaire situé sur le boulevard Saint-Jean est désert depuis avril 2009

«Nous avions déjà fait suivre des documents à Québec pour garder nos droits sur la taxe foncière, rappelle le porte-parole de la Ville, Yvan Toutant. Si le gouvernement en devient propriétaire, nous allons nous retourner et lui dire qu'il nous doit 46 590 $. Si c'est remis au propriétaire, nous allons exiger un paiement. Sinon, nous allons procéder comme la loi nous le permet. Nous saisirons le bâtiment pour taxes non payées et nous pourrons ensuite le vendre, ou encore, en faire autre chose.»

Selon M. Toutant, le dossier pourrait connaître un dénouement dans les trois à six prochains mois.

Des projets sur la table

L'avenir de l'ancien quartier général des Hells Angels n'est toujours pas connu, mais les élus caressent déjà quelques projets. Alors qu'il était maire de Trois-Rivières-Ouest, Yves Lévesque avait tenté de se porter acquéreur du bâtiment pour lui donner une fonction communautaire.

«Il a déjà été question d'y établir une bibliothèque. À une certaine époque, le maire désirait y faire certains aménagements pour, par la suite, y héberger des organismes communautaires. C'est déjà quelque chose que la Ville fait ailleurs», affirme M. Toutant.•









DANS LA RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

Visite d'un cousin du piranha!

Nicolas **Ducharme**
nicolas.ducharme@lenouvelliste.qc.ca



Même si on le retrouve habituellement dans les eaux du Nicaragua, un poisson de la famille des piranhas, le pacu rouge, a été pêché l'été dernier dans la rivière Saint-Françcois à une soixantaine de kilomètres du lac Saint-Pierre.

Trois-Rivières — L'été dernier, des pêcheurs du lac Saint-Pierre et de la rivière Saint-François ont eu droit à une surprise. Au bout de leur ligne se retrouvait un membre de la famille des piranhas. Une situation hors de l'ordinaire, mais qui est recensée à plusieurs reprises annuellement.

Ce poisson, un pacu rouge, qu'on retrouve habituellement en Amérique du sud, nageait à la hauteur de Drummondville lorsqu'il a été repêché. Fort heureusement pour les baigneurs qui auraient pu croiser son chemin, il n'est pas carnivore, contrairement à son cousin. Sa forte mâchoire, qui a des allures humaines, peut toutefois lui permettre de se défendre s'il décide d'engager le combat.

Une soixantaine de kilomètres plus au nord, c'est un diable rouge, originaire de l'Amérique centrale, qui a été capturé dans l'archipel du lac Saint-Pierre. Un poisson peu commode reconnu pour être agressif envers ses semblables.

Comment expliquer ces découvertes dans les cours d'eau de la région? Il faut se tourner vers les propriétaires de poissons achetés en animalerie, selon Éric Santerre, relationniste au ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP).

«Il est impératif de ne jamais libérer d'organismes d'aquarium ou de jardins d'eau dans le milieu naturel. Avec la température de notre eau, les gens pensent que les poissons vont mourir ou se faire manger. Ce n'est pas le cas», révèle-t-il.

Ainsi, plusieurs espèces relâchées dans une étendue d'eau, ou même dans une toilette, parviennent à survivre, s'acclimater et finalement se reproduire. Le tout peut avoir des conséquences importantes pour la faune de la région touchée.

«L'organisme peut en déloger un autre, surtout s'il est très tolérant. Il prend son habitat et sa nourriture. Cette deuxième espèce se retrouve alors sans habitat et doit se déplacer pour survivre», explique Maryse Longchamps, biologiste pour le comité ZIP du lac Saint-Pierre.

«Une fois établi, il devient pratiquement impossible de l'éradiquer et le contrôle de sa propagation, lorsqu'il est possible de le faire, est extrêmement coûteux», ajoute M. Santerre.

Des effets au lac Saint-Pierre

Bien qu'il ne faut pas s'attendre à voir des piranhas envahir les eaux de la région, certaines autres espèces ont déjà fait de la région leur nouveau nid. Au lac Saint-Pierre, la carpe asiatique, importée pour combattre les algues dans les enclos d'aquaculture américains, fait lentement mais sûrement sa place. Il est d'ailleurs interdit d'en posséder au Québec. Des tortues à oreilles rouges, originaires du bassin du Mississipi, sont aussi fréquemment observées.

«Nous faisons un suivi chaque année. Depuis 10 ans, nous voyons beaucoup de changements. Certains poissons font leur entrée grâce aux eaux de ballast des bateaux, alors que d'autres ont été introduits par l'humain. L'espèce peut avoir été relâchée dans un étang, mais lors de la crue des eaux, elle se retrouve dans le lac», souligne Mme Longchamps.

Cette dernière rappelle qu'à long terme, ces intrusions pourraient même avoir des conséquences sur l'économie de la région, particulièrement dans le domaine de la pêche. «Si des espèces en danger, comme la perchaude, perdent leur habitat, c'est l'économie qui peut en souffrir. Oui, c'est à long terme, mais ça peut aller très vite.»

Retour à l'animalerie ou l'euthanasie

La saison des déménagements est la plus propice à ce que des animaux de compagnie soient relâchés dans la nature. Le MDDEFP tente d'ailleurs de sensibiliser les propriétaire à éviter ce geste. On les encourage plutôt à rapporter le poisson à l'animalerie, où il sera par la suite revendu. Une autre option est de tout simplement euthanasier l'organisme en question et de le jeter à la poubelle. Un geste peut-être plus difficile à accomplir, mais qui sera moins dommageable pour la nature à long terme, selon le ministère.•



Activités familiales aux Forges

Trois-Rivières (ED) — L'arrivée de l'été sera soulignée au lieu historique national des Forges-du-Saint-Maurice avec trois événements spéciaux.

La fin de semaine des 29 et 30 juin, le Festival du savoir-fer sera de retour pour une troisième édition. Entre 11 h et 16 h, le public aura l'occasion de rencontrer des artisans qui façonnent le fer selon des techniques ancestrales et d'autres plus actuelles.

À l'occasion de la Fête du Canada, le 1er juillet, deux artisans, une fileuse et un sabotier reproduiront les gestes des habitants des Forges d'autrefois dès 11 h. En après-midi, tous pourront se régaler d'un morceau de gâteau soulignant la Fête du Canada.

Le 7 juillet, les Forges du Saint-Maurice accueilleront la Saint-Thibault afin de rendre hommage au patron des charbonniers. La journée débutera avec une célébration eucharistique en plein air à compter de 10 h, suivie d'un pique-nique familial au cours duquel des mets savoureux, cuits sur charbon de bois, seront offerts en dégustation à faible coût.

«Toute la population est conviée à venir découvrir ou redécouvrir ce trésor culturel qui témoigne de la première communauté industrielle au pays. Plusieurs nouveautés attendent les amateurs de découvertes», explique la directrice de l'unité de gestion de la Mauricie et de l'Ouest du Québec à Parcs Canada, Carole Loiselle.•

DÉSESPÉRÉ DE LOUISEVILLE

Pas d'accusation

Trois-Rivières (MEL) — L'homme qui a tenu les policiers de la SQ en haleine pendant plusieurs heures, mercredi, en grimpant sur un château d'eau, à Louiseville, était toujours hospitalisé hier. Bien que l'enquête ne soit pas terminée, il est peu probable que des accusations soient portées.•



RÉSEAU DE TRAFIQUANTS DÉMANTELÉ

Un homme de Bécancour parmi les 24 suspects arrêtés

Marie-Eve **Lafontaine** et
La Presse Canadienne

Une frappe contre un réseau de production et de trafic de cannabis s'est soldée par 14 perquisitions et l'arrestation de 24 suspects, dont les deux têtes dirigeantes, hier matin, dans la région de Drummondville.

Si c'est surtout dans les Bois-Francs que les policiers de la Sûreté du Québec ont frappé, une perquisition a eu lieu dans une résidence du rang des Cerisiers, à Bécancour. «Les policiers se sont présentés à cet endroit pour faire une perquisition et arrêter une personne», explique l'agente Aurélie Guindon, porte-parole de la Sûreté du Québec.

Patrick Milot, 31 ans, a été arrêté sur place. Il faisait l'objet d'un mandat d'arrestation. Aucune serre de cannabis ne se trouvait dans la maison. Un tracteur possiblement volé a été saisi. Milot fait face à des accusations de production et complot pour trafic et production.

Le réseau avait des ramifications à Drummondville et dans une dizaine de municipalités avoisinantes. «C'est un réseau qui était bien établi à Drummondville. Il avait des serres en activité. Il faisait la culture et était ensuite en mesure d'écouler la drogue dans le secteur, principalement de Drummondville», précise l'agente Guindon.

L'opération, réalisée en collaboration avec la Gendarmerie royale du Canada, a permis notamment de démanteler cinq serres de cannabis à Saint-Lucien, Saint-Pie-de-Guire, Saint-Bonaventure, Drummondville et Saint-Liboire.

Selon un bilan partiel émis en après-midi, 31 600 $ en argent comptant, environ 30 kg (65 lbs) de cannabis, 960 boutures et 11 150 plants de cannabis ont été saisis ainsi que deux armes à feu. En plus du tracteur, trois véhicules possiblement volés et un VTT ont aussi été trouvés sur les lieux des perquisitions.

De plus, quatre véhicules et deux remorques appartenant aux suspects seront saisis comme bien infractionnel. Il y a également eu exécution d'ordonnances de blocage sur sept résidences qui auraient servi à la production de cannabis.

Les personnes arrêtées ont comparu au palais de justice de Drummondville au cours de l'après-midi sous des accusations reliées au trafic et à la production de stupéfiants.

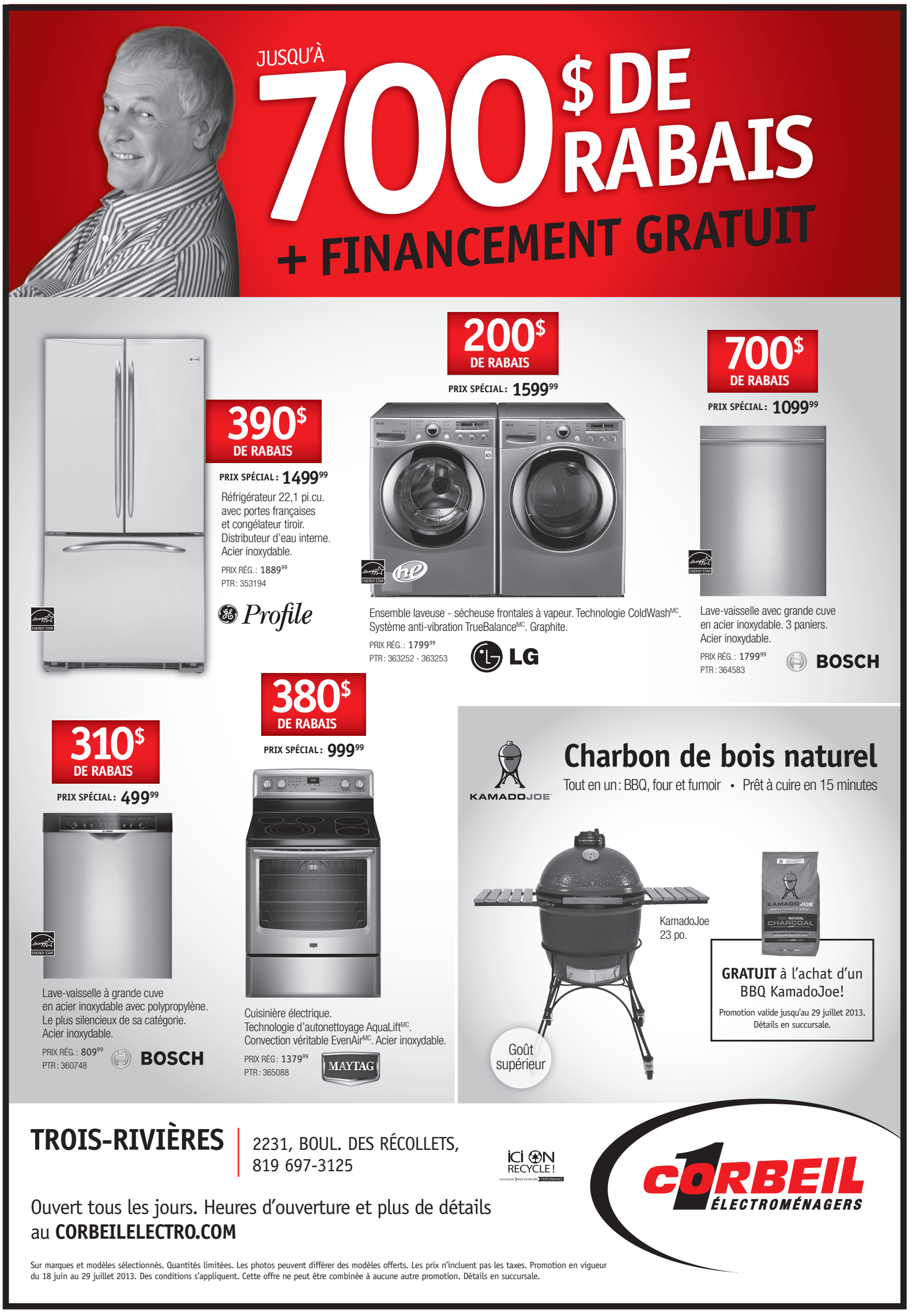
Phase 2

L'opération d'hier constitue la phase 2 du démantèlement de ce réseau. En effet, le 5 juin dernier, une frappe antidrogue avait également eu lieu à Drummondville. Les policiers de la Sûreté du Québec avaient procédé à sept perquisitions et à l'arrestation de six suspects.

Quelque 5500 plants de cannabis, 3300 boutures, 256 livres de cannabis en vrac, quatre armes à feu et plus de 178 000 $ en argent avaient alors été saisis.

«Aujourd'hui (hier), c'est la phase finale. La phase un, on peut dire que c'était une étape d'enquête qui a permis de recueillir certains éléments qui ont mené à l'opération d'aujourd'hui», note l'agente Guindon.

Un bilan final sera dévoilé le 2 juillet.•





Opinions

POUR NOUS ÉCRIRE : PAR LA POSTE : **Le Nouvelliste,** C.P. 668, Trois-Rivières G9A 5J6 > PAR COURRIEL : **opinions@lenouvelliste.qc.ca**

Dérapage



Ginette **Gagnon**

ginette.gagnon@lenouvelliste.qc.ca

La cause de l'aménagement d'une clinique d'acupuncture sur la 127e Rue à Shawinigan-Sud a déjà été entendue. Une bonne majorité de citoyens ont clairement dit par référendum, le 5 mai dernier, qu'ils n'y voyaient pas d'objection. Qu'est-ce que c'est que cet acharnement d'une poignée de citoyens frustrés qui refusent d'accepter le verdict démocratique?

Le large appui à Sylvie Doucet, lors du référendum, n'était pas étonnant. Les gens du quartier connaissent déjà l'acupunctrice qui y opère sa clinique depuis 20 ans, mais sur la 128e Rue. Tous les voisins sont à même de savoir quel genre d'activités et de trafic cela occasionne. Rien de dérangeant. Pourquoi donc le fait de déménager sur la rue voisine deviendrait-il soudainement une menace insupportable à la tranquillité du quartier? Il n'y a pas de raison. Comment une petite clinique d'acupuncture à même une résidence privée qui opère du mardi au jeudi et qui doit prévoir cinq places de stationnement dans sa cour pour ne pas monopoliser les stationnements sur rue pourrait bien perturber la qualité de vie du voisinage?

Cette chicane de voisins aux motifs plus ou moins nébuleux est proprement ridicule pour ne pas dire pathétique. On ne parle pas de l'aménagement d'un bar à côté d'une école primaire, ni du passage d'une autoroute en milieu résidentiel, ni d'hydravions bruyants sur la tête, ni d'élevage de chevaux. Aussi la modification au règlement de zonage autorisée par la Ville pour cette adresse très précise n'aura aucun impact sur le reste du secteur dont la vocation demeurera résidentielle. La modification en question comporte même des restrictions qui font, par exemple, que madame Doucet ne pourrait pas éventuellement agrandir sa clinique ou encore que cette adresse ne pourrait pas ultérieurement profiter de la dérogation pour devenir un garage de mécanique.

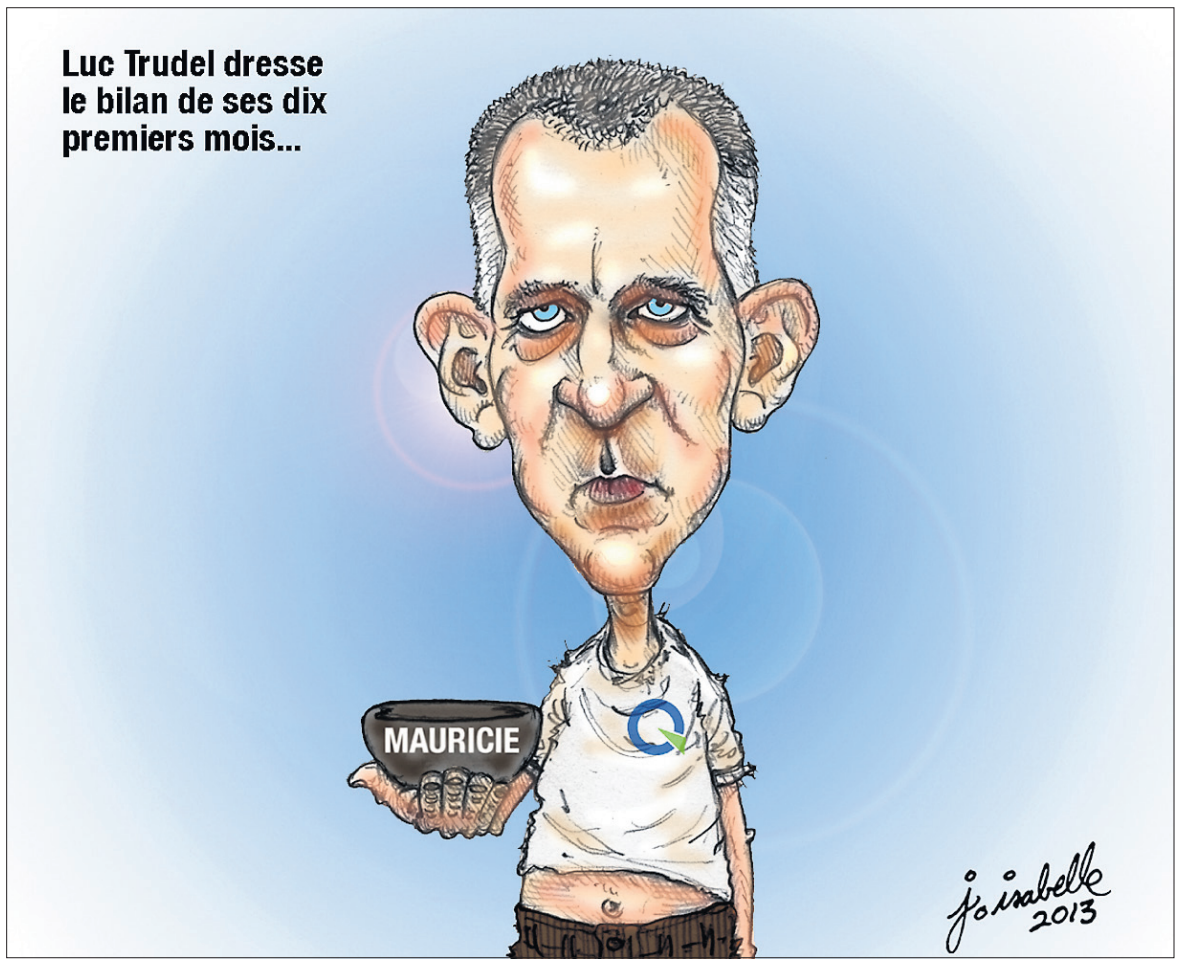
Il n'est pas rare dans les quartiers résidentiels de voir un comptable ou un podiatre avoir son bureau à même sa résidence, sans que cela n'ait jamais donné lieu à la moindre crise d'hystérie et sans que les voisins se plaignent d'un «bouchon de circulation»... En quoi le cas de la petite clinique d'acupuncture de Shawinigan-Sud représenterait-il un précédent qu'il faut absolument combattre comme s'il s'agissait de la pire des calamités qui puisse s'abattre sur un secteur urbain? Franchement, on ne parle quand même pas ici d'une invasion de sauterelles!

Alors donc qu'on croyait l'affaire réglée le 5 mai, on apprend que quelques résidents autour ont décidé de se prévaloir d'une disposition de la loi qui leur permet de faire appel à la Commission municipale du Québec et lui demander de s'assurer que la dérogation autorisée par la Ville est bel et bien conforme au schéma d'aménagement. Une obligation, affirme le maire Angers, que la Ville s'est assurée de respecter. Aussi, le recours entrepris ne tient-il que du baroud d'honneur et ne fera que retarder le projet de quelques semaines, mais il forcera Shawinigan à y engager des frais d'avocat qui viendront s'additionner à la facture de plusieurs milliers de dollars que la Ville a dû assumer pour l'organisation du référendum du 5 mai.

Tout ça pour une simple clinique d'acupuncture avec laquelle la plupart des citoyens du quartier sont parfaitement à l'aise.

Beau cas d'intolérance.•





OPINIONS DES LECTEURS

Le mythe du réchauffement climatique

Nos instruments scientifiques ne cessent d'enregistrer des données de tous ordres, démontrant que la température moyenne du globe a enregistré une hausse significative au cours du dernier siècle. Cependant, malgré une accumulation de preuves accablantes, dont le recul des glaciers et la fonte du pergélisol, on continue à en débattre, parfois férocement, comme si, au-delà des faits, quelque chose avait besoin d'être prouvé.

Nous avons beau nous targuer d'importants progrès sociaux et scientifiques, la polarisation actuelle du débat nous ramène, par-delà les idéologies, à des manières de penser très primitives; le réchauffement climatique n'est pas différent des mythes qui peuplaient jadis nos imaginaires. Le mythe n'a rien à voir avec le vrai et le faux. Le mythe repose, en premier lieu, sur la prétention que nous avons à développer des représentations totalisantes; le mythe commence lorsque nous croyons que l'Homme est responsable du jour et de la nuit.

Par exemple, on croyait que le comportement moral (ou immoral) des rois et souverains pouvait affecter la marche des saisons. La mythologie et les pratiques culturelles de tous les peuples abondent de rituels et de théories corrélatives, relatant des dérèglements cosmologiques comme étant une conséquence directe de l'activité humaine. Pour illustrer que l'inceste, le vol ou le meurtre étaient moralement répréhensibles, on expliquait, par exemple, une sécheresse, une inondation, ou tout autre phénomène naturel négatif, en l'associant au comportement qu'on voulait condamner; c'est ce qu'on a appelé, en d'autres termes, la colère des dieux.

Certains affirment que l'activité humaine des 200 dernières années serait suffisante pour expliquer tous les bouleversements atmosphériques

Bien que le débat actuel, portant essentiellement sur la responsabilité humaine dans le réchauffement se retrouve à un autre niveau, il n'en demeure pas moins que les arguments reproduisent cette même conviction naïve, de s'exprimer au nom d'un «nous» mythique, plus fort et plus grand que nature. La Terre est âgée de milliards d'années et a connu des catastrophes et des cataclysmes de toutes sortes, dont le plus célèbre a mis fin à l'extinction des dinosaures. Et pourtant, certains affirment que l'activité humaine des 200 dernières années serait suffisante pour expliquer tous les bouleversements atmosphériques et climatiques qu'il nous est donné de mesurer. Comme dans l'univers du mythe, on continue à se croire capable de modifier et dérégler la nature, et on demeure convaincu que des comportements humains moralement répréhensibles peuvent affecter la marche de l'univers qui nous entoure.

On énumère parfois, avec une confusion exemplaire, sécheresses, inondations, invasions de sauterelles, tsunamis, tremblements de terre, etc., comme si, avec la Révolution industrielle, nous avions ouvert une boîte de Pandore et inventé les catastrophes naturelles. Évidemment, diront nos détracteurs, nous sommes plus évolués que les primitifs qui ne comprenaient pas les phénomènes astronomiques et nous avons la science de notre côté qui prouve que nous avons raison de nous penser responsables et de nous inquiéter. Et pourtant, même si nous avons raison d'y croire, ce nous, un peu trop grand qu'il ne le faudrait, demeure l'une des composantes essentielles qui nous enchaîne encore à la pensée mythologique...

Carl Déry
Trois-Rivières

VOUS VOULEZ ÉCRIRE À LA TRIBUNE DES LECTEURS ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être clairement identifiées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur. Des renseignements qui demeurent confidentiels. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes ou incorrectement identifiées. N'apparaîtront dans le journal que le nom complet et la municipalité de l'auteur. **Le Nouvelliste se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

DONNÉES DU REGISTRE DES ARMES À FEU

Revers du Québec en Cour d'appel

La Presse — Le gouvernement du Québec demandera à la Cour suprême du Canada de trancher si le gouvernement fédéral a le droit de détruire certaines données du registre des armes à feu.

La Cour d'appel du Québec a infirmé hier un jugement de la Cour supérieure rendu en septembre. Elle avait jugé que la destruction des données relatives aux armes d'épaule contre la volonté de la province était inconstitutionnelle.

Tel que promis, le gouvernement conservateur a aboli le registre en février 2012 par le projet de loi C-19. Il a aussi décidé de détruire les données du registre, une possibilité qu'il n'avait pas évoquée lors de la dernière campagne électorale.

Québec s'y est opposé et il a eu gain de cause en première instance. Le précédent gouvernement libéral ainsi que le gouvernement péquiste ont affirmé leur intention de créer leur propre registre. Mais pour ce, ils ont besoin des données du fédéral, pour lesquelles ils rappellent avoir payé. Sinon, les coûts seraient selon eux prohibitifs. Ils pourraient dépasser 35 millions de dollars.

Le ministre québécois de la Justice, Bertrand St-Arnaud, s'est dit déçu de la défaite d'hier et a promis de porter la cause en appel. «Il y a un consensus au Québec en ce qui concerne l'enregistrement des armes à feu. Toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale défendent cette position unanime», a-t-il affirmé dans un communiqué.

La juge en chef Nicole Duval Hesler, écrivant au nom de ses quatre collègues qui ont siégé dans le dossier, a rejeté sans ménagement le jugement de première instance.

«Le remède retenu par le juge, de contraindre le gouvernement fédéral à continuer de colliger les données, était ici clairement inapproprié. L'était aussi l'obligation de transférer ces données à un registre provincial à venir, a écrit la juge.

«Les tribunaux ne doivent pas substituer à l'intention des législateur/es leur appréciation de l'opportunité d'une mesure législative.»

Le gouvernement fédéral s'est engagé à attendre 15 jours avant de détruire les données. Les parties devraient donc retourner devant les tribunaux avant cette date, puisque le ministre de la Justice du Québec a indiqué qu'il «présentera immédiatement une demande de sursis pour s'assurer que les données québécoises ne soient pas détruites».

Le gouvernement Harper s'est réjoui de la décision. Le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews, s'est félicité pour sa défense des «chasseurs, des agriculteurs et des tireurs sportifs respectueux des lois».•

PATRICK DESAUTELS

Indemnisé à titre de victime

David **Rémillard**
Le Soleil

Inapte au travail et en état de stress post-traumatique depuis l'assassinat de ses trois enfants le 2 décembre à Drummondville, Patrick Désautels a été reconnu victime d'acte criminel par le Tribunal administratif du Québec (TAQ) et sera indemnisé. Une décision qui pourrait remettre en question la définition même du statut de victime.

Après avoir échoué à deux reprises devant la direction de l'Indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC), Patrick Désautels et son avocat, Me Marc Bellemare, ont convaincu les juges du TAQ que M.Désautels était une victime d'acte criminel au sens de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels. La décision a été rendue le 25 juin et expédiée hier à Me Bellemare.

Cette reconnaissance de statut permettra à M. Désautels de toucher des compensations normalement versées à des survivants d'un acte criminel ou aux proches de personnes décédées à la suite d'un tel crime.



PHOTO : LE SOLEIL

L'avocat Marc Bellemare et Patrick Desaultels ont réussi à convaincre les juges du Tribunal administratif du Québec.

Il recevra 2000 $ par enfant, soit 6000 $ au total, en plus de se voir verser une compensation salariale et rembourser ses traitements de psychothérapie. L'indemnité est rétroactive au 2 décembre.

Selon Me Marc Bellemare, la décision du TAQ relance le débat sur la définition de victime d'acte criminel.

Dans sa défense, l'avocat a insisté sur le fait que son client était une «victime virtuelle» des gestes présumément posés par Sonia Blanchette, le 2 décembre. Concept «défendu avec succès», selon lui.

À cet égard, dans leur décision, les juges du TAQ vont jusqu'à dire «qu'en probabilité, les meurtres commis par l'ex-conjointe du requérant le visaient directement et personnellement».

Au sens de la loi, une victime d'un crime est une personne «blessée» ou «tuée». Or, M. Désautels n'était pas sur les lieux à l'occasion des actes criminels.

Selon Me Bellemare, la décision du TAQ vient carrément élargir ce concept de victime, en incluant les blessures psychiques survenant après les faits. La blessure reconnue par le TAQ à M. Désautels est un choc post-traumatique.

Me Bellemare a par ailleurs qualifié de «ridicule» la précédente décision de la direction de l'IVAC. «Il y a depuis 41 ans beaucoup de gens qui ont été injustement traités en vertu de cette loi-là, c'est évident», a-t-il dit à propos de la loi élaborée en 1972.•

Perquisition... à la commission Charbonneau

Pierre-André **Normandin**
La Presse

L'Unité permanente anticorruption (UPAC) a mené une perquisition à la commission Charbonneau hier matin pour saisir les 720 000 $ remis par un témoin, soit les restes du «2 %» que contenait la caisse occulte du parti de l'ex-maire Vaillancourt.

Le 13 juin dernier, l'avocat Pierre Lambert reconnaissait avoir géré de 2006 à 2012 la caisse occulte du PRO des Lavallois. Durant cette période, il avait caché dans un entrepôt l'argent remis par les entrepreneurs en construction à travers le système du «2 %» sur leurs contrats municipaux. La commission avait alors exhibé les milliers de billets de banque que le témoin avait remis en mars lors d'un interrogatoire avec les enquêteurs.

À la suite de ce énième rebondissement de l'enquête publique, l'UPAC s'est adressée à la Cour du Québec pour obtenir un mandat de perquisition auprès de la commission Charbonneau afin de récupérer ces fonds. Tant l'UPAC que la commission assurent que la démarche n'est pas un signe de mésentente, mais assure simplement que l'argent puisse être éventuellement utilisé lors d'un procès.

«Ça vient légaliser la saisie, ça n'a rien à voir avec la collaboration», assure Anne-Frédérick Laurence, porte-parole de l'UPAC.

Cette requête s'inscrit d'ailleurs dans la foulée du projet Honorer, dans lequel 37 personnes ont été arrêtées à Laval le 9 mai dernier.

Arrêté dans cette frappe, Pierre Lambert fait face à six chefs d'accusation pour fraude et corruption. Les policiers disent poursuivre leur enquête sur le système lavallois.

«C'est un processus légal. Il faut qu'ils déterminent la chaîne de possession de l'argent et c'est la façon légale de le faire. La collaboration est excellente entre l'UPAC et la commission», indique un porte-parole de l'enquête publique, Richard Bourdon.

Bref, les policiers n'ont pas eu à forcer la porte de la commission hier matin quand ils se sont présentés à ses locaux. En fait, la procédure était avant tout administrative, puisque l'argent ne se trouvait même pas sur place. Les montants avaient en effet été déposés dans un compte en fidéicommis d'une banque et ont simplement été transférés au moment de la perquisition.

La Presse a par ailleurs appris que des «discussions sont en cours» au sujet des autres montants remis à l'enquête publique.•

SONDAGE NANOS

Les conservateurs sous la barre des 30 % pour la première fois en sept ans

Joël-Denis **Bellavance**
La Presse

Ottawa — Le scandale des dépenses des sénateurs fait mal aux conservateurs de Stephen Harper. Pour la première fois en près de sept ans de pouvoir, les appuis au Parti conservateur tombent sous le seuil des 30 % à l'échelle du pays.

Selon le dernier sondage réalisé par la firme Nanos Research, le Parti libéral arrive en tête dans les intentions de vote avec 34,2 %, un point de pourcentage de moins que lors du dernier coup de sonde réalisé en avril.

Le Parti conservateur arrive bon deuxième avec 29,4 %, un recul de près de deux points de pourcentage par rapport au dernier sondage (31,3 %).

C'est aussi 10 points de pourcentage de moins que lors des élections du 2 mai 2011 (39,6 %), qui lui ont donné une première majorité des sièges à la Chambre des communes après cinq ans de gouverne minoritaire.

Pour sa part, le NPD arrive au troisième rang grâce à des appuis de 25,3 %, un bond de presque deux points de pourcentage par rapport au précédent sondage (23,6 %).

Ce sondage a été réalisé en ligne auprès de 1000 personnes du 16 au 19 juin, soit au moment où la controverse entourant les dépenses des sénateurs battait son plein et un mois après la démission du chef de cabinet de Stephen Harper, Nigel Wright, pour avoir écrit un chèque personnel de 90 000 $ au sénateur conservateur Mike Duffy.

M. Wright a écrit ce chèque afin d'aider le sénateur Duffy, nommé à la Chambre haute en décembre 2008 par Stephen Harper, à rembourser les contribuables après avoir empoché indûment des allocations de logement pendant quatre ans.

Les agissements de Nigel Wright et de Mike Duffy font maintenant l'objet d'une enquête en bonne et due forme de la Gendarmerie royale du Canada.

Stephen Harper a affirmé qu'il ne savait pas que son ancien bras droit avait fait preuve d'une telle générosité envers le sénateur en mars et qu'il l'aurait empêché d'agir de la sorte s'il avait été mis au courant.

Mais selon le président de la firme Nanos Research, Nik Nanos, de nombreux électeurs semblent avoir perdu leurs illusions envers les conservateurs, eux qui avaient promis de faire le ménage des mœurs politiques en arrivant au pouvoir en février 2006.

La marge d'erreur du sondage est de plus ou moins 3,5 %, 19 fois sur 20.•

MAINTENANT EN KIOSQUE !

Notre numéro pour la *saison estivale*



RENCONTRE

QUOI FAIRE

PETITES ANNONCES

TENDANCES

NOUVEAUTÉ !

PROLONGEZ VOS PLAISIRS D'ÉTÉ SUR

www.lebelage.ca

Le site Web dédié aux 50 ans et plus !

BELAGEMAGAZINE

tc • MEDIA

ÉLECTIONS DE NOVEMBRE À TROIS-RIVIÈRES

Quatorze candidats officiellement inscrits



MARTIN FRANCOEUR
martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Jusqu'à maintenant, quatorze personnes se sont officiellement inscrites auprès du Directeur général des élections du Québec (DGEQ) comme «électeurs qui s'engagent à se présenter comme candidats indépendants» en vue des prochaines élections municipales à Trois-Rivières.

Cette procédure, par laquelle des électeurs s'engagent à se présenter comme candidats indépendants, permet d'obtenir une autorisation par laquelle le représentant officiel du candidat est habilité à solliciter et à recueillir des contributions financières jusqu'au jour fixé pour le scrutin. Dans le cas des candidats à la mairie, 200 signatures sont nécessaires, alors que pour les postes de conseillers, le nombre de signatures requises est de 25.

En date d'hier, seule Sylvie Tardif avait formulé la demande d'autorisation auprès du DGEQ – et se l'est vu accorder – comme candidate à la mairie de Trois-Rivières.

Treize autres personnes ont déjà rempli cette formalité auprès du DGEQ pour une candidature à un des postes de conseillers.

Certains d'entre eux avaient déjà communiqué leur annonce de candidature aux médias. C'est le cas de Daniel Cournoyer (district de Sainte-Marthe), Daniel Hébert (district de Chavigny), Denis Trépanier (district de Sainte-Marguerite), Ginette Bellemare (district de Rigaud), Martine Clément (district de la Madeleine), Jean Perron (district de Châteaudun), Julien Levac (district des Vieilles-Forges), Marc Benoît (district de Laviolette) et le plus récent en lice, Jean-François Aubin (district de Marie-de-l'Incarnation).

D'autres candidats ont aussi rempli les formalités auprès du DGE sans avoir officialisé leur candidature par une annonce aux médias ou à la population. C'est le cas de Serge Munger, probablement candidat dans Chavigny, de Gilles Thibodeau, lui aussi vraisemblablement dans Chavigny, de René Goyette, qui tentera de se faire réélire dans le district de la Madeleine, et de Carol Projean, qui se présenterait dans le district du Sanctuaire, selon toute vraisemblance.

À l'inverse, d'autres candidats ont annoncé leur candidature aux médias et à la population mais n'ont pas encore rempli les formalités requises pour être reconnu comme électeur s'engageant à se porter candidat. Il est possible qu'ils ne le fassent pas, dans la mesure où ils ne souhaitent pas dépenser d'ici la période électorale. À ce moment ils n'ont qu'à déposer leur déclaration de candidature auprès du président d'élection, dans les délais prévus.

Ailleurs dans la région

Dans les autres villes et municipalités de la région, on retrouve présentement seulement deux électeurs s'étant engagés à se présenter comme candidats indépendants lors de l'élection du 3 novembre. Il s'agit de Normand Beaudoin, à la mairie de La Tuque, et Yvon Deshaies, qui vise la mairie de Louiseville.•

Jean-François Aubin se lance dans Marie-de-l'Incarnation

Martin **Francoeur**
martin.francoeur@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Jean-François Aubin attendait de connaître la décision finale de sa collègue et amie Sylvie Tardif avant d'annoncer qu'il allait être candidat dans le district de Marie-de-l'Incarnation.

Trois-Rivières — Jean-François Aubin n'attendait plus que la décision de son amie, Sylvie Tardif, pour annoncer qu'il allait être candidat dans le district de Marie-de-l'Incarnation en vue des élections municipales de novembre prochain. Maintenant qu'elle a annoncé qu'elle se présentait à la mairie, Jean-François Aubin a confirmé qu'il briguait les suffrages dans ce district aux multiples facettes.

«J'ai eu le temps d'y réfléchir et j'ai décidé de me lancer. Je le fais avec plaisir, avec humilité et dans l'idée d'une continuité», a expliqué le candidat, bien connu pour son travail à la revitalisation des premiers quartiers. Jean-François Aubin en a d'ailleurs profité pour remercier Sylvie Tardif, avec qui il a travaillé étroitement au cours des dernières années. «Je pense qu'elle a fait beaucoup pour ce district. Elle y a mis son cœur et toute sa passion. Je tiens à la remercier et je lui souhaite la meilleure des chances dans sa campagne à la mairie», a-t-il mentionné.

Le candidat a d'ailleurs tenu à préciser que l'étiquette de «dauphin» de Sylvie Tardif, abondamment utilisée par les médias au cours des dernières semaines, ne le dérangeait pas. «Si la notion de dauphin implique une idée de continuité, je suis prêt à porter le titre. Mais si c'est pour faire plutôt référence au fait que je pourrais avoir été téléguidé ou encouragé à me porter candidat, là c'est autre chose. C'est un choix personnel que j'ai fait et que j'assume pleinement», a-t-il expliqué.

Au nombre des dossiers et des enjeux sur lesquels il entend travailler, il note d'abord toute la question du logement, faisant remarquer que le parc immobilier est vieillissant. Il évoque aussi la question de l'accessibilité au parc de l'Île Saint-Quentin, de même que l'urgence de certains travaux de voirie, autant pour les chaussées que pour les trottoirs.

M. Aubin, dont c'était l'anniversaire hier, souhaite aussi porter une attention toute particulière à une problématique appréhendée: celle du stationnement autour de l'amphithéâtre et des possibles débordements dans le quartier résidentiel. «Dans les secteurs Sainte-Cécile et des Chenaux, c'est une préoccupation majeure pour la population», estime-t-il.

Pour ce qui est de l'amphithéâtre en tant que tel, Jean-François Aubin indique que même s'il n'a pas été d'accord avec certaines façons de faire, il ne peut que constater que le projet est sur les rails. «On est dans une situation où les choses sont faites. Maintenant, il faut s'assurer que ce ne sera pas un gouffre financier et que la capacité de payer des contribuables sera respectée», a-t-il fait remarquer.

Jean-François Aubin connaît bien le district de Marie-de-l'Incarnation, où il habite, où il travaille et où sont concentrées la plupart des interventions de la Démarche des premiers quartiers. Il a déjà établi de nombreux liens et partenariats avec les associations et les organismes œuvrant sur le territoire du district.

«Le district de Marie-de-l'Incarnation, c'est plusieurs réalités différentes. Les besoins ne sont pas les mêmes que l'on soit dans le secteur des Chenaux, dans Sainte-Cécile, dans Saint-François-d'Assise, dans Notre-Dame-des-Sept-Allégresses ou dans l'arrondissement historique. Mais c'est un très beau défi», reconnaît-il.

Bien qu'il estime que le Groupe des sept a posé de nombreuses questions pertinentes au cours des dernières années, le candidat a tenu à préciser qu'il se présentait comme candidat indépendant. Il entrevoit un vent de changement à l'hôtel de ville, qui «a bien besoin de sang neuf» selon lui.

«On assiste à un vent de changement, que ce soit en constatant la multiplication des candidatures ou la présence de plusieurs jeunes en lice dans les différents districts. On s'en va vers une nouvelle dynamique au conseil municipal et j'espère faire partie de ce changement-là», note-t-il.

La candidate à la mairie et conseillère sortante de Marie-de-l'Incarnation, Sylvie Tardif, n'était pas présente hier matin au lancement de la campagne de Jean-François Aubin. Par contre, les conseillers Alain Croteau et Marie-Josée Tardif y étaient, tout comme le candidat annoncé dans Laviolette, Marc Benoît.

Jusqu'à maintenant, aucun autre candidat ne s'est annoncé dans le district de Marie-de-l'Incarnation.•

Manifestation contre le programme d'assurance-emploi

Trois-Rivières (ED) — Près d'une trentaine de personnes se sont réunies hier matin devant les bureaux du centre Service Canada de Trois-Rivières afin de souligner d'une façon particulière la Fête du Canada. Le Mouvement Action-Chômage de Trois-Rivières et le Mouvement Action-Chômage des Chenaux souhaitaient sensibiliser la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec aux conséquences de la réforme de l'assurance-emploi.

Les députés fédéraux Robert Aubin et Louis Plamondon se sont joints aux organisations communautaires et syndicales qui étaient présentes pour la manifestation dans le but de distribuer de la documentation sur les répercussions de la réforme imposée par le gouvernement fédéral. Également, près de 1000 pétitions, sous formes de cartes postales, ont été signées.

«Notre objectif, c'est d'informer les gens. On veut sensibiliser le plus possible les citoyens à propos des changements apportés à l'assurance-emploi, qui n'ont pas de bon sens», mentionne le coordonateur par intérim du Mouvement Action-Chômage des Chenaux, Pierre Blanchet. Il souhaite également que les ministres et députés conservateurs viennent rencontrer les nombreuses personnes victimes de la réforme de l'assurance-emploi pendant leurs vacances pour qu'ils comprennent la réalité dans laquelle ils les placent.•



PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Le Mouvement Action-Chômage de Trois-Rivieres et le Mouvement Action-Chômage des Chenaux ont manifesté, hier, devant les bureaux de Service Canada au centre-ville de Trois-Rivieres. Sur la photo, on peut retrouver le député Robert Aubin du NPD.

ÉCONOMIE

S&P/TSX	S&P/TSX VENTURE	$ CAN	EURO	DOW JONES	S&P 500	NASDAQ	PÉTROLE
12 005,78	860,24	95,47 ¢US	1,3661 $CAN	15 024,49	1613.20	3401,86	97,05 $US
+53,88	-0,59	+0,04 ¢	+0,32 ¢	+114,35	+9,94	+25,64	+1,55 $US

EN L'ESPACE D'UN AN

Hausse de 34 % du prix des terres cultivées

Claudette **Samson**
Le Soleil

Le prix des terres cultivées continue de grimper au Québec, alors que la valeur moyenne des transactions réalisées en 2012 a été 34 % plus élevée que l'année précédente, ce qui n'est pas nécessairement une bonne nouvelle pour l'avenir de l'agriculture.

La Financière agricole du Québec a publié hier sa compilation annuelle de la valeur des terres en collaboration avec la firme AGECO. Elle révèle sans surprise que ce sont les régions abritant les plus beaux sols qui enregistrent les transactions les plus élevées, soit la Montérégie, Lanaudière et les Laurentides.

La Financière établit deux catégories, celle des terres en culture, qui sont les superficies cultivables sans les pâturages, les vergers, les érablières et les boisés, et celle des terres agricoles, qui englobe toutes ces entités, et dont la hausse moyenne a été de 19 %. Dans les deux cas, la valeur des bâtiments est retranchée de la valeur totale de la transaction.

Pour Ernest Desrosiers, vice-président au financement à la Financière, cette importante hausse est sûrement une bonne nouvelle pour les vendeurs, mais elle l'est moins pour les jeunes qui veulent acquérir une ferme.



PHOTO: LA PRESSE

Les régions abritant les plus beaux sols enregistrent les transactions les plus élevées, soit la Montérégie, Lanaudière et les Laurentides.

La courbe ascendante de la valeur des terres depuis quelques années s'explique par les prix élevés du soya et du maïs, combinés à de bas taux d'intérêt. Or, en agriculture, l'offre est limitée. Si la demande grimpe, les prix suivent. Ce sont surtout des agriculteurs déjà établis qui achètent des terres pour consolider leur propre avoir. Évidemment, reconnaît M. Desrosiers, le prix des grains pourrait redescendre et les taux d'intérêt remonter.

Une telle situation serait particulièrement problématique pour un nouvel agriculteur, les plus anciens étant généralement capables d'absorber une certaine fluctuation.

Pour la Financière agricole, il est clair que les décisions d'achat dans un tel contexte doivent être bien pesées.

Inquiétude

Pour Charles-Félix Ross, économiste à l'Union des producteurs agricoles (UPA), ces augmentations importantes ne sont pas une bonne nouvelle, «parce qu'elles vont à long terme handicaper notre capacité concurrentielle».

Ce qui le préoccupe surtout dans l'immédiat, c'est que cette hausse a un effet direct sur le rôle d'évaluation foncière des municipalités. Celles-ci se basent sur les transactions réalisées dans un secteur donné pour établir la valeur des fermes. Plus la valeur grimpe, plus les taxes sont élevées.

Présentement, le programme de remboursement de taxes aux producteurs agricoles coûte environ 125 millions $ au gouvernement. L'UPA a estimé que si la valeur des terres continuait sur sa lancée, la pression sur le programme pourrait croître de 25 % d'ici 2015 ou 2016. Il ne serait pas étonnant dans ce contexte que le gouvernement veuille modifier les critères d'admissibilité au programme, «ce qui serait une bien mauvaise nouvelle pour les agriculteurs», croit M. Ross.

L'étude est accessible sur le site de la Financière agricole: *www.fadq.qc.ca*.•

GALA DISTINCTION DESJARDINS

Les finalistes de la 20e édition sont dévoilés

Gabrielle **Turcotte**
gabrielle.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

Shawinigan — La Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan a dévoilé le nom des entreprises finalistes pour la 20e édition du gala Distinction Desjardins, qui se déroulera sous le thème «Réussir ensemble, notre écosystème d'affaires, un réseau durable pour tous» le 1er novembre prochain à Espace Shawinigan.

La chambre de commerce a présenté les 33 entreprises locales en nomination dans une des onze catégories du gala, dont le thème est axé cette année sur l'interrelation et l'interdépendance des différents intervenants du milieu économique de Shawinigan et du Centre-de-la-Mauricie. La CCIS tenait à souligner cette année l'importance de ces condition pour la réussite économique actuelle et future de la région.

«La coopération est importante dans notre milieu et je crois que les entreprises locales l'ont compris. Le meilleur exemple vient de nos deux microbrasseries à Shawinigan, le Broadway Pub et le Trou du Diable. En ce moment, ils se partagent un camion pour la marchandise et collaborent souvent ensemble lors d'événements. De cette façon, ils diminuent leurs coûts et augmentent leur notoriété, ça fonctionne très bien», rappelle le directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan, Philippe Roy.

«Par ce thème, on voulait aussi rappeler l'importance de la relève et du développement d'une culture entreprenariale. La grande entreprise nous a quittés, mais notre milieu se renouvelle. Le gala est aussi une façon d'encourager tous les petits champignons qui poussent dans la région», ajoute M. Roy.

En plus des catégories régulières, la CCIS remettra aussi huit prix de reconnaissance à des entreprises du Centre-de-la-Mauricie, dont un prix coup de cœur décerné exceptionnellement cette année. «C'est un prix qu'on ne décerne pas à chaque année, mais on tenait à le faire pour cette édition pour souligner un incontournable. Sans donner plus d'indices, ce n'est pas une entreprise parmi les finalistes», précise M. Roy.

Dès l'automne prochain, le grand public pourra davantage découvrir les entreprises nommées par le biais de capsules de présentation mises en ligne sur le site *www.digifilm.ca*.

Les billets pour assister au gala sont en vente dès maintenant à la Chambre de commerce et d'industrie de Shawinigan.•

FINALISTES DE LA 20E ÉDITION DU GALA DISTINCTION DESJARDINS

Innovation et nouveaux marchés
Service d'intervention sur mesure
Microbrasserie le Trou du diable
Bionest technologies inc

Entreprise manufacturière
Shalwin inc.
Nirvana Chauffe Piscine inc.
Abattoir Louis Lafrance & Fils Lté

Investissement
A&W Shawinigan
Résidence Le 7e Ciel
Groupe Olymbec

Hébergement/ Restauration/Bar
Globe Steakhouse - Fruits de mers
Pasta Grill de la Cité
Madame Ravioli

Entreprise touristique
Coopérative du Duché de Bicolline
Parc de l'Île Melville
La Cité de l'énergie

Économe sociale
Coopérative Ordin@tech
Service d'intégration au travail - Mauricie
Coop. de solidarité d'aide domestique de Shawinigan

Entreprise culturelle
Le Rond Coin
Les éditions Scolartek inc.
École de danse Balarel

Entrepreneuriat Jeunesse
Cimentier Brassard inc.
Étiquettes Sélect
Femmes en forme

Nouvelle entreprise
Les Entreprises MR Longpré
Studio Énergika
Ozé Tout

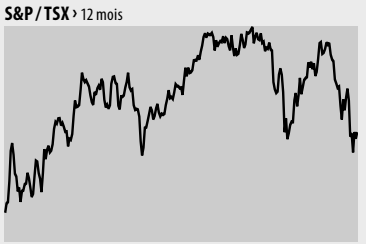
Commerce de détail
Remorkoto inc.
Boutique Cadeaux Chez Guy
Boutique Le Yéti inc

Services
ARM Agence de recouvrement
L'Art de l'Organisation
Geneviève Trudel Photographe

BOURSE DE TORONTO

En tout temps, consultez les cotes boursières en direct sur **lapresseaffaires.com**

S&P / TSX › 12 mois



› 5 derniers jours



FERMETURE 12 005,78 | VAR. 1 AN 5,21 %
52 SEMAINES HAUT 12 904,70 BAS 11 270,15

VAR. 1 JOUR 0,45 %

SOUS-INDICES

	FERMETURE	VAR (%)
Consom. autre	1 268,47	1,58
Consom. courante	2 382,84	-0,10
Énergie	2 619,25	0,19
Finance	1 793,09	0,40
Industrielles	1 677,87	0,40
Matériaux	1 952,91	1,01
Santé	1 234,23	0,84
Services publics	1 785,61	2,22
Technologies	137,64	0,21
Télécoms	1 017,41	-0,87

LES 10 PLUS ACTIFS

	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
SUNCOR ENERGY *(SU)*	17 264 796	30,84	1,31
BARRICK GOLD *(ABX)*	11 837 693	15,57	0,45
RAINY RIVER RES. *(RR)*	7 420 226	3,45	2,37
B2GOLD CORP *(BTO)*	6 238 169	1,95	-2,99
TELUS *(T)*	6 124 563	29,82	-2,87
ROGERS COM. *(RCI.B)*	5 999 169	40,35	-3,17
KINROSS GOLD *(K)*	5 502 243	4,86	1,46
WHITECAP RES *(WCP)*	4 858 588	10,49	2,54
RESEARCH IN MO. *(BB)*	4 816 545	15,05	-3,71
GOLDCORP *(G)*	4 076 386	23,85	1,92

TITRES GAGNANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
LIBERTY MINES *(LBE)*	52 000	0,01	100,00
CYMAT TECHNO. *(CYM)*	1 700	0,02	33,33
ERDENE RES. *(ERD)*	105 475	0,12	26,32
MARENGO MIN. *(MRN)*	2 274 500	0,03	25,00
TVI PACIFIC *(TVI)*	76 000	0,03	25,00

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
FAIRFAX FINAN. *(FFH)*	15 314	406,07	6,07
WESTPORT INNO. *(WPT)*	110 354	34,77	2,71
MACDONALD DETT. *(MDA)*	140 198	70,34	1,87
NIKO RESOURCES *(NKO)*	1 808 635	9,25	1,74
AIMIA *(AIM)*	3 005 303	15,40	1,48

TITRES PERDANTS

EN %	VOLUME	FERM ($)	VAR (%)
RESVERLOGIX *(RVX)*	3 681 798	0,23	-92,70
REVOLUTION RES. *(RV)*	418 974	0,05	-25,00
STOCKPORT EXPL. *(SPT)*	5 000	0,03	-25,00
SERICA ENERGY PLC *(SQZ)*	40 000	0,31	-22,50
AVNEL GOLD MIN. *(AVK)*	1 500	0,19	-21,28

EN $	VOLUME	FERM ($)	VAR ($)
RESVERLOGIX *(RVX)*	3 681 798	0,23	-2,92
ROGERS COM. *(RCI.B)*	5 999 169	40,35	-1,32
ROGERS COM. *(RCI.A)*	6 332	42,72	-1,16
DOMTAR *(UFS)*	37 273	68,57	-1,11
TRILOGY ENER. *(TET)*	247 581	30,85	-1,09

POUR PLAIDER LA MAUVAISE QUALITÉ DU BÉTON

L'expert de SNC a mélangé les chiffres



BRIGITTE TRAHAN
brigitte.trahan@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — François Lemaire avait témoigné à l'invitation de SNC-Lavalin, en mai dernier, à titre d'expert en béton et d'inspecteur accrédité par le BNQ. Il avait démontré au juge Michel Richard que les bétons résidentiels produits par Béton Laurentide et Béton Boisvert étaient de mauvaise qualité et qu'il s'agissait là de la raison première pour laquelle une pléthore de maisons et de commerces en Mauricie sont aujourd'hui aux prises avec de graves problèmes de fissurations et de détérioration rapide.

Or, il appert que la démarche qui a mené cet expert à tirer de telles conclusions soit plutôt boiteuse.

La procureure de Construction Yvan Boisvert, Me Valérie Lemaire, a pu démontrer, hier, que M. Lemaire a changé des chiffres de place, en faisant ses analyses, ce qui rend ses conclusions erronées.

François Lemaire avait en effet élaboré un tableau dont il s'est servi pour démontrer au juge que les bétons Boisvert et Laurentide n'étaient pas conformes aux normes existantes sur la résistance du béton à la compression.

Pour élaborer ce tableau, M. Lemaire avait utilisé des données cumulées par des laboratoires indépendants à partir desquelles il a établi une série de «moyennes mobiles» prouvant sa théorie. Or, au cours du contre-interrogatoire qu'il a subi hier, il a été démontré que l'expert avait inversé l'ordre de certaines données, ce qui a complètement faussé les résultats et mal fait paraître du même coup les produits des deux bétonnières.

Placé devant les faits durant son contre-interrogatoire, François Lemaire, a d'abord indiqué que ce petit tableau aux lourdes conséquences n'avait été fait que pour expliquer au juge ce qu'est une «moyenne mobile.»



PHOTO: ÉMILIE O'CONNOR

Après six mois de procès, le dossier de la pyrrhotite compte maintenant rien de moins que 496 000 pages de documents.

Toutefois, Me Valérie Lemaire avait pris soin de lire la transcription du témoignage de l'expert, livré en mai dernier. Il s'avère que François Lemaire s'était bel et bien servi du tableau pour prouver au juge que les bétons n'étaient pas conformes.

Tout au long de l'interrogatoire, on a pu découvrir que l'expert n'a utilisé que les formules de mélanges et les bavards d'usines pour monter son rapport et condamner les bétons des deux entreprises. Pour le reste, il dit s'être fié au co-auteur de son rapport, Kamal Khayat, un autre expert retenu par SNC.

M. Lemaire n'a jamais visité les usines et n'avait pas connaissance du système «Vulcan» utilisé chez Boisvert pour réaliser les recettes de béton. M. Lemaire n'avait pas non plus consulté les fiches d'inspection, n'a pas vu les carottes de béton, n'a pas demandé de voir les solages endommagés, n'a pas analysé les fiches d'essais de Construction Yvan Boisvert, a écarté des données et n'a même pas pu indiquer quels interrogatoires de témoins il avait lus pour compléter son dossier, ce que d'autres experts ont pris la peine de faire.

M. Lemaire avait indiqué, dans son rapport, qu'il y avait eu des plaintes des clients concernant le béton des deux entreprises. Contre-interrogé par Me Pierre Gourdeau, le témoin a dû reconnaître que seulement trois plaintes figurent dans le cahier de plaintes de Béton Laurentide en cinq ou six ans, tandis que deux plaintes en 5 ans ont été reçues par Béton Boisvert, dont une seule de l'entreprise de construction DM Turcotte pour qui Boisvert a coulé des centaines de maisons.

Il faut remplacer le béton

Selon l'ingénieur Frédéric Gagnon du Centre de recherche sur les infrastructures en béton de l'Université Laval, la seule méthode qui permettrait de garantir la durée de vie normale des fondations des commerces endommagés par la pyrrhotite est la reconstruction complète des éléments de béton.

Pour y arriver, il faudra soit démolir certains édifices ou exécuter des travaux en sous-œuvre, c'est-à-dire en creusant sous l'édifice pour remplacer les fondations par sections.

Le problème, toutefois, c'est que dans de nombreux édifices commerciaux, ce sont des murs de béton complets qui sont touchés, pas juste des fondations.

Le juge Michel Richard aura matière à réflexion pour voir clair dans ce gargantuesque dossier. Après six mois de procès, en effet, le dossier compte maintenant rien de moins que 496 000 pages de documents. Le juge lui même en était, hier, à son sixième cahier de notes personnelles de 300 pages chacun.•

ENQUÊTE DE LA SCHL SUR LES RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Légère augmentation du taux d'inoccupation à Trois-Rivières

Louise **Plante**
louise.plante@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Le taux d'inoccupation dans les résidences pour personnes âgées a connu une augmentation d'environ un point de pourcentage dans la région métropolitaine de recensement de Trois-Rivières, passant de 12,8 % à 14 % entre 2012 et 2013 alors que le taux provincial oscillait à peine entre 8,4 et 8,7 %.

C'est ce qu'on peut lire dans les résultats de la dernière enquête de la Société canadienne d'hypothèque et de logement, dévoilés hier, et qui portaient sur les résidences pour personnes âgées.

Selon la SCHL, la faible variation du taux d'inoccupation pour l'ensemble du Québec découle toujours d'une stabilité de l'offre et de la demande au cours de la dernière année. Ceci étant dit, il existe des régions pour lesquelles la conjoncture a conduit à une évolution plus marquée du marché. Les résultats diffèrent en effet grandement d'un centre urbain à l'autre au Québec.

Dans la région de Montréal, une légère augmentation a été observée (8,4 % contre 7,9 % en 2012). Du côté des RMR de Québec (6,3 %) et de Trois-Rivières (14 %) on observe une progression d'environ un point de pourcentage.

Quant aux régions de Gatineau (12,2 %) et de Saguenay (12,7 %) l'enquête fait état de resserrements notables, soit 5,4 points et 2,9 points respectivement. La RMR de Sherbrooke (9,0 %) a pour sa part accusé une baisse plus modeste (0,8 %).

Toujours selon la même enquête, le loyer moyen d'une place standard dans une résidence pour personnes âgées se chiffrait à 1520 $, comparativement à 1475 $ à la même époque l'an dernier.

Du côté des chambres individuelles, le loyer moyen était de 1461 $ pour les chambres individuelles et de 1567 $ pour les chambres semi-privées. Quant aux appartements, le loyer variait entre 1278 $ (pour les studios) et 1992 $ pour les appartements de deux chambres.

Du côté de la Ville de Trois-Rivières, on indique qu'au total, on retrouve 6010 places sur le territoire. On retrouve des personnes âgées dans 65 résidences privées pour personnes âgées, 7 résidences d'accueil, 5 immeubles de type CHSLD, 23 immeubles de l'Office municipal d'habitation, 6 institutions religieuses et 16 ressources intermédiaires.

Deux autres résidences sont en construction soit le Pavillon Blainville sur le boulevard Chanoine-Moreau (35 places) et la Résidence Putori (nom temporaire) sur le boulevard Parent (26 places). Ces places sont incluses dans le total de places qu'on retrouve dans la ville.•

Gens d'ici



Robert **Martin**, gensdici@lenouvelliste.qc.ca

Coup de génie

Depuis quelques années, le Comité mauricien sur la persévérance et la réussite scolaire (**COMPERES**), mandaté par la Table régionale de l'éducation de la Mauricie (**TREM**), s'associe à 100,1 Rythme FM Mauricie et Kia Trois-Rivières pour la promotion «Coup de Génie».

«Il s'agit de trouver, à la suite de la suggestion d'enseignants et d'enseignantes, des élèves qui se démarquent dans leur classe. Soit par leur réussite académique, leur comportement en classe et avec leurs camarades ou qui font une différence dans leur classe. Nous passons à leur école, les rencontrons et mettons en lumière leur implication», expliquait **PIERRE LANDRY**, animateur à 100,1 Rythme FM et de cette promotion «Coup de Génie».

MARC-ANDRÉ BEAULIEU-LAHAIE a aussi animé ce programme «Coup de génie».

Ainsi, au cours de la dernière année scolaire, on a visité 29 jeunes. Mercredi on procédait à la remise de prix de présence pour ceux et celles qui s'étaient rendus chez Kia Trois-Rivières, ainsi qu'au tirage de trois bourses d'études parmi tous les participants.

MEG DUPONT, une élève qui vient de compléter sa quatrième année à l'école Saint-Paul, a mérité la bourse d'études de 2000 $ remise par Kia Trois-Rivières, alors que **TAI MASSICOTTE**, élève de première année à l'école de musique Jacques-Hétu et **BÉATRICE HÉROUX**, qui vient de terminer son secondaire au Séminaire Saint-Joseph, ont reçu les bourses de 1000 $ de Rythme FM.

Ces bourses seront administrées par les Fonds Universitas jusqu'à ce que chacun de ces boursiers entreprennent des études collégiales ou supérieures. Dans le cas de **BÉATRICE HÉROUX** ça pourrait être dès l'automne prochain car elle entreprendra une technique en inhalothérapie et anesthésie au campus de Trois-Rivières du Collège Ellis.

***

Les jeunes **SARAH LAGANIÈRE** et **XAVIER CHAÎNÉ** seront certes populaires dans leurs familles respectives puisqu'ils ont chacun mérité un laissez-passer pour quatre personnes à la Ronde. Ils auront le loisir de choisir ceux et celles qui auront été les plus gentils avec eux avant d'y aller.



PHOTO: OLIVIER CROTEAU

Les trois boursiers de «Coup de génie», Meg Dupont, Béatrice Héroux et Tai Massicotte, entourés de Katya Pelletier, de COMPERES, Pierre Landry, de Rythme FM, et France Paquet, du Fonds Universitas.

***

C'est **YANICK LECOURS**, responsable du marketing et des communications de Kia Trois-Rivières, qui a remis la bourse de 2000 $ à **MEG DUPONT**. La maman de cette dernière, **ANNIE-CLAUDE PILON**, était très fière.•

Cyclo-défi pour la prévention du diabète



Ce cyclo-défi a permis d'amasser la somme de 17 061 $. Les cyclistes ont présenté ce chèque avant leur départ.

Certaines entreprises adoptent une cause sociale ou communautaire et maintiennent leur appui à cette cause sur plusieurs années.

C'est le cas de la Financière Sun Life qui soutient Diabète Québec avec la tenue de son Cyclo-défi de la Financière Sun Life, un périple de 900 km sur les routes de l'est de l'Ontario et du Québec.

Hier, ce groupe de cyclistes est parti de Trois-Rivières en route vers Québec. Ils étaient de retour dans la cité de Laviolette en soirée puisqu'il repartiront en direction de Montréal ce matin pour terminer cette randonnée de six jours.

«Le groupe est formé d'employés et de conseillers de la Sun Life et nous avons fait des arrêts là où nous avons des succursales depuis Oshawa», disait le directeur régional et participant, **JEAN PAQUET**.

Ce cyclo-défi a fait des arrêts à Belleville, Kingston, Gatineau et Trois-Rivières, avant leur départ d'hier matin.

Les cyclistes ont été reçus à Trois-Rivières par le directeur du Centre financier Trois-Rivières / Shawinigan, **ÉRIC BROCHU**.

***

Président de Diabète Mauricie, **MARC LAMOUREUX**, a remercié au nom de Diabète Québec, ces cyclistes pour leur implication et le courage qu'ils ont manifestés jusqu'ici. Une très courte conférence de presse animée avec dynamisme par **YVES JOUBERT** a précédé le départ des cyclistes à 8 h 40, hier matin.•

EN POTINANT...

Certains ont aperçu **LOUIS BEAUDET** au tournoi de golf des anciens Patriotes au Ki-8-Eb. D'autres l'on vu au Métabéroutin à l'occasion de la 20e édition du tournoi de golf de la Fondation Claude-Mongrain. Non, l'ami **LOUIS** n'est pas ubiquiste. Et oui, il est passé aux deux endroits et, dans chacun des cas, à deux reprises. Il a d'abord ouvert sa journée au Ki-8-Eb pour l'accueil des participants. À l'heure du midi, il était à l'île Saint-Christophe, à nouveau pour aider **NANCY AUBRY**, **GHISLAIN GÉLINAS** et **DENIS DUPONT** à l'accueil. Il est retourné au Ki-8-Eb dans l'après-midi, et, alors que les agapes avaient débuté au Métabéroutin, il s'est mêlé au groupe des tannants que formaient: **JEAN «TONIO» BARETTE**, **PIERRE GENEST**, **MICHEL MAGNY** et **RENÉ BEAULIEU** qui, du fond de la salle, se faisaient entendre de tous les convives.

***

Propriétaire de Clôtures Cambrek, **ALAIN LABRECQUE** prend de plus en plus de distance laissant ses fils, **DAVID** et **CHRISTIAN**, mener les affaires courantes. Ce qui lui donne plus de temps pour assouvir l'une de ses passions, la pêche à la truite, et d'ajouter des séjours pour la pêche au saumon dans le lac Ontario. Deux de ses beau-frères, **LÉO** et **GAÉTAN BEAUDRY** l'accompagnent régulièrement dans ses expéditions. Quant à **CLAUDETTE BEAUDRY**, son épouse, elle ne reste pas trop loin de l'entreprise tout en se réservant quelques séjours pour la pêche.

***

Ex-représentant aux ventes pour *Le Nouvelliste*, **NOËLLAN GAUTHIER** a un nouveau dada: la moto. Il s'est récemment porté acquéreur d'une moto Spyder du constructeur Can-Am. Même si le printemps a été pluvieux, l'ami **NOËLLAN** et sa conjointe **FRANCE GERVAIS** profitent à plein de ce nouveau joujou. Tellement que **NOËLLAN** affirme avoir parcouru plus de 4000 km depuis qu'il est propriétaire de son Spyder.

***

Quand il a présenté un texte à lire à **ROBERT JUTRAS**, président du Challenge 255 de Baie-du-Febvre, **PIERRE DEROUIN**, le nouveau directeur général, était plutôt fier de son coup. Mais le premier a eut tôt fait de lui faire comprendre que quelques notes suffisaient pour qu'il puisse expliquer aux invités à une conférence de presse de quoi serait faite la prochaine programmation. C'est que **ROBERT JUTRAS** est du genre verbo-moteur.•

ARTS ET CULTURE

Le CRTC dit oui à Bell-Astral

Il impose toutefois des conditions «pour protéger la concurrence»

Vincent **Brousseau-Pouliot**
La Presse

Le CRTC, qui avait bloqué une première version de la transaction de 3,38 milliards en octobre dernier, permet à Bell de mettre la main sur Astral, imposant toutefois des conditions «pour protéger la concurrence».

Dans une décision rendue hier après-midi, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a approuvé la deuxième version de la transaction, qui prévoit l'achat par Bell de 12 des 25 chaînes de télé d'Astral, en plus de 74 des 84 stations locales de radio d'Astral. Le reste des chaînes de télé et des stations de radio sera vendu à Corus et aux enchères.

Dans sa première offre refusée par le CRTC, Bell achetait les 25 chaînes de télé d'Astral et 74 des 84 stations de radio.

Hier, le Conseil n'a pas forcé Bell à vendre des chaînes de télé supplémentaires. Lors des audiences publiques tenues en mai, le scénario de forcer Bell à vendre aussi The Movie Network et Super Écran avait été évoqué. «Nous avons choisi de mettre d'autres conditions en place qui atteignent le même objectif», a dit le président du CRTC, Jean-Pierre Blais, en conférence de presse.

Le CRTC fait aussi une exception à ses règles en permettant à Bell d'avoir quatre stations de radio anglophones à Montréal, ce qui lui permet ainsi de garder la station sportive TSN Radio en ondes. Une exception similaire avait été octroyée à Cogeco pour garder le 98,5 FM en 2010.

Des mesures de sauvegarde

Déjà le plus important fournisseur de services internet au pays et le plus important diffuseur de télé anglophone au pays (35,8 % des parts d'écoute), Bell deviendra le deuxième diffuseur francophone (22,6 % des parts d'écoute), derrière Québecor (31 %), après l'achat d'Astral. Selon le CRTC, il s'agit d'un «niveau de concentration acceptable», mais qui nécessite cinq mesures de sauvegarde «pour protéger l'intérêt public».

Durant les audiences publiques en mai dernier, Bell avait d'abord accepté d'inscrire dans ses conditions de licences certains articles du code de déontologie du CRTC et d'être soumis à un processus d'arbitrage accéléré au CRTC six mois avant la fin d'une entente de distribution de chaînes de télé avec une entreprise concurrente (l'arbitrage dure généralement six mois).



PHOTO : LA PRESSE CANADIENNE

Le CRTC et son président Jean-Pierre Blais ont imposé plusieurs conditions à la mégatransaction.

En plus, le Conseil imposera à Bell de lui montrer toutes ses ententes de distribution, condition qui n'est pas imposée actuellement aux autres entreprises. Il veillera aussi à ce que Bell offre un accès raisonnable à ses concurrents pour annoncer sur ses stations de radio (une règle similaire du CRTC existe déjà à la télé, mais pas à la radio).

Dernière condition posée par le Conseil pour approuver l'union Bell-Astral: Bell ne pourra pas retenir les droits sans-fil et internet de ses émissions à ses concurrents, même si Bell n'utilise pas ces droits. Le CRTC a déjà des règles à cet égard, mais la condition imposée à Bell est plus précise et plus large.

Durant les audiences publiques du CRTC, la plupart des concurrents de Bell-Astral (Québecor, Cogeco, Telus et Rogers) se sont vivement opposés à cette union. Idem pour le Centre pour la défense de l'intérêt public (PIAC), un organisme de défense des droits des consommateurs. Le président et chef de la direction de Québecor, Robert Dépatie, parlait même d'un «monstre» en devenir. «Une entreprise avec autant de contrôle ne devrait pas exister», avait-il dit.

Cette fois-ci, le CRTC ne s'est pas rangé aux arguments des opposants de Bell-Astral, notant que les parts d'écoute au petit écran de Bell-Astral avaient diminué de 33,1 % à 22,6 % en français et de 42,7 % à 35,7 % en anglais entre les deux versions de la transaction.

Pour mettre la main sur Astral, Bell s'est aussi engagée à garder en ondes toutes les stations locales de son réseau généraliste de télé CTV.

Il n'y a pas que Bell qui achètera des actifs d'Astral en vertu de cette transaction de 3,38 milliards. Pour 400 millions, Corus fera son entrée en télé francophone et achètera sept chaînes de télé en copropriété (Historia, Séries+ et les chaînes Télétoon) et deux stations de radio locales à Ottawa.

Les autres actifs d'Astral seront vendus aux enchères. Il s'agit de six chaînes de télé (MusiquePlus, Musimax, Family, Disney XD, Disney Junior en anglais et en français) et de huit stations de radio au Canada anglais.

L'ancien président du Canadien de Montréal, Pierre Boivin, agira comme fiduciaire pour vendre les actifs d'Astral aux enchères.•

CINÉMA LE TAPIS ROUGE

Horaire du 28 juin au 4 juillet
www.cinemaletapisrouge.com

« Le Tapis Rouge offre un confort et des conditions de visionnement plutôt impeccables »
Linda Corbo, Le Nouvelliste

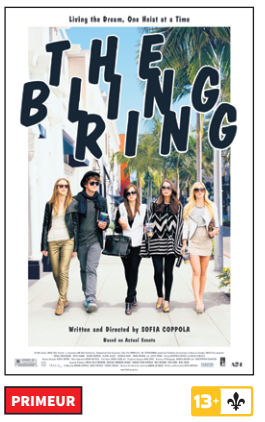
« Ô Miracle !
Un nouvel établissement consacré aux cinémas d'ici et d'ailleurs, qui vient combler un manque criant de diversité dans la région. »
Martin Bilodeau, Le Devoir



PRIMEUR — version originale française — 12 h 45, 15 h 25, 18 h 45, 21 h 20 — G



PRIMEUR — 13+ — Version française — 13 h 00, 19 h 00



PRIMEUR — 13+ — Version originale avec sous-titres français — 17 h 00, 21 h 25



PRIMEUR — 13+ — Version originale française — 15 h 15, 21 h 15



PRIMEUR — G — Version originale avec sous-titres français — 12 h 50, 18 h 55



PRIMEUR — G — Version originale française — 15 h 20

1850, rue Bellefeuille, Trois-Rivières | Tél. : 819 840-2540 | Autoroute 40 : Sortie 199 |
Fier partenaire STTR Société de transport de Trois-Rivières
Du Centre Les Rivières : circuits 3, 4 et 5
Du centre-ville : circuit 3

LANCEMENT DE LA SAISON 2013-2014

Le complexe culturel soulignera les 100 ans de Félix Leclerc

Audrey **Tremblay**

audrey.tremblay@lenouvelliste.qc.ca

Collaboration spéciale

La Tuque — De tout pour tous les goûts, c'est ce qui a mené la Corporation de développement des arts et de la culture de La Tuque (CDAC) dans ses choix pour la programmation 2013-2014 qui sera marquée par les 100 ans de Félix Leclerc.

«Nous avons voulu faire en sorte de mieux rejoindre certaines clientèles en proposant des spectacles de styles très variés. Nous souhaitons aussi augmenter l'accessibilité des jeunes à nos activités et c'est pourquoi nous offrons d'importants rabais sur la moitié des spectacles à l'affiche pour la prochaine saison», a souligné d'entrée de jeu Renée-Johanne Campeau, directrice générale par intérim.

De plus, certains espaces ont été laissés vacants volontairement dans la saison pour que le nouveau directeur général, qui devrait être connu bientôt, puisse ajouter sa touche personnelle à la programmation.

«Il va y avoir des ajouts dans les environs du mois d'août. [...] D'ici l'automne, on va avoir une nouvelle direction générale et c'est toujours agréable d'avoir la possibilité de mettre sa couleur à la prochaine saison», explique Mme Campeau.

> «Nous avons voulu faire en sorte de mieux rejoindre certaines clientèles en proposant des spectacles de styles très variés»

Hommage à Félix Leclerc

Si la saison de théâtre promet avec les pièces *12 hommes en colère* et *Vivement lundi*, c'est plutôt l'hommage au Latuquois Félix Leclerc qui retient l'attention.

Le 1er février, la population est invitée à assister à *L'auberge des morts subites*, une comédie satirique de Félix Leclerc.

L'activité sera précédée d'une présentation des chansons de Félix Leclerc par Stéphane Côté et d'une exposition sur le grand homme.

«Le complexe culturel porte son nom et ce n'est pas pour rien. Il a été un citoyen de La Tuque pendant longtemps et on va célébrer son anniversaire. C'est notre origine. Il est une figure de proue autant pour la communauté ici, que le Québec en entier», a mentionné Mme Campeau.

Musique et chanson

La programmation musicale aura de quoi plaire à tous les genres. Du jazz au pop, en passant par le gospel, aucun style n'a été oublié.

La saison se mettra en branle avec le spectacle Black Divas, une suite de 50 succès des plus grandes divas noires de l'histoire de la musique.

Puis se succéderont sur scène Luce Dufault, World Kora Trio, Amélie Veille, Bears of Legend, Elisapie Isaac, Steve Hill et Michel Rivard. Une soirée de gospel mettant en vedette une quinzaine de chanteurs est également prévue le 12 avril.

Les jeudis cabaret, qui ont connu un excellent succès lors de la dernière saison, ne seront pas en reste avec Jamil, les sœurs Boulay, Moran, Rob Lutes, Moriarty, Catherine Durand et le trio Benoit Paradis.

Par ailleurs, les jeudis cabarets seront marqués par plusieurs changements cette année. Le prix du billet sera le même pour toutes les présentations, soit de 25 $ et un rabais de 10 $ sera accordé aux moins de 25 ans.

De plus, l'horaire de présentation a été modifié. Les spectacles auront lieu à 18 h et généralement sans entracte.

«Nous voulons ainsi rendre cette série plus accessible et attirer une nouvelle clientèle en faisant en sorte que les gens puissent sortir du travail et venir directement au complexe où ils pourront prendre un verre et souper sur place s'ils le désirent», affirme Renée-Johanne Campeau.

Humour

La saison d'humour sera également bien remplie. Elle se mettra en branle avec le nouveau spectacle de Réal Béland.

Suivra Marie-Lise Pilote avec son spectacle *Réconfortante*. Guy Nantel avec son humour politique présentera *Corrompu*.

Francois Massicotte terminera la saison avec son tout nouveau spectacle *Jugez-moi*.•

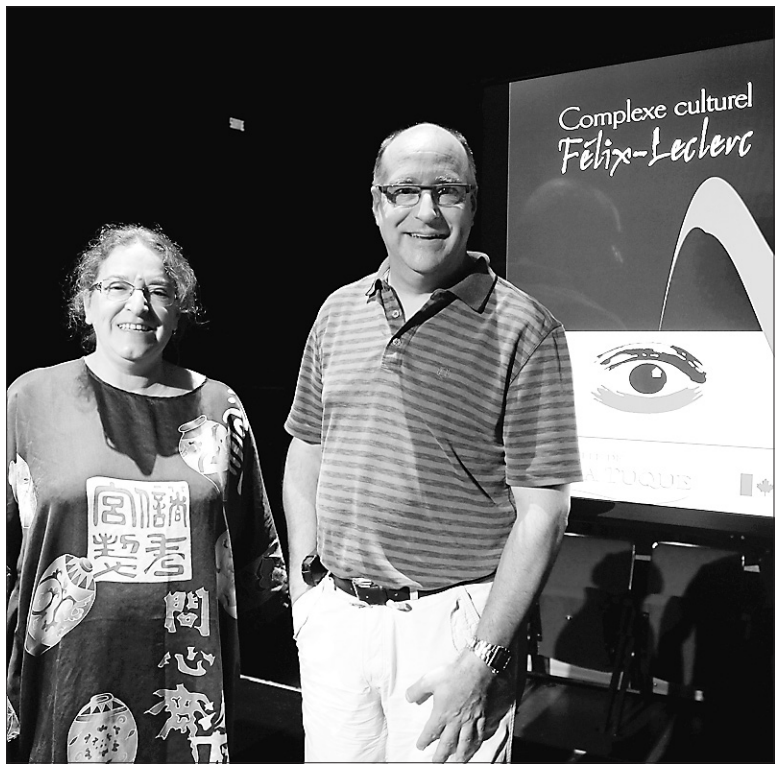


PHOTO: AUDREY TREMBLAY

Renée-Johanne Campeau, directrice générale par intérim du complexe culturel Félix-Leclerc et Jean Duchesneau, le président de la CDAC.

Un conte de Nancy Montour lu par Véronic Dicaire

Trois-Rivières (LC) — Un conte de l'auteure trifluvienne Nancy Montour sera raconté aux enfants ce dimanche, 8 h 15, sur les ondes de Radio-Canada. L'émission s'intitule *Bookaboo* et met en vedette un chien-rockeur qui ne peut pas présenter son spectacle tant qu'on ne lui a pas lu une histoire.

À chaque émission, une vedette s'exécute donc pour répondre à la demande, ce qui a la bien heureuse conséquence que les auteurs québécois sont à leur tour mis à l'avant-plan.

Dimanche, Véronic Dicaire racontera donc *La fête du dragon*, l'un des albums de la série *Pinoche le dragon*, de Nancy Montour.

Le rendez-vous se répétera par ailleurs le 11 août alors qu'une autre histoire de cette série sera racontée.

Cette fois, ce sera Chrystine Brouillet qui lira *Le chaudron du dragon*. Même heure, même poste.•





Centre Adrienne Roy Shawinigan inc.

Besoin d'un emploi?

Besoin d'aide pour te trouver un emploi, d'outils (CV, etc.), d'orientation, pour un retour au travail ou aux études ?

Tu es un(e) alcoolique ou un(e) toxicomane abstinent ?

Alors le Groupe Profit, financé par les CLE de Shawinigan, Grand-Mère et Sainte-Thècle, peut t'aider. Les Services sont personnalisés, gratuits et confidentiels.

Information : 819 539-9285

Le spectacle Poème équestre à Trois-Rivières

Innocenti Spectacle équestre a présenté, hier soir, en grande première médiatique sa nouvelle production Poème équestre dont la mise en scène est signée Jacques Crête. L'équipe de Franck Innocenti débarque donc pour un autre été à Trois-Rivières au Théâtre équestre Beauvallon du secteur Pointe-du-Lac, au 10 051 chemin Sainte-Marguerite. La chanteuse Paule Landry et le comédien Jacques Crête partagent la scène avec six cavaliers, quinze chevaux et dix poneys. Les nouvelles représentations sont prévues les jeudis, vendredis et samedis à 20 h 30 de juillet à août. Le spectacle fera toutefois relâche du 12 au 18 août. Les billets peuvent être achetés sur le site www.ovation.qc.ca, à la billetterie de la salle Thompson, par téléphone au 819-380-9797 ou sur place 90 minutes avant le spectacle.



PHOTO: FRANCOIS GERVAIS



PHOTO: OLIVIER CROTEAU

L'Atelier Tirelou: programmation pour commémorer le décès de Félix Leclerc

L'Atelier Tirelou a dévoilé sa programmation estivale pour une huitième année d'activités qui se fera sous le thème «25 ans d'un voyage poétique», en commémoration au décès de Félix Leclerc en 1988. Le centre d'art du secteur Sainte-Marthe-du-Cap propose de juin à septembre différents ateliers artistiques, expositions et événements festifs sur le site du Gîte de la Maison des Leclerc, au 2821 rue Notre-Dame Est. Comme à chaque année, les membres participeront à un projet collectif en lien avec l'oeuvre de Félix Leclerc dont le dévoilement aura lieu le 11 août lors de la journée « Hommage à Félix ». Les enfants de 5 à 10 ans accompagnés d'un parent participeront aussi au projet.•

SAINT-ADELPHE

Les hommes forts à l'oeuvre

Étienne **Dubois**

etienne.dubois@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — La neuvième édition du St-AdelForce se mettra en branle dès ce soir et les organisateurs ont mis le paquet afin d'attirer le plus de spectateurs possible.

Parmi les nouveautés de cette année, l'homme le plus fort en Amérique du Nord en 2009 et 2010, Christian Savoie, agira en tant que juge pour la compétition d'hommes forts amateurs qui se tiendra demain et dimanche.

L'auteur-compositeur-interprète Bob Bissonnette assurera quant à lui le spectacle de la soirée de demain à compter de 22 heures.

«Nous sommes assez confiants que notre événement va connaître du succès, surtout si on peut avoir du beau temps!», souhaite la présidente du conseil d'administration du St-Adelforce, Mélanie Thiffeault.

Les spectateurs, tant les hommes que les femmes, pourront également se frotter à Christian Savoie lors de compétitions amicales lors des soirées d'aujourd'hui et demain.

Au total, ce sont 5 500 $ qui seront remis, en bourses, aux participants de la compétition d'hommes forts amateurs.



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le «Tire Flip», qui consiste à faire tourner un pneu le plus de fois possible, fera partie des épreuves dont les compétiteurs du St-AdelForce auront à exécuter.

Jusqu'à maintenant, une vingtaine d'amateurs ont confirmé leur présence pour la compétition, mais la présidente se dit confiante de voir ce nombre grimper jusqu'à 30.

À travers la liste d'épreuves à laquelle prendront part les hommes forts, les participants devront, entre autres, tirer un camion à l'aide d'une corde et faire tourner un pneu le plus de répétitions possible.•

Un parc en l'honneur d'Alys Robi

Montréal (PC) — Un parc en mémoire de la chanteuse québécoise Alys Robi, décédée il y a un peu plus de deux ans, a été inauguré officiellement hier à Montréal.

Le parc Lady-Alys-Robi est situé à l'intersection des rues Beaubien Est et Cabrini, juste à côté du Chez-nous des artistes, une résidence pour artistes âgés qu'elle avait contribué à fonder.

Née Alice Robitaille en 1923 dans le quartier ouvrier Saint-Sauveur, dans la basse-ville de Québec, Alys Robi a embrasé de ses airs latino-américains les nuits de Montréal pendant les années 1940.

Véritable vedette nord-américaine, elle a notamment chanté aux États-Unis, au Canada, en Europe et en Amérique du sud, avant que sa carrière ne vole en éclats à cause de problèmes de santé mentale.

Elle est décédée à l'âge de 88 ans, le 28 mai 2011, à Montréal.•



CITATION SECRÈTE

par Isabelle Vadeboncoeur

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

Thème : Proverbe français

A L E	C S A S	O I	N O L	E U	N I	E L	N E	N T L	R T E	E R	E M	E L	D E P
		■			■						■		
■							■			■			
				■		■						■	
		■											

SOLUTION
du dernier numéro

Citation de David Katan :
Il est bon de regarder en arrière, pas de se retourner.

MOT MYSTERE

NAPOLEON - Un mot de 10 lettres

K	C	R	O	Y	E	I	M	P	E	R	I	A	L	H
R	D	H	O	A	E	L	N	I	M	L	U	U	U	T
A	A	U	I	C	M	C	B	G	N	T	C	G	T	D
C	N	S	C	N	R	O	I	E	R	I	O	U	Z	E
P	U	E	T	E	A	U	C	I	E	E	S	S	E	T
I	B	U	I	L	U	R	C	N	P	V	S	T	N	S
T	E	L	L	A	G	H	D	P	O	E	I	E	R	R
T	L	I	A	V	E	A	E	R	P	R	E	L	N	E
E	E	U	C	A	R	U	N	T	E	I	G	I	N	U
S	F	U	O	R	E	A	G	C	E	S	E	P	E	A
A	E	B	R	S	A	L	E	Y	E	T	D	R	Y	I
C	B	R	S	O	U	Y	R	U	S	S	I	E	E	X
R	V	U	E	V	P	E	E	G	O	P	A	F	P	I
E	R	N	O	I	M	E	D	E	M	O	R	E	A	U
P	E	E	S	E	N	A	T	E	T	A	T	T	P	N

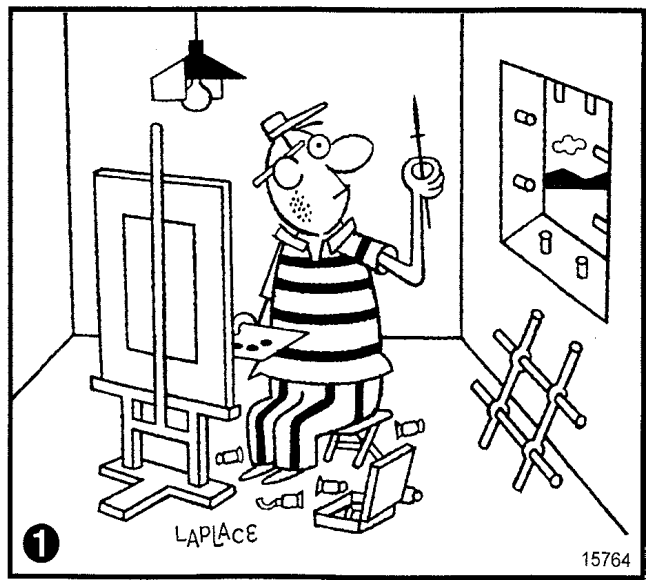
Solution du dernier problème : ECLAIRCIR

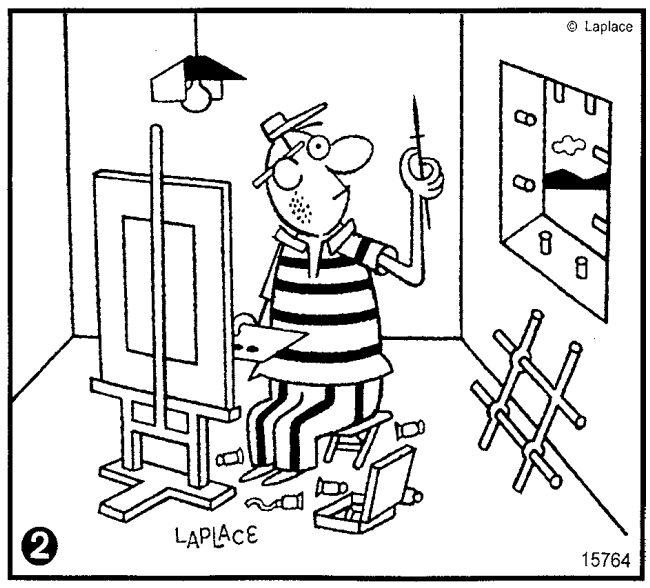
MM3821

AIX
ALLIES
APOGEE
ARMEE
AUERSTEDT
AUGEREAU
AUGUSTE
AUTRICHE
BRUNE
CHINARD
CORSE
COUR
DANUBE
DRESDE
DUC
ELBE
EMERY
EPOPEE
ETAT
EUROPE
EYLAU
GANCE
HUGO
IENA
IMPERIAL
INGRES
LEFEBVRE
LUCIEN
LUTZEN
MINISTRE
MOREAU
NEY
PAPE
PITT
PREFET
PRUSSE
REGNE
REILLE
ROI
ROME
RUSSIE
SACRE
SENAT
SIEGE
SIRE
SOULT
STEIN
SUEDE
TSAR
ULM
VALENCAY
VARSOVIE
VILNA
YORCK

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.





SOLUTION

1 Pouce du peintre plus long sur le pinceau. **2** Ouverture de son col. **3** Moins de peinture sur la palette du peintre. **4** Pied arrière de la chaise non indiqué. **5** Le tube de couleur du milieu. **6** Pied gauche du chevalet incomplet. **7** La forme de l'abat-jour de la lampe. **8** Un croisillon de la grille est différent.

HOROSCOPE

28 JUIN 2013

Bélier
(21 mars au 19 avril)

Qu'il s'agisse de problèmes avec des appareils ou avec des êtres humains, il n'est jamais productif de s'énerver. Avec un carré Lune-Mars, l'impulsivité risque davantage d'envenimer une situation que de l'agrémenter. Inversement, le calme témoigne d'une grande force de caractère et constitue un atout sur lequel vous pouvez toujours compter. Comptez jusqu'à trois et tout semblera déjà mieux.

Taureau
(20 avril au 20 mai)

Les épreuves ont aussi un aspect positif; parce qu'elles nous donnent de l'expérience. La présence de Saturne en face de votre Signe peut correspondre à un défi, et rien ne vous empêche de chercher le moyen de le relever tout en vous amusant. Votre bonne disposition à l'endroit d'une situation complexe ou indécise en influencera considérablement le déroulement.

Gémeaux
(21 mai au 21 juin)

Le carré que forme la Lune en Poissons avec Mars en Gémeaux pourrait vous inciter à tirer des conclusions hâtives et de ce fait fâcheuses. Il existe probablement une bonne raison pour expliquer le retard qui vous place en position d'attente, alors patientez encore un peu. Une attitude calme peut considérablement augmenter vos chances de résoudre un petit problème d'ordre pratique.

Cancer
(22 juin au 22 juillet)

Le passage de la Lune au trigone de Mercure et au carré de Mars apporte un climat émotif et passionné capable d'attiser la détermination de tous les partis rivalisant dans une compétition. Parallèlement, l'influence de Jupiter en Cancer devrait vous aider à élargir votre zone d'influence. Grande expansion de la vie sociale possible. Servez-vous de votre rayonnement... judicieusement.

Lion
(23 juillet au 22 août)

La présence de Vénus en Lion devrait permettre aux tensions de se dissiper plus facilement. Vous êtes capable de pacifier n'importe quelle relation personnelle en parlant honnêtement des émotions que vous ressentez. Votre humour amusera et votre esprit éveillera la curiosité des personnes que vous rencontrerez. Échanges harmonieux et nouvelles rencontres en perspective.

Vierge
(23 août au 22 septembre)

En ne voulant pas faire de peine aux autres, on risque surtout de leur faire du mal. Le fait de surprotéger autrui n'entraînerait de répercussions bénéfiques pour personne. Il sera préférable d'énoncer les choses telles qu'elles sont et telles que vous les ressentez au lieu d'essayer de camoufler la réalité. Bien aspectée par Mercure en Cancer, la Lune en Poissons peut rendre la communication facile et fluide.

Balance
(23 septembre au 23 octobre)

La culpabilité est une bien piètre conseillère et ne devrait pas vous guider dans une décision. Et puis, pourquoi vous attribuer tout le blâme? Rappelez-vous que chacun est l'artisan de son jardin. Profitez plutôt de ce vendredi 28 juin pour penser égoïstement à vous. Si vous vous empêchez de vous amuser, là il y aura réellement de quoi se sentir coupable.

Scorpion
(23 octobre au 21 novembre)

Il y a de ces choses qui deviennent plus attrayantes lorsqu'elles sont interdites, et certaines personnes risquent d'être moins tentées d'agir à l'encontre de votre volonté si vous ne leur imposez pas de restrictions. Avec la Lune qui parcourt un autre Signe d'Eau, les Poissons, les évènements peuvent tomber en place tel que vous le souhaitez sans que vous n'ayez à exercer de contrôle sur la situation.

Sagittaire
(22 novembre au 21 décembre)

On ne tire pas de coups de canon pour écraser une punaise. Alors que la Lune en Poissons passe au carré de Mars, vous pourriez réagir excessivement à un geste que vous percevez comme une provocation. Vous gagnerez à répondre à tout affront de façon absolument non belliqueuse, histoire d'amener subtilement l'autre parti à prendre conscience de son manque de sérénité.

Capricorne
(22 décembre au 19 janvier)

Il n'y a aucune raison valable qui puisse justifier vos doutes quant à vos aptitudes et vos chances de succès. Vous êtes en mesure de franchir des obstacles et de surmonter des peurs. Mais pour faire cela, il faut passer par l'action. Les suites positives d'une bonne initiative effaceront vos appréhensions provenant du passé. N'oubliez pas que Jupiter en Cancer favorise la réussite.

Verseau
(20 janvier au 18 février)

Il ne faut point chercher par la force ce que l'on peut obtenir de bon gré. Vu que Vénus se trouve dans votre Signe complémentaire, le Lion, la méthode la plus douce peut entraîner les meilleurs résultats. Avant de durcir le ton, assurez-vous que les autres ne sont pas déjà bien disposés à coopérer. Une circonstance imprévue peut venir charmer votre vie affective.

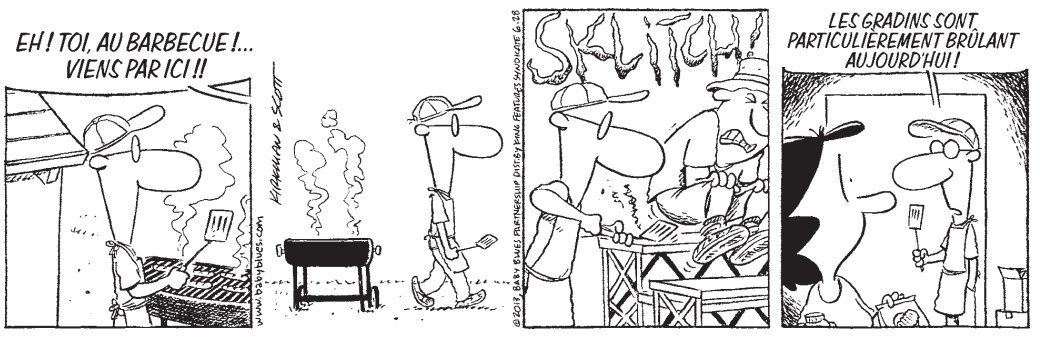
Poissons
(19 février au 20 mars)

Au trigone de Mercure, la Lune en Poissons favorise la communication, les loisirs intellectuels et les affaires légales. Doté du tact qui le caractérise, votre discours diplomatique vous méritera la coopération du plus grand nombre. Vos adversaires, qui auront bien du mal à trouver des munitions dans vos propos, en viendront peut-être même à se demander pourquoi ils s'opposent à vos idées.

MANDRAKE



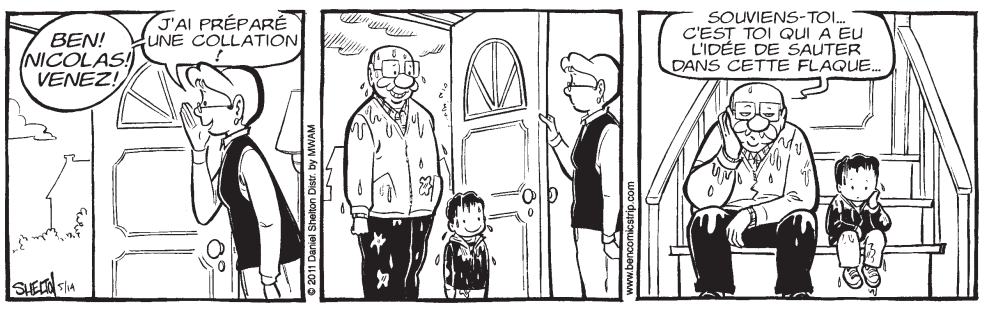
BÉBÉ BLUES



JÉRÉMIE

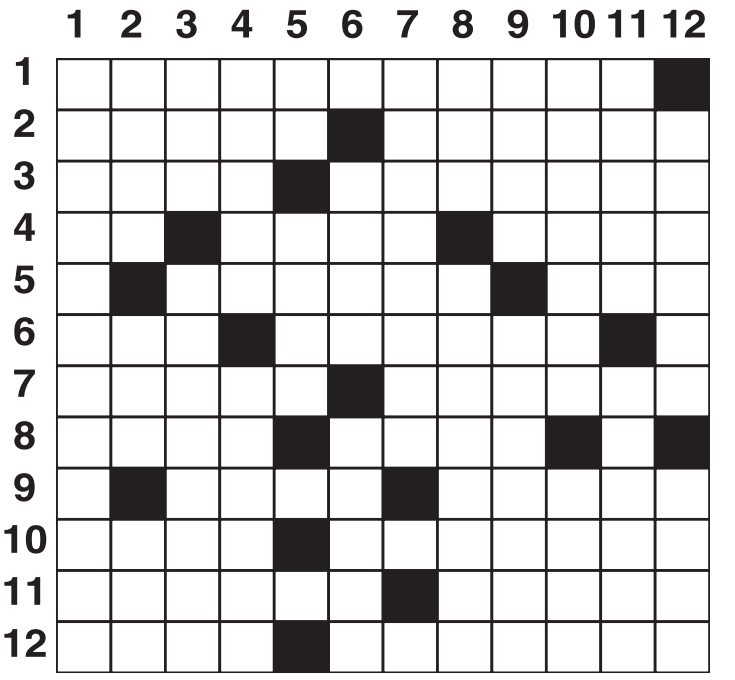


BEN



MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



No 3740

Horizontalement

1 Action de manger.
2 Pas jeunes – Service de renseignements israélien.
3 Voûte azurée – Empêcher de grandir.
4 Chrome – Tribu israélite – Vigueur.
5 Français du sud – Plante bulbeuse.
6 Souverain – Déclaré sans effet.
7 Se dit d'un cheval – Publiée.
8 Pardon? – Peur d'acteur.
9 On y met du grain – Enclos à taureaux.
10 Voisin du barracuda – Navire de guerre.
11 Peu important – Unités de poids.
12 Greffé – Elle dirige.

Verticalement

1 Politique de délation menée aux États-Unis dans les années 50.
2 Être en action – A cours en Suède – Bois.
3 Venue au monde – Perdent leur temps.
4 Prolongation – Instruit d'un secret.
5 Coutumes – Impro vocale.
6 Poisson d'aquarium – Sculpture.
7 Habituer (quelqu'un) à la mer.
8 Style – Transpiration abondante.
9 Déesse – Animal fabuleux.
10 Dans l'oreille – Accueilli.
11 Grains de beauté – Usés.
12 Mis droit – Endommagé.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	A	M	B	A	D	E	R	■	G	A	Z
2	O	C	E	L	L	E	■	E	B	E	N	E
3	U	E	L	E	■	C	R	I	A	N	T	E
4	L	■	E	■	P	E	I	N	T	R	E	■
5	A	B	S	U	R	D	E	■	I	E	N	A
6	G	A	■	N	O	E	U	D	S	■	N	U
7	■	C	R	I	■	E	R	E	■	M	E	T
8	S	T	E	R	E	S	■	C	R	U	■	O
9	T	E	L	■	P	■	P	U	I	S	E	R
10	A	R	I	Z	O	N	A	■	D	E	M	I
11	N	I	E	E	■	O	I	S	E	L	E	T
12	D	E	R	N	I	E	R	■	S	E	T	E

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

8				2			9	
	6		5		9			
	7			1			3	5
		4	6					7
	2	8				3		
7								4
1		3	8	4			6	
2		7						
			9					

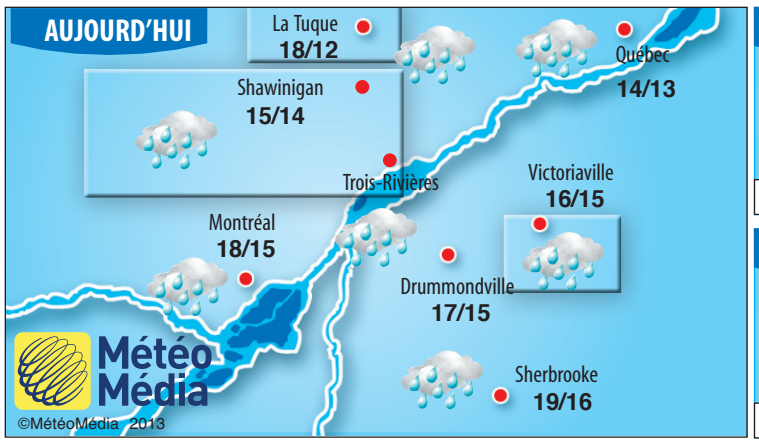
Niveau de difficulté : MOYEN 2465

Solution du dernier sudoku

1	2	3	5	4	8	9	6	7
4	7	9	6	3	1	2	5	8
5	8	6	2	9	7	1	3	4
6	5	8	3	2	4	7	9	1
2	1	7	9	8	5	6	4	3
9	3	4	1	7	6	8	2	5
8	4	2	7	5	9	3	1	6
3	6	5	8	1	2	4	7	9
7	9	1	4	6	3	5	8	2

Par Fabien Savary 2464

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**



DEMAIN — PRÉC. 40% — MAX: 21 MIN: 13

DIMANCHE — PRÉC. 30% — MAX: 22 MIN: 15

LUNDI — PRÉC. 20% — MAX: 25 MIN: 17

MARDI — PRÉC. 80% — MAX: 24 MIN: 20

LE SOLEIL

5h00 — 20h46

Durée totale du jour: 15h46

LA LUNE

30 juin — 8 juil — 15 juil — 22 juil

AU SOLEIL

Acapulco	Nua	32/26	Martinique	Sol	28/28
Bermudes	Sol	26/25	Myrtle Beach	Ora	31/25
Barbades	Ora	28/28	Montego Bay	Ora	29/26
Cancun	Ora	31/27	Orlando	Ora	34/24
Fort Lauder.	Ora	32/26	Puerto Plata	Ora	31/24
Freeport	Ora	28/27	Puerto Vallarta	Ora	35/23
Key West	Sol	31/27	Tampa	Ora	33/23
La Havane	Ora	30/23	West Palm B.	Ora	32/24

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Sol	16/10
Barrage Gouin	Var	20/11
Chibougamau	Var	20/11
Gaspé	Ave	14/11
Gatineau	Plu	18/13
Iles de la Mad.	Var	17/12
Joliette	Plu	17/14
La Grande	Sol	26/9
La Malbaie	Plu	12/10
La Tuque	Plu	18/12
Maniwaki	Plu	21/12
Québec	Plu	14/13
Rimouski	Ave	15/11
Rivière-du-loup	Plu	12/9
Saguenay	Plu	15/12
St Georges	Plu	14/13
St-Hubert	Plu	18/15
St-Hyacinthe	Plu	18/15
St-Jean	Plu	19/15
St-Jérôme	Plu	17/13
Sept-Iles	Sol	16/10
Sorel	Plu	15/14
Val d'Or	Var	20/13
Valleyfield	Plu	18/15
Victoriaville	Plu	16/15

LE MONDE

Amsterdam	Plu	15/12
Athènes	Sol	34/23
Bruxelles	Plu	17/10
Buenos Aires	Nua	15/8
Hong Kong	Ora	31/29
Lisbonne	Sol	30/19
Londres	Plu	22/10
Los Angeles	Sol	26/20
Madrid	Sol	25/9
Mexico City	Ave	22/9
Moscou	Ora	33/20
New York	Ora	28/22
Paris	Plu	17/10
Rio	Ora	25/20
Rome	Ave	25/13
Tokyo	Nua	25/19

LE VENT

NE 30 km/h

HUMIDEX

15

INDICE UV

7.4 (Elevé)

AU CANADA

Calgary	Sol	26/14
Charlottetown	Plu	16/15
Edmonton	Sol	26/16
Fredericton	Plu	17/15
Halifax	Plu	17/15
Ottawa	Plu	19/13
Québec	Plu	14/13
Régina	Sol	27/14
Saint-Jean	Var	10/8
Toronto	Plu	21/17
Victoria	Var	22/14
Yellowknife	Sol	26/15

LES MARÉES

La Pérade		Trois-Rivières	
Hre	Ht/m	Hre	Ht/m
1h12	2	2h03	1.4
9h36	1.2	11h15	1.2
13h21	2.2	14h12	1.5
22h24	1.2	23h57	1.2

ALMANACH

Max Normal		26°
Min Normal		13°
Max Record	1944	34°
Min Record	1964	6°

LES PETITES ANNONCES

PLACEZ VOTRE ANNONCE POUR **3 JOURS CONSÉCUTIFS** À PARTIR DE **7.33$ / JOUR***

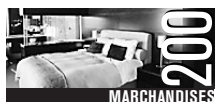
COMMUNIQUEZ AVEC NOS PRÉPOSÉES POUR PLUS D'INFORMATIONS **819 378-8363 • 1 888 378-8363**

*TARIF RÉGULIER

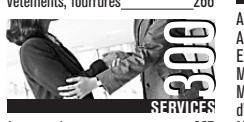
CVENDU.ca



À partager 121
À sous-louer 122
Chalets 116
Chambres à louer 127
Chambres demandées 128
Chambres et pensions 130
Commerces à louer 109
Commerces à vendre 107
Commerces demandés 108
Condominiums à louer 110
Condominiums à vendre 102
Entrepôts, garages et stationnements 112
Locaux et bureaux à louer 114
Locaux et bureaux demandés 115
Logements à louer 123
Logements à louer Centre Mauricie 124
Logements demandés 125
Maisons mobiles 101
Propriétés à louer ou demandées 106
Propriétés à vendre 104
Propriétés à vendre Centre Mauricie 105
Propriétés commerciales ou industrielles 103
Résidences, centres d'accueil 131
Terrains à vendre 117



Terrains à louer ou demandés 118
Terres, fermes à vendre, à louer 120
Terres, fermes demandées 119
Villégiature 137
Aménagement paysager 252
Animaux 241
Antiquités, artisanat, bijoux 239
Appareils électroménagers 237
Bois de chauffage 285
Chauffage, climatisation, vent. 284
Coin du bébé 261
Coin des mariés 264
Collections 295
Denrées alimentaires 267
Électronique et informatique 245
Équipement de commerce 228
Équipement de bureau 227
Instruments de musique 248
Machinerie, outillage 214
Machines à coudre 213
Marchandises diverses 298
Marchés aux puces 210
Matériaux de construction 282
Mobilier, articles de maison 235
On demande 297
Perdu / Trouvé 299
Photographie 249
Piscines, spas et accessoires 201



Portes et fenêtres 283
Produits santé, beauté et esthétique 265
Souffleuses 211
Tondeuses 212
Ventes de garage 205
Vêtements, fourrures 266
Agences de rencontres 307
Astrologie, cartomancie 310
Coiffure, esthétique 316
Compagnes, compagnons 301
Conversations 308
Cours, perfectionnement 320
Covoiturage 349
Déménagement, entreposage 329
Entrepreneurs 327
Entretien, rénovation 324
Escorte 309
Garderies, gardiennage 321
Massages 312
Massothérapeutes 315
Médecines alternatives 314
Paysagistes, déneigement 326
Peinture, décoration 328
Réceptions 335
Services divers 331
Services professionnels 311
Toitures 325
Voyages 350



Aides domestiques 418
Aides familiales 416
Emplois divers 413
Mannequins, modèles 403
Méthodes de recherche d'emploi 425
Musiciens, artistes 414
Personnel de métier 405
Personnel de restauration 402
Personnel de vente 408
Personnel demandé 412
Postes cadres, professionnels 420
Préparation de curriculum vitae 401
Représentants 415
Travail demandé 406



Associés demandés 501
Franchises 502
Impôts, comptabilité 503
Occasions d'affaires 504
Prêts, hypothèques 515
Services financiers 520



Autos à vendre 625
Autos, camions demandés 623
Autres véhicules 627
Camionnettes à vendre 626
Entretien, réparations 621
Garages de toile 622
Location 624
Machineries agricoles 635
Machineries forestières 636
Machineries lourdes 634
Pièces et accessoires 629
Remorques 631
Tracteurs 630
Véhicules lourds 632



Articles / équipements de camping 703
Articles / équipements de sport 702
Bateaux de plaisance 711
Caravanes, motorisés 728
Embarcations, moteurs 739
Motocyclettes 731
Motoneiges 722
Remorques légères 733
Tentes-roulottes 729
Tout-terrain 721
Vélos, bicyclettes 732



Avis, appels d'offres, soumissions 895
Communiqués 808
Encans 842
Non-responsabilités 806



Décès 905
In memoriam 935
Messes anniversaires 915
Prières 925
Remerciements 920
Services anniversaires 910
Services connexes 930

Vous pouvez nous joindre par téléphone

- au 819 378-8363 ou au 1 888 378-8363, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 17 h

et aussi

- PAR TÉLÉCOPIEUR T.-R. 819 691-4356
- OU COURRIEL vendu@lenouvelliste.qc.ca
  N'oubliez pas de mentionner votre nom, adresse et numéro de téléphone pour vous joindre.

Sur place

- 1920, rue Bellefeuille Trois-Rivières
- Lundi au vendredi 8 h 30 à 17 h

Par courrier

LES PETITES ANNONCES
LE NOUVELLISTE, C.P. 668,
Trois-Rivières G9A 5J6

Nos heures de tombée

- Petite annonce régulière
  Lundi 17 h (le vendredi précédent)
  Mardi au samedi 17 h (jour précédent)
- Encadrée
  48 heures ouvrables

AVIS Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous aviser aussitôt car notre responsabilité se limite à la première parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période créditée. Le Nouvelliste se réserve le droit d'accepter, refuser, annuler ou classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée. Certaines annonces sont payables à l'avance. Renseignez-vous auprès de nos préposés.

100 IMMOBILLIER

102 Condominiums, copropriétés à vendre

CONDO À LOUER OU À VENDRE
30, rue des Forges, vue sur le fleuve, stationnement intérieur, 858 pi². 819 374-1203, 819 692-0139.

PAISIBLE, condo style maison de ville, 5½, rez-de-chaussée, libre. Idéal pour semi retraités. **376-4980**

104 Propriétés à vendre

2500$, COMPTANT, FINANCEMENT PAR PROPRIO
, Mont-Carnel, 819 379-7480

7127, Marie-Boucher, Trois-Rivières, jumelée 2 étages, 2 salles de bains, sous-sol fini, 5 chambres, remise, libre, 181 500$. 819 609-1008

9 DE LA FOUGÈRE,
secteur Pointe-du-Lac, maison modèle neuve, joli cottage contemporain avec garage et grand terrain, bon prix, 819 691-7006

CHARPENTE DE MAISON
à vendre, idéal pour autoconstruction sur nos terrains ou le vôtre. **819 691-7006.**

VISITE LIBRE , 125 000$
Samedi 29 juin au 837, Principale, Saint-Sylvère, grande maison avec garage. Venez voir de plus près dès 10 h. Voir : duproprio.com/389091

106 Propriétés à louer ou demandées

GRANDE MAISON 2 ÉTAGES
secteur Pointe-du-Lac, sous-sol fini, garage, piscine, libre septembre, 1000$/mois.
819 840-6243

MAISON À LOUER,
Saint-Georges-de-Champlain, **819 538-5697**

NOUVELLE ANNONCE

MAISON de campagne, petit 5½, Yamachiche, juillet, à louer ou à vendre, chien accepté. 819 268-4225

MAISON jumelée, 7½, quartier tranquile, 525$, libre 1er juillet, Saint-Tite, **418-365-5269**

MAISONS à louer, 4 chambres, 2 salles de bains, foyer, garage, grand terrain, rabais ++, 819 375-0032.

106 Propriétés à louer ou demandées

MAISONS AVEC PYRRHOTITE
Nous sommes acheteur de maisons avec pyrrhothite payons le juste prix, pour évaluation: **819 377-8317.**

110 Condominiums, copropriétés à louer

4½ sur 2 étages, secteur Pointe-du-Lac, 752$/mois, tranquille, cour arrière avec cours d'eau, **819 448-0692**

CONDO DE LUXE 4½
splendide vue sur fleuve et pont Laviolette, libre, 1350pi² 28 Guay #6. 819 609-5601.

112 Entrepôts, remisage

ENTREPOT ou atelier à louer, 2500 pi² + mezzanine avec possibilité bureau, rabais ++, 819 375-0032.

MINI ENTREPÔTS À LOUER
spécial de printemps
5x10, 10x10, 10x15, 10x20
819 693-6515

114 Locaux, bureaux à louer

100 PI² À 5000 PI²
Locaux commerciaux industriels ou bureaux stationnement. 376-9909

2 bureaux, boul. des Récollets, avec salle de conférence, 295$/mois tout compris. **819 380-4353.**

400-1200 PI², idéal pour clinique ou commerce de santé, Trois-Rivières, boul. des Récollets, 819 372-4835

400 à 1100 pi², centre Louis Pinard, près Uqtr et Les Rivières, vaste stationnement, libre. 819 380-8822

500-8500 pi², Trois-Rivières Édifice à bureaux coin de rue, idéal clinique, commerces de service, grande fenestration, stationnement. 819 372-4835

500 à 3000 pi², pour bureau d'affaires, boul. Thibeau, à la sortie de l'autoroute 40 E, 40 000 véhicules/jour, 819 372-4835

500 à 5600 pi² pour locaux ou bureaux commerciaux, avec stationnement. Prix très compétitif. 819 377-7126

Bureau 2e étage, bien situé, 1000 pi² et plus, nouvelles rénovations, coin Hart et Des Forges, place d'affaires recherchés **819 371-3112**

BUREAUX et entrepôts à louer, commercial et industriel, secteur Cap, **libres. 819 696-3751**

114 Locaux, bureaux à louer

Centre-Ville 700$, espace à bureau avec aire d'exposition et entrepôt, 2100 pi², **819-266-5995**

ESPACES COMMERCIAUX
bureaux et industriels, 819 691-5650.
duguayimmobilier.com

FACE AU CENTRE LES RIVIÈRES
300 pi carrés pour bureaux d'affaires ou santé. (819) 691-7020 ou 819 692-3117

LOCAL commercial 1200 pi² 1er étage, rue Saint-Joseph, endroit très visible, pour bureau d'affaires, petite entreprise (pas de mécanique), vente ou service, 10$ du pi², **819 696-0438**

SPÉCIAL 1 MOIS GRATUIT
2200 pi car, rue Fusey, secteur Cap, 1250$/mois.
819 690-9855

116 Chalets et villégiature

CHALETS À LOUER
bord de l'eau, spa intérieur, de 2 à 8 personnes. Information : 1 450-835-3874

CHALET SUR TERRE À BOIS
50 acres, plantation de pins rouges 60 ans, autre bois mature mixte; mezzanine, le tout meublé, **accès route 359, Saint-Narcisse, 418 364-6193, 129 000$.** magella.b@globetrotter.net

117 Terrains à vendre

A Saint-Maurice, rue Toupin Montplaisir, 113 x 475 pi , 53 000 pi², sans voisin arrière, **sud-ouest, 819 377-6526.**

À PLACE T. MONTPLAISIR
limite Trois-Rivières sortie 210 nord, autoroute 40. Taxes 1/2 de Trois-Rivières 819 386-7975, 380-6440

AVEC SERVICES, secteurs: Pointe-du-lac et/ou Trois-Rivières, à prix concurrentiel, boisé, plusieurs sans voisin arrière, **819 691-7006.**

NOUVELLE ANNONCE

COMMERCIAL
Site exceptionnel, coin des Prairies et Mgr Laflèche, infrastuctures incluses, 43 000 pi², à 5,25$ le pi², négociable. 819 384-5173

PLACE BENOIT
à Saint-Maurice, terrain: 16 608 pi², prêt à construire **Daniel.** 1-**514-781-4681**

117 Terrains à vendre

PLATEAU DES PRAIRIES
Terrains pour **duplex et unifamiliale**, prêts à construire, fond de sable. Pour autoconstructeurs. 819 701-1316, 819 697-9900.

TERRAINS pour autoconstructeur, secteur Fief KI-8-EB, 8000 pi² à 15 000 pi². 819 668-1376

TERRASSE des Capitales secteur Cap, boisé, fond de sable, prêt pour autoconstruction. 819 609-7884
Financement Desjardins
www.vagasinc.ca

TERRE DÉVELOPPEMENT
Secteur Pointe-du-Lac, environ 4 millions pi², financement disponible.
819 996-0242

Le Nouvelliste cyberpresse.ca
Une combinaison imbattable
378-VEND-U / 537-VEND-U

122 À sous-louer

TRES beau condo 4½, très grandes pièces, garage, stationnement extérieur, bain tourbillon double, douche avec sauna+radio, beaucoup de rangemnt, fenestration abondante, libre 1er août, 805$. 819 269-1444

123 Logements à louer

4½, 5½, béton, 1 mois gratuit, style condo, Côte Rosemont, libre et juillet, 450 568-2004, 819 698-9378

1½ - 275$ À 325$
meublés, chauffés, éclairés centre-ville, Cégep et UQTR **819 376-3372, 819 696-0642**

1½, 3½,4½, luxueux, style condo, à partir 550$/mois, non chauffés, non éclairés, 819 698-3195, M. Beaudry.

1½, 3½, 4½, STYLE CONDO
690, rue L'Esplanade, meublés ou non, piscine
819 374-2454, 374-7817

1½ , 355$, PRÈS UQTR, STUDIO
près de tous les services, rangement, stationnement, buanderie, chauffé, éclairé, meublé, **819 696-3454 ou 996-0242**

1½, 3½, ET CHAMBRES
pour étudiants, 819 691-2999 ou 819 695-3939.
www. lecoinuniversitaire.com

1ER JUILLET, 1MOIS GRATUIT
4½, 3½, rue Forget, demi-sous-sol très éclairé, pas de chien, **819 696-0438.**

123 Logements à louer

1ER JUILLET
4½ récent, 2e étage, près église Pointe-du-Lac, sans tapis, douche séparée, pas de chien, préférence 50 ans et plus, 615$, non chauffé, non éclairé, 696-0438

1ER JUIN, 819 696-0438
4½ rénovés, 793 rue Sainte-Catherine, 2e et 3e étage, plancher de bois et céramique, pas de chien, 460$.

1MOIS GRATUIT, 5½, 3½,
Matteau, grandes pièces, intercom, stationnements déneigés, rangements intérieur/extérieur, **373-5012.**

★ 1 MOIS GRATUIT
5½, très propre, stationnement, près centre-ville juillet ou avant 372-4835.

1 mois gratuit, à 710$, secteur rue de Saint-Bruno, grand 4½, style condo, 2 stationnements, planchers bois flottant, céramique, 2 grandes chambres avec «walk in», beaucoup de rangement, très propre, chien interdit, sur rendez-vous: 819 695-0156 ou 692-3373

1 MOIS GRATUIT,
Lorette, 4½, (secteur Cap), grandes pièces, rénové, bois franc, stationnement, 530$, chauffé, 819 373-5012.

1½ STUDIO, PRÈS UQTR
immeuble tranquille, meublés, chauffés, éclairés, buanderie, stationnement, à partir de 345$. **372-6798.**

NOUVELLE ANNONCE

2½, 1er étage, **4½**, 2e étage, à Yamachiche, libre, petit chien accepté,
819 268-4225

2½, 3½, LIBRES OU JUILLET
avis aux plus de 50 ans, prix imbattables, refaits à neuf, chauffés, éclairés, stationnements, 819 372-4835.

2½, 3½, refaits à neuf chauffés, éclairés, stationnement, buanderie, libres ou juillet, 819 372-4835

2½, 3½, SEMI-MEUBLÉS
à partir de 360$, chauffés, éclairés, centre-ville.
819 695-3126, 819 701-7981

2½, À SAINT-MAURICE
chauffé, éclairé, semi-meublé, bois franc, libre, 315$. **819 247-3080**

2½, FACE PARC PIE-XII,
semi-meublé, propre, tranquille, libre juillet ou avant
819 379-3359, 819 696-8047

123 Logements à louer

2 GRANDS 5½,
dans Sainte-Marguerite, 1 avec garage et sous-sol.
819 691-2999

2½, meublé, chauffé, éclairé, près du sanctuaire, 2e étage, stationnement, libre, 430$/mois, 819 841-5176

2 MOIS GRATUITS,
4½,5½
Maskinongé,
819 227-2277

2 MOIS GRATUITS
Grand 4½, neuf, secteur Cap, 710$/mois, enquête de crédit. Contactez Yves au : 819 375-6180, 819 944-5010

NOUVELLE ANNONCE

2½ neuf, libre, secteur Cap, meublé, chauffé, éclairé, stationnement. **819 378-2929 ou 819-383-9993**

2½, PRÈS CENTRE-VILLE
chauffé, éclairé, semi-meublé, près des services,1er juillet, 372-4835.

2½ , RÉNOVÉS, CENTRE-VILLE
chauffés,éclairés, semi-meublés, à partir de 340$/mois. 819 448-5288 ou 448-3804

3½, 1ER CENTRE-VILLE
Chauffé, éclairé, semi-meublé, 1 mois gratuit, 425$, libre. **819 691-6441**

3½, 1 mois gratuit, 1er juillet, secteur Cap, planchers céramique et flottant, entrées laveuse-sécheuse, propres, frais peints, 345-415. 819 609-4758

3½, 1 MOIS GRATUIT,
juillet, insonorisé, grandes pièces modernes, stationnement intérieur, ascenseur, intercom. **819 609-0425**

3½, 277, Boul. Sainte-Madeleine, secteur Cap, rénové, frais peint, libre 1er juillet. **819 691-5416**

3½- 320$,4½-380$, 5½- 470$
rénovés, secteur Cap, libres. 380-4782 ou 909-3299

3½, 4½
1mois gratuit, plafond 9 pieds, style époque, rue Royale, stationnement, balcons, propre, à partir de 400$. **819 266-5995**

3½, 450$,CHAUFFÉ, ÉCLAIRÉ LIBRE, rue Notre-Dame ouest, plancher flottant,
819 698-3423

3½, 4½,5½, 1 MOIS GRATUIT
près du Cegep, bois flottant, grandes pièces, stationnements, à partir de 410$.
819 691-6441

123 Logements à louer

3½, 4½, 5½, 6½, RABAIS ++
style condo, foyer, garage, bois, céramique, climatiseur.
819 380-3491, 819 375-0032

3½ ,4½,5½ , RABAIS ++
Récent, ascenceur, garage, bois, vue rivière, céramique, foyer, **380-3491, 375-0032**

NOUVELLE ANNONCE

3½, 4½, 5½
rue Sylvain, près Uqtr, libres ou juillet.
819 698-1821, 692-0764

3½, 4½, 5½, SECTEUR CAP
Rabais ++, Bois, céramique tranquille, stationnement, **819 380-3491, 375-0032.**

3½, 487, De La Vérendrye, poêle, frigo, laveuse/sécheuse inclus, 385$. Références. 819 372-5352

3½-4½, à louer pour le 1er septembre. Information: Nicole, **819 840-4031**

3½, 4½ ET 5½
libres immédiatement,Maskinongé, 335$, 355$, 450$, 819 296-3487, 450 470-9682

3½, 4½, Trois-Rivières et secteur Cap, personnes tranquilles.
819 293-9526, 819 293-5173

3½, 5½, secteur Trois-Rivières, bois franc, semi-meublés ou non.
819 378-9325

3½, À SAINT-MAURICE
chauffé, éclairé, semi-meublé, bois franc, libre, 375$. **819 247-3080**

NOUVELLE ANNONCE

3½, chaufffé, éclairé, près Cegep, Uqtr, hôpital, libre, stationnement, 455$/mois, 819 378-6431

3½ ET 2½
275$ ET PLUS
Secteur Cap, près de tous les services, plusieurs options disponibles. 819 694-7147, 819 285-2585.

3½ FACE CARREFOUR
PRIX réduit, chauffé, eau chaude, tranquille, libre, 415$. **819 371-8544.**

3½, GRAND
1er étage, entrées laveuse, sécheuse, fenestration neuve, stationnement inclus, près centre-ville, libres ou juillet. 819 372-4835.

3½, idéal personne de + de 65 ans, chauffé, éclairé semi-meublé, 1 mois gratuit.
819 694-0445

123 Logements à louer

3½ (libres et juillet); **4½,** rue Patry; **4½** secteur Sainte-Marthe, vue sur le fleuve
819 696-3751

3½, meublé, chauffé, éclairé 991 Saint-Paul, Trois-Rivières. Idéal 40 ans et plus. Pas d'animaux.
819 380-3250, 819 379-5126

3½, meublé, chauffé, éclairé, libre, 450$/mois, bien situé boul. Sainte-Madeleine. Idéal 55 ans et +. 374-5031

3½ , PRÈS UQTR, CEGEP
semi-meublé, idéal étudiant ou personne responsable, 1 mois gratuit. 819 371-2169

3½, près Uqtr, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, intercom, Pas d'animaux. 371-8565

3½, rue Royal, non chauffé, non éclairé, stationnement, remise **819 376-4489**

NOUVELLE ANNONCE

3½, secteur Cap, près bibliothèque, chauffé, éclairé, stationnement, libre 1er août, 485$. 819 609-5089

3½, secteur Sainte-Angèle-de-Laval, entrées laveuse/sécheuse, 365$, chauffé, éclairé.**1- 514 233-6443.**

3½, STYLE CONDO, 482$
face parc des Ormeaux, idéal 40 ans et +, août.
819 694-1681,819 696-7877

4½ 1ER JUILLET, 610$/MOIS
Très grand, construction 2012, insonorisé, intercom, conciergerie. 819 609-0425

4½, 1 MOIS GRATUIT
PROMOTION 10 JOURS
1er juillet, très grand, moderne, insonorisé, près des services, intercom, balcon rangement, stationnement.
819 609-0425

4½, 1 mois gratuit, secteur Sainte-Marthe, chauffés, éclairés, stationnement, rangement, 819 376-4489

4½, 2e étage, 425$/mois libre 1er août, secteur Trois-Rivières-Ouest
819 692-9150 après 17 h.

NOUVELLE ANNONCE

4½, 2e étage, non chauffé, non éclairé, grand balcon arrière, remise, 230 Rochefort, 450$. **819 373-0809**

4½, (2 mois gratuits) , sans tapis, , 1er ou 2e étage, balcon, 482$, près Les Rivières et Uqtr. 819 378-5039

123 Logements à louer

4½, 3½, 5½, 1ER JUILLET
promotions disponibles
chauffés, éclairés, concierge stationnement, 696-7454.

4½ - 3½, TRÈS GRANDS
Grandes pièces modernes, comptoir granit, insonorisés, près des services, conciergerie, intercom, balcon, rangement, ascenseur, stationnement intérieur.
819 609-0425

4½, 5½, 6½, Marion, libres, planchers flottant, de 605$ à 730$, près des services. (819) 694-0778, 699-1809

4½, 5½, à Trois-Rivières, 1er 2e ou 3e étage, rues Saint-Olivier, Gingras, Sainte-Angèle, pas d'animaux, 819 388-2289 ou 819 244-7937.

NOUVELLE ANNONCE

4 ½, 5 ½, CÔTE RÔSEMONT
coin Cherbourg, style condo,
819 698-1821

4½, 5½ ET 3½, GRANDS
aire ouverte, bois, céramique, balcon, tranquille, 819 372-6701,819 697-7556

4½, 600$, chauffé, éclairé, grand, 2 chambres, beaucoup de cachet, boiseries, flottant, 819 448-5938.

4½, 6½, 1 MOIS GRATUIT
rénovés, style condo, stationnements, rue Marion, libres, 585$. **819 691-6441**

4½ à 375$/mois, 2e ou 3e étage, rue Gingras ou Saint-Olivier, idéal personne seule. 819 388-2289 ou 819 244-7937.

4½, arrière Galeries du Cap, non chauffé, non éclairé, stationnement déneigé,
819 375-3371

4½ ET 5½
100$/ MOIS DE RABAIS
À 2 pas des Galeries du Cap, fraichement rénovés au goût du jour, planchers béton. 694-7147, 285-2585.

4½, GRAND
eau chaude fournie, secteur recherché, Cap-de-la-Madeleine, 395$. **819 807-0245**

4½, JUILLET
Trois-Rivières,non chauffés, non éclairés, stationnement pas de chien. 819 374-0917

4½, LIBRE, SECTEUR CAP
grand 4½, constrcuction récente, remise, plancher de bois, 495$. **819 233-3706**

4½, LUXUEUX, STYLE CONDO
Secteur Trois-Rivières-Ouest (Boul. Jean XX111), climatiseur, balayeuse centrale, garage, près de tous les services, prêt 1er septembre
www.maskbec.com
819 531-0400

4½, PRÈS GALERIES DU CAP,
eau chaude fournie, planchers flottant, immeuble bien entretenu et paisible.
819 609-1333, 376-3870

NOUVELLE ANNONCE

4½, près Les Rivières, 2e étage, beau, sécuritaire, éclairé, eau chaude fournie, idéal personne tranquille, 378-2101, 1-418-626-6922.

4½ PRÈS LES RIVIÈRES
immeuble tranquille,rénové, rangement, stationnement, non chauffé, non éclairé, 550$/mois. **819 692-2727.**

4½
PRÈS RIVIÈRE SAINT-MAURICE
819 379-6768

NOUVELLE ANNONCE

4½, refait à neuf, secteur Cap, tranquille, non chauffé, non éclairé, 450$/mois, 819 944-2166 ou 819 374-3134

4½, rue Chapleau, près Galeries Cap, impeccable 590$, chauffé, éclairé, stationnement. **819 378-5039**

4½, rue des Géraniums, secteur Sainte-Marthe, 2e étage, non chauffé, non éclairé, 490$; **4½,** sous-sol, chauffé, éclairé, 490$, juillet 2013. **819 691-5416.**

NOUVELLE ANNONCE

4½, RUE PATRY
Rénové, secteur Cap, eau chaude fournie, rez-de-chaussée. **819 384-3405**

4½, secteur Cap, 2 mois gratuits, 2e étage, remise, stationnements, flottant, frais peint, 465$. 819 370-3818

NOUVELLE ANNONCE

4½,
secteur Trois-Rivières, près Parc Pie X11, 2e étage, très grand, 500$. **819 692-1203**

123 Logements à louer

4½, style condo, cour arrière, non chauffé, non éclairé, stationnement, 480$/mois, 1-514 351-3734

4½, STYLE CONDO,
garage intérieur, rue de Soulanges, près du Centre Les Rivières, secteur paisible, bain tourbillon, douche vapeur multijet, 825$/mois, **819 448-2255**

4½ TRÈS GRANDS
Face au Carrefour Trois-Rivières-Ouest, rénovés, rez-de-chaussée pour juillet et 1er étage pour septembre. 819 694-7147 ou 285-2585

5½, 1945, LAVIOLETTE,
2e étage, grand, 1 stationnement, 470$/mois, juillet, près autobus, **819 374-5386**

5½, 1ER JUILLET OU AVANT
Trois-Rivières, impeccable, propre, tranquille, ensoleillé, balcon. **819 701-0974**

5½, 2½, 1½ PRÈS UQTR
cuisinette et salle de bains privées, chauffés, éclairés, libres, stationnement. 819 698-4884, 1-800-561-0037

5½-3½ secteur Cap, 485-335, rénovés, stationnement, juillet. 819 228-1681

5½, 69 A, Fusey, propre, bien situé, lave-vaisselle stationnement, libre, références, 530$. 819 372-5352

5½ À LOUER
près Cégep,
rue Marguerite Bourgeois.
819 691-2999

5½, AVEC REMISE
arrière Galeries du Cap, propre, paisible, flottant, conciergerie, à partir de 520$. 692-3117, 691-7020

5½,champêtre, cour, stationnement,650$, non chauffé, non éclairé, secteur tranquille,centre-ville, 371-3112

5½, grand, 5895 Fabre, rez-de-chaussée, secteur Trois-Rivières-Ouest, près Maxi, **1 mois gratuit 696-5240**.

5½, grand, tranquille, bois, céramique sur 2 paliers, secteur Trois-Rivières-Ouest **819 697-7556.**

5½, NON MEUBLÉ, JUILLET,
Place P.-E. Trudeau, grand rangement intérieur.
819 379-5126.

5½, près de Laviolette/Saint-Maurice, 3 chambres, salon double, références, pas de chien, 525$, 514 502-5951.

5½, près UQTR et Centre Les Rivières,non chauffé, non éclairé, **819 244-3955.**

5½, RÉNOVÉ, MOIS GRATUIT
secteur Trois-Rivières-Ouest immeuble tranquille, 2 paliers, rangement, stationnement, 625$. **819 692-2727**.

5½, rue Duguay, secteur Cap, chauffé, planchers bois et flottant, accès cour arrière, stationnement 819 609-4299

5½, RUE FUSEY,
non chauffé, non éclairé, 450$/mois.
Daniel: 819 694-5115

5½, rue Rochefort, secteur Cap, près école et église, 2e étage, 400$/mois, libre 1er juillet. **819 691-5416**

5½, RUE VAILLANCOURT,
secteur Cap, grand, propre, 2 portes patio, pour juillet, 560$, 819 697-7380.

5½, secteur Sainte-Marguerite, près de l'Uqtr, sous-sol, style loft, 595$/mois, chauffé, éclairé, 819 377-3304, 819 691-6746.

5½, STYLE CONDO, GARAGE
boul. des Prairies, rue du Parc et boul. Mauricien, près des sorties d'autoroutes, 785$/mois, **819 448-2255**

5½, STYLE CONDO, GARAGE
rue de Soulanges, 2 minutes du Centre Les Rivières, secteur paisible, bain tourbillon, douche vapeur multijet, 825$/mois, **819 448-2255**

5½ TRÈS GRAND,
près des galeries du Cap, chauffé, éclairé, eau chaude rez-de-chaussée, bois flottant et céramique, 640$, 819 380-4700 ou 819 609-6215

6½, Sainte-Marguerite, très éclairé, rénové, près Cegep, Uqtr, commerces, 1 stationnement, 620$ non chauffé, non éclairé. **819 698-0074**

BÉCANCOUR, GRAND 4½
Style condo, tranquille, planchers: flottant et céramique, libre, **819 288-5394.**

BORD FLEUVE, RABAIS ++
2½, 3½, 4½, 5½, garage, foyer, ascenseur, possibilité meublés. **691-7045, 375-0032**

123 Logements à louer

DOMAINE GODEFROY
Construction récente
2 stationnements, remise, très grand **4½,** style condo, 685$; **5½,** 690$, piste cyclable, près du pont
819 244-1726
www.habitationsparis.com

LIBRE 1er septembre, 4½, rez-de-chaussée, climatiseur, aspirateur central, foyer, bois francs.
819 692-2922

LIBRE, Saint-Boniface, 3½ neuf, idéal pour personne âgée ou seule, 425$ non chauffé non éclairé. Non fumeur. **819 535-5194**

SAINTE-SOPHIE-DE-LÉVRARD
face à l'église, 7½, rez-de chaussée, libre
819 288-5376

SECTEUR Trois-Rivières-Ouest, **4½,** 2690-2692, rue Brodeur, rénovés, stationnements, près des services, 575-595/mois. Téléphoner ou texer au **514-883-1868**

Style loft, nouvelles rénovations, en plein coeur du centre-ville, rue Des Forges. à partir de 650$ 819 371-3112

URGENT, 1 MOIS GRATUIT
Grands 3½, rue Fusey (Secteur Cap), libre et juillet, 440$/mois. 819 690-9855

124 Logements à louer Centre-Mauricie

1ER ÉTAGE, 5½ + SOUS-SOL
rénové, 2573 Papineau, à Shawinigan. Pas d'animaux. stationnement. 691-7441

3½-320$, 4½-390$, 5½-480$
Shawinigan-Sud, eau chaude, **380-4782**
ou 819 909-3299

NOUVELLE ANNONCE

3½, 4½, 5½, SHAWINIGAN
service de conciergerie
819 534-3120

4½, 2444 rue Saint-Jean, Shawinigan, 350$/mois,rien d'inclus, libre présentement, 418-655-3396

4½, 2e Rue, Shawinigan, 3e étage, près du parc Saint-Maurice, pas d'animaux, 360$/mois. 819 537-8375

4½, 2 salles de bains, 3 paliers, sous-sol fini, salle de lavage + douche, cour arrière, remise, pas d'animaux,1285, 123e rue, Shawinigan- Sud, 819 539-2283 819 531-2140

4½, MONT-CARMEL
2e étage + loft, 2 portes patio, flottants, très propre, piscine, foyer, 575$. 536-4108

À SHAWINIGAN
3½, 4½, 5½, services tout compris, intercom, piscine, sécuritaire, **819 539-3897.**

127 Chambres à louer

**35$,** jour, chambre, studio, travailleurs, 20$, 30 jours, nouveau concept, 94, Fusey
819 696-0642, 376-3372

À PARTIR DE 200$
accès cafétéria et buanderie secteur tranquille, près de la piste cyclable et transport en commun, 819 372-4835

CHAMBRE À CHAMPLAIN
chauffée, éclairée, meublée, bord du fleuve, 250$/mois,
819 295-5252

CHAMBRES, 190$ À 250$
tout compris, centre-ville, 1er mois à 50%, rénovées, 819 384-4245 ou 698-3195

CHAMBRES à partir de 200$/mois, chauffées, éclairées, meublées,câble fourni, non fumeur.**819 694-0445**

Dépendances? Pour vous ou un proche SERVICE GRATUIT Jean Bouchard 819 378-2245

CHAMBRES, meublées, chauffées, éclairées, câble, possibilité de WIFI à partir de 360$/mois. 819 244-7454

PRES les Rivières, tout compris, idéal pour personnes âgées, étudiants.Très tranquille et sécuritaire, personne sérieuse seulement.
819 840-5900

SECTEUR Cap, stationnement, idéal pour mère monoparentale ou musicien, piscine, climatieur, non fumeur, 550$. 819 269-1444

131 Résidences, centres accueil

NOUVELLE ANNONCE

1½ À LOUER
tous les services personnalisés, infirmière, caméra.
819 996-6452, 819 374-2184

200 MARCHANDISES

205 Ventes de garage

NOUVELLE ANNONCE

29 et 30 juin au 2070 rue d'Oslo (secteur Cap), jouets, vêtements enfants, etc

NOUVELLE ANNONCE

29 juin dès 9 h, meubles, électroménagers, etc.. . au 8147, J.A. Vincent.

NOUVELLE ANNONCE

BEAUCOUP D'ARTICLES
à vendre. 155 Garceau
819 693-2794

NOUVELLE ANNONCE

LARGE vente de garage au 2635, route du Port, Nicolet, les 29-30 juin, de 10h à 15h.

SAINT-SYLVERE
Plusieurs familles, dans le stationnement de l'église, le 29 juin. Si pluie, remis au 30 juin. Places disponibles.
819-285-9111

NOUVELLE ANNONCE

VENTE 28-29 et 30 juin, au 11 875, boul. Saint-Jean, Trois-Rivères, dès 7h30

212 Tondeuses

NOUVELLE ANNONCE

2 TONDEUSES LAWN BOY,
2 temps, commerciales, 1 auto-motrice, 1 à poussée. Très bon état. 819 350-6508

237 Appareils électroménagers

BEAUDET MEUBLES
Appareils, neufs et usagés. pièces, 164 Sainte-Madeleine, Cap. 819 374-5031

B.R. SERVICE ENR.
Réparation, achat, vente, d'appareils électroménagers depuis 36 ans, pièces de toutes marques, 268, Saint-Laurent, secteur Cap.
819-376-0559

241 Animaux

PRENDRAIS petit chien que vous donneriez.
819 719-0999

283 Portes et fenêtres

PORTES DE GARAGE
et remises, neuves ou usagées. Différentes grandeurs.
819 228-2569 ou 228-4440

284 Chauffage, climatisation

CLIMATISEUR portatif, 3 dans 1, 12 000 btu, comme neuf, bon prix. **537-1505**

285 Bois de chauffage

1RE QUALITÉ
bois semi-sec, rond ou fendu, livré. 418-328-8105

BOIS DE CHAUFFAGE
Érable, merisier, hêtre, première qualité, possibilité en longueur. **819 535-3543.**

298 Marchandises diverses

CABANONS: 10 x 16 pi, 1949$; 12 x 16 pi, 2199$; 15 x 20 pi, 3099$; 20 x 30 pi 5899$; autres grandeurs disponibles. Livraison et installation gratuites. RBQ 8213-9338-04. **450 632-0007**

FILMS 8MM ET SUPER 8
Faites transférer vos souvenirs sur DVD. Cassettes VHS, BETA
GILLES: 819 693-6290

PONCEAUX ET DRAINS,
neufs et usagés. Livraison. 819 377-1226, 819 696-0908

300 SERVICES PERSONNELS

301 Compagnes, compagnons

NOUVELLE ANNONCE

HOMME soixantaine cherche femme pour amitié, petits voyages, poids santé.
819 841-2686

307 Agences de rencontres

www.coeursenchantes.com
Rencontres sérieuses , (photo) Sylvie: **819 373-0181**

309 Escortes

COUP DE COEUR

819 944-7007, 24/24
Jolies jeunes femmes
Se déplacent, reçoivent.
Climatisé. Duo disponible
Engageons 18 ans et plus.

10 H AM, 819 701-6382
Jolies filles sexy, sensuelles et souriantes. Se déplacent, reçoivent. Engageons.

NOUVELLE ANNONCE

819 244-0446 LAYLA
Beauté fatale,
cochonne extrême

NOUVELLE ANNONCE

819 668-1098
35 ans, 5 pi, 4 po,
105 lb, 34C,

310 Astrologie, cartomancie

NOUVELLE ANNONCE

819 694-9531
Santé, travail, amour
Cartomancienne, numérologue et voyante. Francine.

312 Massage

371-7505, MÉLANIE
Excellent massage complet. Viens relaxer, de 8h à 21h

NOUVELLE ANNONCE

COUP DE COEUR

❤ 819- 944-7132 ❤
ÉROTISME/SENSUALITÉ
Osez **XXX,** climatisé
***Leena*, 38DD, dès 10 h**
SPÉCIAL VACANCIERS

★MASSAGE À L'HUILE★
essentielle, de 9 h à 22 h
avec Olivia. 819 698-4058

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE de détente
7jours/7 de 9 h à 21 h 30
Denis: 819 374-8591

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE de détente,
de 9 h à 17 h.
Lynn : 819 380-8596

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE PLUS, 7/7 JOURS
Entre hommes seulement, discret. ★ 819 695-2333 ★

NOUVELLE ANNONCE

VOUS désirez un massage complet ? Appelez au :
819 247-3147 de 8 h à 20 h

312 Massage

MASSAGE JOLIE ASIE
spécial 30$
7 JOURS / SEMAINE de 9 h à 22 h
819 378-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières
3261926

315 Massothérapeutes

373-3305
Accorde-toi du bon temps. Bon massage. Jour et soir

374-4794 ANOUK
Vous êtes unique, vos besoins le sont aussi.

698-7014, MURIELLE
massothérapeute certifiée. Assurances acceptées.

BONJOUR! Faites une pause, excellent massage, dès 8 h le matin.
698-8084

MASSAGE DE DÉTENTE
suédois de 9h à 21h.
Unik Santé. 819 909-4433

NOUVELLE ANNONCE

MASSAGE PROFESSIONNEL PAR UN THÉRAPEUTE
819 386-2240

MONIQUE , MASSAGE
californien, réflexologie dès 9 h. 819 693-1522

Dépendances? Pour vous ou un proche SERVICE GRATUIT Jean Bouchard 819 378-2245

324 Entretien, rénovation

ARMOIRES EXPERT PLUS
armoires de cuisine et salle de bains, 27 ans d'expérience, estimation gratuite,
819 376-4333

ASPHALTE, ENTRÉE D'AUTO
rafraîchissement, réparation et fissures, **819 383-1390.**

B M EXCAVATION
Mini pelle, conteneur, terassement complet, sciage de béton, défaire et refaire: entrée d'auto, patio, trottoir en béton.**819 383-1390**

BRIQUETEUR,
30 ans d'expérience, ferait toute réparation de brique, pierre et cheminée
RBQ 8333-0936-59
819 698-2478

NOUVELLE ANNONCE

REPARATION de fissures dans le béton (fondation, infiltration d'eau, etc.)
Travail garanti. Marco,
FISSUREX 819 266-2722

325 Toitures

247-8648 (819)
toitureneuve.com
Certifié Reno-Maître Couvreurs, toitures de bardeaux estimation gratuite.

696-2831
GRAVELCONSTRUCTION.NET
Les spécialistes du bardeau
Estimation gratuite.
Garanti à vie!

819 609-6782, 819 384-2754
819 692-5652
Toitures Dany Mascotte, Estimation gratuite. Prix très compétitifs, accréditée par BP. Ouvrage garanti 10 ans.

COUVERTURES (réparations). Estimation gratuite. M. Beaulieu, **819 378-1594**

LES CONSTRUCTIONS FMT DIVISION BARDEAUX
Estimation gratuite, travail professionnel et garanti.
RBQ 5665-1318-01.
Prix compétitif
Francis P. 819 384-6055
Frédéric M. 819 699-8362

TOITURE PREMIUM
bardeau et toit plat, estimation gratuite, travaux garantis, service après vente,
RBQ 5564-9551-01
819 448-6262

326 Paysagistes, déneigement

ÉMONDAGE J.B
Abattage, souche, taillage, plantation, bois de chauffage. **819 383-1390.**

POUR travaux d'aménagement paysager : muret, pavé uni, taille haie. 25 ans d'expérience. Travail garanti. Jean-Claude **819 386-5623**

312 Massage

MASSAGE JOLIE ASIE
spécial 30$
7 JOURS / SEMAINE de 9 h à 22 h
819 378-1688
3035, boul. des Forges, Trois-Rivières
3261926

326 Paysagistes, déneigement

SERVICE PAYSAGER 2000,
25 ans d'expérience, travail bien fait et garanti, prix compétitifs, pavé uni, muret et plusieurs autres services fournis en construction, responsable de projet:
Stéphane, 819 690-0588

329 Déménagement, entreposage

À BAS PRIX
DÉMÉNAGEMENT
J.-P. GÉLINAS: 692-7229

DEMENAGEUR local et distance, emballeurs et boîtes disponibles. 819 378-5263

331 Services divers

ATTENTION! Débosseleur peintre, 37 ans d'expérience. Bas prix. 819 372-3951

PLANIFICATION d'évènements et de mariage. Discomobile, privé ou corporatif.
www.erggroupmpromooonly.com 514 343-0119

CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis, Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

350 Voyages

NOUVELLE ANNONCE

VOYAGES ARC-EN-CIEL
NOUVEAUTÉS
6, 7 et 20 juillet : Hairspray /souper/ 169$, excellents billets
1er août : Femme cherche homme désespéremment, théâtre Saint-Adèle/ souper/ 119$
2 août : Grâce Kelly et dîner au chic Hôtel St-James 125$
10 et 17 août : Don juan/ souper/ 199$
21 août : Finale des feux Loto-Québec sur le Louis Jolliet/ souper/ 169$
6 septembre: Entre l'Écosse et l'Irlande/ diner/ 85$
12 septembre: Paris en scène/ diner/ 105$
Informez-vous sur nos mardis en folie 35$/personne, taxes incluses
Nicole Lacroix: 374-0747
Permis du Québec

400 OFFRES D'EMPLOIS

Les postes annoncés dans le secteur offres d'emplois, sont assujettis à la loi #50. Ces postes s'adressent donc également aux hommes et aux femmes.

402 Personnel de restauration

AIDE-CUISINIER(ÈRE) ET COMMIS-CAISSIER(ÈRE)
temps partiel jour, soir. Demandez Line ou Louis, 819 379-1515. Envoyez curriculum vitae à bélanger_louis@videotron.ca

SERVEUSE AVEC EXPÉRIENCE
temps plein, communiquer ou se présenter au restaurant Le Sieur de Laviolette demander M. Louis.
819 373-2200

405 Personnel de métiers

CHARPENTIERS menuisiers pour travaux commerciaux, secteur de travail : Rive-Sud de Montréal et Rive-Sud de Québec, recherche travailleurs autonomes ou sous-traitant. Contactez Serge au 514 293-2961

NOUVELLE ANNONCE

CHAUFFEUR CLASSE 1,
pour transport de copeaux, région Mauricie. Temps plein jour et soir. Expérience un aout. Envoyer curriculum vitae, dossier de conduite et permis de conduire à:
Ressources humaines
355, Pierre Laporte,
Nicolet, J3T 1K5

EBENISTE 3 à 5 ans d'expérience pour assemblage et fabrication d'armoires de cuisine, 40 h/semaine, très bon salaire selon compétence, Nicolet. Contacter Michel au: **819 696-4455**

INSTALLATEUR d'antenne satellite demandé, temps plein. Communiquez au : 418 365-6044 ou 418 365-5142, demandez René.

412 Personnel demandé

NOUVELLE ANNONCE

RECHERCHE homme ou femme pour faire le ménage dans un bloc de 60 logements. 12 à 15 heures/semaine. **418 455-2883**

Centre prévention suicide les Deux Rives
INQUIET POUR UN PROCHE?
1 866-APPELLE (277-3553)

413 Emplois divers

PREPOSE(E) aux bénéficiaires demandé(e), temps complet de nuit et temps partiel. Expérience un atout. 10,50$/l'heure. **Saint-Luc-de-Vincennes. 819 375-0705 ou 819 609-4600.**

500 PROPOSITIONS D'AFFAIRES

520 Services financiers

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis 25 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire.
1 seul paiement , sans intérêt. Appelez-nous:
1-800-465-3809
819 370-2020
Jean Fortin et associés
syndic de faillite.

CONSOLIDATION DE DETTES
personnelle ou commerciale Un seul versement par mois. Cartes de crédit, Hydro, impôts, prêts, TPS, TVQ, saisie, etc. Refaites votre crédit. De 8 h à 20 h, 7 jours/7.
1 888-371-0661

PRÊT DE 500$
Aucune enquête de crédit.
Crédit Courtage
1-866-482-0454

600 TRANSPORTS VÉHICULES AUTOMOBILES ET MACHINERIES LOURDES

623 Autos, camions demandés

ACHAT de véhicules pour recyclage. Prix compétitifs. Remorquage gratuit. Accrédité S.A.A.Q.
Kenny U-Pull 819 378-4848

625 Autos à vendre

CHARGER 09, sport, rouge salle de montre, 75 000 km, à voir, sérieux 819-227-4000

NOUVELLE ANNONCE

KIA Rio 2003, 1.5L, manuelle, 174 000 km, bonne condition, 1500$. 692-7973

MERCEDES Benz 2005, C 230, Krompressor, automatique, bas millage, intérieur et extérieur noir, 12 900$
Autochoix Inc. 819 370-7244

VOVLO S80, 2006, noire, intérieur beige, 135 000 km, balance de garantie jusqu'en 2014 ou 185 000 km,11 900$.
Autochoix Inc. 819 370-7244

626 Camionnettes à vendre

NOUVELLE ANNONCE

DODGE Ram Laramie 2011, 2500 heavy duty, boîte de 8 pi, cabine Leer, 4 portes, cuir, toute équipé, moteur comings diesel 6.7 L, fin de garantie mai 2016. 38 900$.
819 619-0064

635 Machineries agricoles

NOUVELLE ANNONCE

VOITURE à foin Normand, 6 roues; fileur à foin New Holland 256. 819 228-2466

700 SPORT - PLEIN AIR VÉHICULES RÉCRÉATIFS

728 Caravanes, motorisés

FIFTH WHEEL 27 pi, Cardinal, propre, bijou! Équipée, 12 900$. 819 539-3730

729 Tentes-roulottes

AEROLITE 2003, qualité supérieure, A-1, toute équipée, 10 pi, 3900$, 819 375-9430

731 Motocyclettes

SCOOTER Suzuki Bergman, 2004, 25 000 km, très très propre, mécanique A-1, 2300$. 819 909-4857

CE QUI FAIT LA FORCE DES PETITES ANNONCES Le Nouvelliste cyberpresse.ca
La courte période de production



- **TRSA-3752513 — OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE MACHINE;** opérer de la machinerie destinée à la transformation de produits alimentaires; Scolarité : Secondaire; Salaire 12,00$/heure; 40 heures/sem
- **TRSA-3752556 — CHAUFFEUR/CHAUFFEUSE DE POIDS LOURD;** chauffeur/manoeuvre pour notre division d'asphaltage et d'excavation; Scolarité : Secondaire, Permis de conduire classe 1; Salaire à discuter;40 heures/sem
- **TRSA-3752603 — TECHNICIEN/TECHNICIENNE EN COMPTABILITÉ;** Faire la tenue de livres; Scolarité : Collégial (DEC), Dec en comptabilité; Salaire offert : à discuter; 12 à 15 heures par semaine
- **TRSA-3753097 — SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF/SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE;** Assurer la réception et l'accueil; Réservations de salles et chalets; Locations d'embarcation; Administration générale; Gestion des dépôts; Scolarité : Collégial; anglais parlé; Salaire offert : à discuter; 25 heures/sem
- **TRSA-3753126 — TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN LOISIRS;** organiser des activités socioculturelles ou sportives pour les étudiantes ou étudiants; Scolarité : Collégial (DEC), Certification programme national des entraîneurs; Salaire offert : selon expérience de : 19,51$ à : 27,30$ - de l'heure; 35 heures/sem
- **NICO-3753939 — JOURNALIER/ÈRE**, salaire à discuter, saisonnier 4 à 6 mois/an, 40 h/sem., 1 à 2 ans exp., permis classe 3, carte CCQ et compétences en mécanique un atout, cours santé sécurité, pelleter, racler asphalte, entretien équipement (Baie-du-Febvre)
- **NICO-3753513 — HOMME/FEMME DE COUR,** salaire à discuter, perm. 40 h/sem., disponible 1 samedi/2, exp. chariot élévateur obligatoire, gestion cour extérieure et entrepôt, ouverture et fermeture du commerce (Ste-Eulalie)
- **BÉCA-3753119 — CUISINIER/ÈRE,** 12,59 $/h, perm. 37 h/sem., 1 fin sem/2, expérience, préparer repas complets pour 180 résidents (Bécancour)
- **LSVA-3752697 — PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:** permanent, temps plein, jour, soir, 40h/sem, salaire à discuter, secondaire non terminé, 1 à 2 années d'expérience, posséder un permis de conduire valide. (St-Paulin)
- **LSVA-3753180 — MAGASINIER/MAGASINIÈRE:** permanent, temps plein, jour, 40h/sem, salaire à discuter, secondaire terminé, 1 à 6 mois d'expérience, carte de conducteur de chariot élévateur. (Louiseville)
- **LSVA-3753358 — COMMIS AU COMPTES FOURNISSEURS:** permanent, temps plein, jour, 37,50h/sem, salaire à discuter, DEP ou DEC en comptabilité terminé, 3 à 5 années d'expérience, bilingue. (Louiseville)
- **LSVA-3753873 — MAGASINIER/MAGASINIÈRE:** permanent, temps plein, jour, 40h/sem, 14,54$/heure, DES terminé, 3 années d'expérience. (Louiseville)
- **LSVA-3753991 — MANŒUVRE – TRAITEMENT DES PRODUITS CHIMIQUES:** permanent, temps plein, jour, 40h/sem, salaire à discuter, DEC terminé, 1 à 2 années d'expérience, connaissances de SIMDUT, du TMS et une formation de cariste seraient des atouts . (Louiseville)
- **CMA-3751914 — GESTIONNAIRE DU MATÉRIEL,** permanent, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; universitaire 1er cycle BAC non terminé en administration option logistique; 6 à 9 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3751428 — ADJOINT/ADJOINTE AUX RESSOURCES HUMAINES,** occasionnel, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; universitaire 1er cycle BAC terminé; 1 à 6 mois d'expérience; langues parlées et écrites français et anglais. (Grand-Mère)
- **CMA-3751061 — CHEF DU SERVICE DES PRODUITS,** permanent, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; universitaire 1er cycle BAC terminé; 3 à 5 années d'expérience; langues parlées et écrites français et anglais. (Grand-Mère)
- **CMA-3752254 — AIDE-CUISINIER/AIDE-CUISINIÈRE,** permanent, temps plein, temps partiel, de jour, de soir et de fin de semaine; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire; expérience un atout. (2 postes) (Grand-Mère)
- **CMA-3752383 — GESTIONNAIRE SUPERVISEUR/GESTIONNAIRE SUPERVISEURE D'ÉTABLISSEMENT DE LOISIRS,** saisonnier, temps plein, de jour, de soir et de nuit; salaire à discuter; 40 hres/semaine; collégial; 7 à 11 mois d'expérience. (Grand-Mère)
- **CMA-3753245 — TECHNICIEN/TECHNICIENNE DE LABORATOIRE DE BIOCHIMIE,** permanent, temps plein, de jour; salaire selon expérience 35 453,00$ à 49 595,00$/année; 35 hres/semaine; collégial DEC terminé en biochimie et biotechnologies; expérience un atout. (Shawinigan)
- **CMA-3753463 — SUPERVISEUR/SUPERVISEURE D'ENTREPOT,** permanent, temps plein, de jour; salaire à discuter; 40 hres/semaine; secondaire non terminé; 3 à 5 années d'expérience. (Shawinigan)
- **CMA-3753821 — VENDEUR/VENDEUSE DE REVÊTEMENT DE PLANCHER – COMMERCE DE DÉTAIL,** permanent, temps plein, de jour, de soir et de fin de semaine; salaire à discuter; 35 hres/semaine; secondaire; expérience un atout. (Shawinigan)
- **STT-3752406 — SERVEUR,** permanent, temps plein, jour, fin de semaine; 30 heures par semaine; 8,75$ de l'heure avec pourboires. (Saint-Tite)
- **STT-3728391 — CAMELOT,** permanent, temps plein, jour, fin de semaine; 12 heures par semaine; 240,00$ par semaine. (Lac-aux-Sables)
- **STT-3749255 — AIDE-CUISINIER,** saisonnier, temps partiel, jour, soir, fin de semaine, sur appel; 30 heures par semaine; salaire à discuter, commission ou prime au rendement. (Grandes-Piles)
- **STG-3750578 — COMMIS À L'INVENTAIRE,** permanent, temps plein, jour; 40 heures par semaine; 12,00$ à 16,00$ de l'heure; secondaire non terminé; posséder 3 à 5 années d'expérience; langues parlées et écrites français et anglais. (St-Stanislas)
- **STG-3752332 — CONTREMAÎTRE/CONTREMAÎTRESSE D'ATELIER DE RÉPARATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS,** permanent, temps plein, jour ; 40 heures par semaine; salaire à discuter; DEP; posséder 7 à 11 mois d'expérience. (St-Narcisse)

Pour toute information additionnelle relative à chacun de ces postes, consultez les guichets d'emploi du Centre local d'emploi de votre territoire ou communiquez avec le Centre d'assistance au placement au numéro **819 371-6656** ou sans frais le **1 866 640-3059**.

895 Avis, soumissions, appels d'offres

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie ***Productions BLR*** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Signé à Trois-Rivières, le 25e jour de juin 2013.

Me Julie Harnois, notaire

Boivin, Paquin, Proulx, Harnois, SENCRL

Procureurs de la compagnie

SOUS LE MÊME TOIT
819 371-3366
L'oeuvre des Artisans de Paix
Services disponibles à coûts minimes.
(Du lundi au vendredi)
* Resto-soleil: dîner de: 11h30 à 13h30
* Provisions: 9h à 11h, 13h à 15h
* Boutique le déjà porté 9h à 17h
* Jouets, vaisselle, disques, livres, etc.
700, Sainte-Cécile
Trois-Rivières, G9A 1H2

895 Avis, soumissions, appels d'offres

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Avis est par les présentes donné que, à la suite du décès de Jeannine MILETTE, en son vivant, domiciliée à Trois-Rivières (Québec), survenu à Trois-Rivières le 31 décembre 2012, un inventaire des biens de la défunte a été fait par le liquidateur, le 26 juin 2013, conformément à la loi. Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Lesieur & Veillette notaires inc., sise au 20, rue Mgr-Comtois, Trois-Rivières (Québec) G8T 9B5.

Donné ce 26 juin 2013

LESIEUR & VEILLETTE NOTAIRES INC.
Par Me Danielle Lesieur, notaire

895 Avis, soumissions, appels d'offres

895 Avis, soumissions, appels d'offres

AVIS DE CORRECTION WALMART

Dans notre cahier publicitaire distribué entre le 25 et le 27 juin 2013 et en vigueur du 26 juin au 2 juillet 2013. Page PO1 : La description du barbecue Granada de Backyard Grill (no 30500767) à 296 $ indique avec erreur qu'une housse est incluse. La housse n'est pas incluse avec le barbecue.

Nous sommes désolés pour cet inconvénient.





Le Nouvelliste
Alliance for Audited Media

Journal quotidien publié à
1920, rue Bellefeuille, Trois-Rivières G9A 3Y2
Téléphone : **819 376-2501**

LIVRAISON À DOMICILE - 1 semaine

Prix de vente au camelot :	3,71 $
+ part du camelot :	0,73 $
+ TPS de 5 % :	0,22 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,44 $
TOTAL :	5,10 $

LIVRAISON À DOMICILE - livraison rurale
Prix de vente au livreur

motorisé :	4,00 $
+ part du camelot :	0,75 $
+ TPS de 5 % :	0,24 $
+ TVQ de 9,5 % :	0,47 $
TOTAL :	5,46 $

LIVRAISON À DOMICILE, payée à l'avance

	13 sem.	26 sem.	52 sem.
PRIX	57,72 $	115,44 $	219,96 $
TPS	2,89 $	5,77 $	11,00 $
TVQ	5,76 $	11,52 $	21,94 $
TOTAL	66,37 $	132,73 $	252,90 $

BUREAU TROIS-RIVIÈRES

Rédaction	819 693-5464
Service aux abonnés	819 376-2000
Sports	819 376-2501, poste 237
Nécrologie	819 376-2323

BUREAUX RÉGIONAUX

Centre-Mauricie	819 376-2000
Zone extérieure	1 877 933-2506

COMPÉTITION PROVINCIALE DE POMPIERS

Trente équipes seront à Louiseville

Laurence **Lemaire**
laurence.lemaire@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières— La traditionnelle compétition provinciale des pompiers regagne la région de la Mauricie cette fin de semaine après dix ans d'absence. Près de 30 équipes de pompiers se livreront une compétition amicale et musclée au Centre sportif de Louiseville pour cette 21e édition.

«Ça fera du pompier au pied carré», ricane le président du comité organisateur de l'événement, Dominic Vincent. La compétition est en effet le plus grand rassemblement de pompiers au Québec. C'est une occasion, pour les pompiers, de fraterniser, et pour les spectateurs, d'admirer leur travail. Selon M. Vincent, c'est l'ambiance et la touche personnelle de chacun qui contribuent au succès de l'événement.

L'événement commence dès 19 h ce soir avec la parade «arrosée» pendant laquelle défileront les camions et les compétiteurs... armés de boyaux d'arrosage. Les visiteurs ne seront donc pas à l'abri des éclaboussures, mais il pourront répliquer à leur tour.

C'est demain que seront présentées les différentes épreuves physiques et d'habileté. Les épreuves demeurent pour le moment inconnues du public et des compétiteurs. «On ne veut pas que les participants se préparent à l'avance. On veut que ça reste une surprise», explique M. Vincent. Les spectateurs peuvent toutefois s'attendre à un week-end chaud et spectaculaire. Nul doute que les épreuves physiques et cardiovasculaires seront également de la partie.

M. Vincent est fier de recevoir une telle compétition chez lui. «L'équipe du Service incendie de Louiseville travaille d'arrache-pied depuis maintenant un an pour accueillir leurs confrères et leurs familles.»

L'accès aux épreuves est gratuit, de même que le spectacle d'Éric Masson, qui clôturera l'événement dimanche soir.

Pour plus d'information: *www.cppl2013.com/*.•

On bouge à l'église Sainte-Cécile

Trois-Rivières (FLC) — Une deuxième activité de la programmation estivale de la Corporation Spect-Arts aura lieu ce dimanche 30 juin de 10 h à 14 h à l'église Sainte-Cécile.

«Tous en SYN3RGY: en santé pour mon quartier» consiste à un événement durant lequel les participants sont invités à relever des défis de tous genres dont tire flip, rameurs, haies, cordes à danser et agilité.

Tous les participants seront, de plus, encadrés par des entraîneurs qualifiés. Cette activité gratuite s'adresse aux personnes de tous les âges et de toutes les conditions physiques. Il est également possible de participer gratuitement à deux cours de power-yoga, soit à 10 h ou à midi.•

José Dupont arrêté

Shawinigan (FLC) — José Dupont, recherché activement depuis le 1er mars dernier, a été arrêté par les policiers de la Sureté du Québec, hier après-midi, sur le chemin des Érables à Shawinigan.

Le Shawiniganais de 42 ans devrait comparaître aujourd'hui au palais de justice.

Il avait plusieurs mandats d'arrestations émis contre lui pour menaces d'incendie, menaces de causer la mort ou des lésions, vol de véhicule et bris de probation.•

BABILLARD *babillard@lenouvelliste.qc.ca*

ACTIVITÉS

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASE EN SANTÉ MENTALE DE LA MAURICIE ET DE CENTRE-DU-QUÉBEC (ROBSM 04-17)
Activité de sensibilisation axée sur la détresse psychologique des agriculteurs québécois samedi 29 juin, de 8 à 20 h, à la Fraisière Buisson, 2851 route 157, Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

LIEU HISTORIQUE NATIONAL DES FORGES-DU-SAINT-MAURICE

Trois événements spéciaux à surveiller: le Festival du Savoir-Fer les 28 et 29 juin; la fête du Canada le 1er juillet et la fête de la Saint-Thibault (patron des charbonniers) le 7 juillet.

RENCONTRES - CONFÉRENCES - ATELIERS

ECKANKAR
Conférences de deux jours sur «Vies passées, rêves et voyage de l'âme» samedi 29 juin, de 9 à 23 h, et dimanche 30 juin, de 8 à 12 h, à l'hôtel Delta. Info.: 1-888-475-3755 ou *www.eckankar-quebec.org/laisser-passer.pdf*.•

NÉCROLOGIE

AVIS DE DÉCÈS

BERGERON, M. Guy
53 ans, Shawinigan

DAVIDSON DUFRESNE, Mme Jeanne d'Arc
86 ans, Charette

DÉRY COSSETTE, Mme Gaétane
87 ans, Saint-Stanislas

DESAULNIERS, l'honorable juge Jacques
69 ans, Trois-Rivières

DORION LACOURSE, Mme Pauline
81 ans, Trois-Rivières

GARIÉPY, M. Georges
89 ans, Grand-Mère

GINGRAS, M. Yves

LAVOIE LÉTOURNEAU, Mme Cécile
93 ans

LEBLANC, Soeur Alberte sasv
96 ans, Nicolet

PELLERIN FINLAY, Mme Thérèse
82 ans, Trois-Rivières

SIMONEAU ROBITAILLE, Mme Yvette
94 ans, Québec

TRAHAN, Mme Céline
62 ans, Saint-Maurice



BERGERON
M. GUY

Au CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud, le 25 juin 2013, est décédé à l'âge de 53 ans, M. Guy Bergeron, conjoint de Raymonde Thibodeau, fils de feu Claude Bergeron et de Jeannine Rheault, demeurant à Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heure d'accueil : samedi, jour de la liturgie, à partir de 13 h.

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 29 juin 2013 à 14 h
au salon funéraire.
L'inhumation des cendres aura lieu
au cimetière Saint-Paul
de Grand-Mère.

Le défunt laisse dans le deuil outre sa conjointe Raymonde Thibodeau; sa mère Jeannine Rheault (feu Claude Bergeron); sa soeur Joan; son frère Jean (Geneviève); ses nièces et neveux : Joëlle, Joanie, Jean, Frédéric et Julien; les membres de la famille Thibodeau : René, Jean, Jacques, Pierrette, Lise et leur conjoint(e); les enfants de Raymonde : Denis, Pierre et Martin; ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et ami(e)s.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons aux Oeuvres des Abbés Martel et Marcil, lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

Les avis de décès publiés dans
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
sont inscrits gratuitement sur
cyberpresse.ca



DAVIDSON
DUFRESNE
MME
JEANNE D'ARC

À son domicile, notre mère tant aimée Mme Jeanne d'Arc Dufresne, nous a quittés, le 24 juin 2013, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de feu Lucien Davidson, la fille de feu Omer Dufresne et de feu Cécile Mongrain. Elle demeurait à Charette, autrefois de Shawinigan.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Salon funéraire
Oscar St-Ours ltée
2203, Avenue Champlain
Shawinigan

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h., samedi, jour des funérailles, à partir de 8 h 30.

Les funérailles auront lieu
le samedi 29 juin 2013 à 11 h
en l'église de Sainte-Thècle.
L'inhumation aura lieu
au cimetière de Saint-Tite.

La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Marielle (Gaétan Couturier), Roger, Denis (Lucie Trussart), Denise (Pierre Gagnon), Jean (Diane Gasse) et Luc; ses petits-enfants : Mathieu Davidson (Catherine Lupien), Christine Gagnon, Stéphanie Gagnon (Félix Chamberland), Mollie Davidson; son arrière-petite-fille Florence Davidson; sa soeur Rose-Anna Dufresne; ses belles-soeurs et beaux-frères: Claire Pelletier (feu Maurice Dufresne), Yvette Bergeron (feu Adélard Landry), Gertrude Davidson (feu Odilon Goyette), Georgette Davidson (feu Jean-Paul Trudel), Raymond Davidson (Thérèse Durocher), Noëlla Davidson (feu Andréus Mongrain), Rolande Davidson (Robert Leclerc), Rose-Ange Trudel (feu Wilfrid Davidson); son cousin Gilles Dufresne; ainsi que plusieurs neveux et nièces des familles Dufresne et Davidson.
La famille désire remercier particulièrement les soignants du CLSC et les aidantes, qui l'ont assistée durant plusieurs années.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation Maison Carpe Diem (Alzheimer), lesquels seraient appréciés par la famille.
Renseignements : (819) 536-3717.
Si désiré, condoléances par télécopieur: (819) 536-4259.
Courriel : salonoscarst-ours@bellnet.ca
Site internet : www.oscarstours.ca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DÉRY
MME GAÉTANE
COSSETTE
1925 - 2013

Après 87 années d'une vie bien remplie, notre mère Mme Gaétane Cossette Déry nous a quittés le 22 juin 2013, paisiblement et entourée des siens, au CSSS de la Vallée-de-la-Batiscan, site Saint-Narcisse. Elle était l'épouse de feu M. Roméo Déry, demeurant à Saint-Stanislas, comté Champlain.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :

Résidence funéraire
André Trudel Béland
58, rue du Pont
Saint-Stanislas

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 29 juin 2013 à 11 h
en l'église de Saint-Stanislas.
L'inhumation aura lieu
au cimetière paroissial.

Elle laisse dans le deuil ses enfants et petits-enfants : M. Alain Déry (Mme Nicole Normandin et leurs enfants Nadia (Francis Simard), Véronique (Éric Leclerc) et Mathieu (Stacy Vachon), Mme Audette Déry (M. Sylvain Lalonde et ses enfants Fanny et Tanya), M. Sylvain Déry (Mme Marie-Andrée Tessier) et leurs enfants Marika (Louis-Simon Desaulniers), Catherine (Michaël Bergeron) et Jacinthe, Mme Lise Déry (M. André Ayotte) et leurs enfants Geneviève (Jean-François Bergeron), Christine (Christian Cossette) et Béatrice, M. Gaétan Déry (Mme Liette Laganière) et leurs enfants Philippe et Evelyne, M. Pierre Déry (Mme Dany Thiffault) et leurs enfants Mélissa (Charles Trudel) et Marie-Joëlle; ses 14 arrière-petits-enfants : Justin, Charlotte et Arnaud Simard, Thomas et Sophie Leclerc, Félix, Antoine et Elliot Déry, Marianne, Alexandre et Charles Desaulniers, Megan et Charlie Bergeron, Dalyanne Bergeron; ses soeurs, frères, beaux-frères et belles-soeurs : Mme Denise Cossette (feu M. Léonce Baril), Mme Anita Cossette (feu M. Henri-Paul Déry), Mme Rita Cossette (feu M. Jean-Marc Veillette), Mme Olivette Cossette (feu M. Lionel Champagne), M. Georges-André Cossette (Mme Liette Mongrain), Mme Lorraine Cossette (M. Jean-Marie Pronovost), M. Jean Cossette (Mme Thérèse Cloutier), M. Jocelyn Cossette (Mme Marie-Jeanne Brouillette), Mme Claudette Cossette (feu M. Michel Cossette), Mme Lucille Dessureault (feu M. Jean-Louis Déry), Mme Gilberte Léveillé (feu M. Maurice Déry); ses beaux-frères et belles-soeurs qui l'ont précédée : Mme Cécile Déry et M. Jules Jacob, Mme Denise Déry et M. Ambroise Léveillé, M. Martin Déry et Mme Laurette Lafontaine-Proteau, Mme Monique Déry et M. Sylvio Lafontaine; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du Centre d'hébergement de Saint-Narcisse, pour les soins exceptionnels qui lui ont été prodigués. Un merci spécial à la Dre Louise Gélinas, pour sa grande disponibilité.
Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Société canadienne du cancer ou à la Fabrique de Saint-Stanislas. Des formulaires seront disponibles au bureau du salon funéraire.
Renseignements : (418) 328-3226.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 538-3074.
Courriel : rfatb@hotmail.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DESAULNIERS
L'HONORABLE
JUGE
JACQUES
1944 - 2013

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, suite à une courte maladie, le 22 juin 2013, est décédé à l'âge de 69 ans, l'honorable juge Jacques Desaulniers, époux de Michelle Bergeron, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Centre Funéraire Rousseau
3300, boul. des Forges
Trois-Rivières

Heures d'accueil : vendredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, samedi jour des funérailles, à partir de 9 h.

Les funérailles auront lieu
le samedi 29 juin 2013 à 11 h
en la Cathédrale de Trois-Rivières
de la paroisse
Immaculée-Conception.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Michel.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Michelle Bergeron; les enfants de son épouse : Lucie Germain (Michel Soucy), François Germain (Johanne Lafontaine) et Andrée Germain (Stéphane Blais); ses petits-enfants : Justine et Béatrice Soucy, Catherine et Philippe Germain, Alexandra et Rachelle Blais; ses soeurs : Madeleine Desaulniers (René Gagné) et leur fils Martin Gagné (Mylène Charron) de Granby, Françoise Desaulniers (Yvon Masse) et leurs deux enfants Nathalie Masse (David Mohally) et leur fille Léa du New Jersey, François Masse de Montréal; ses belles-soeurs et son beau-frère : Lise Bergeron, Pierre Bergeron (Pauline Garneau) et leurs enfants; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au Dr Sébastien Thibeault, à l'équipe de médecine familiale et à son infirmière pivot, Isabelle Lafrenière.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Fédération du Mouvement Albatros du Québec (2830, boul. des Forges, Trois-Rivières, QC G8Z 1V1).
Renseignements : (819) 374-6225.
Condoléances par télécopieur : (819) 374-6227.
www.centrerousseau.com/avis_deces.htm

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



DORION
LACOURSE
MME PAULINE
1932 - 2013

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 21 juin 2013, est décédée à l'âge de 81 ans, Mme Pauline Dorion, épouse de feu Gérard Lacourse, demeurant à Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :

Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières

Heure d'accueil : samedi, jour de la cérémonie, à partir de 12 h 30.

Une liturgie de la Parole
sera célébrée
le samedi 29 juin 2013 à 14 h 30
en la chapelle
du complexe funéraire.
Les cendres seront déposées
au columbarium Philibert.

La défunte laisse dans le deuil ses filles : Sylvie (Robert Fortin) et Guylaine; son petit-fils Marc-Antoine Loranger; son frère Claude (Nycole Carignan); sa soeur Diane (André Gagnon); ses belles-soeurs et son beau-frère : Jacqueline Deshaies (feu Lucien Dorion), Andrée Houle, Stephen Lacourse (Thérèse Richard), Rita Duval (feu Rosaire Lacourse); une personne qui lui est très chère, Caroline Veillette; ainsi que ses filleuls, cousins, cousines, neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance à tout le personnel du 4 C du CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional.
Des dons à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC seraient appréciés.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

LE FAR

MAISON D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES
819 378-2990
www.maisonlefar.ca
Gratuit et confidentiel



GARIÉPY
M. GEORGES

Au CSSS de l'Énergie - Centre Laflèche de Grand-Mère, le 20 juin 2013, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Georges Gariépy, époux de Mme Gilberte Villemure, demeurant à Grand-Mère.
La famille accueillera parents et ami(e)s à l'église, samedi, jour des funérailles, à partir de 12 h 30.

Les funérailles auront lieu
le samedi 29 juin 2013 à 13 h 30
en l'église Saint-Jean-Baptiste
1251, 5e Avevnue
Grand-Mère, G9T 2N7.
L'inhumation aura lieu
au cimetière Saint-Louis
de Grand-Mère.

L'a précédé, son fils Richard Gariépy.
Il laisse dans le deuil son épouse Gilberte Villemure; ses enfants : feu Richard (Diane Sylvestre), Michelle (Alain Grimard) et Réal (Louise Trahan); ses petits-enfants adorés : Josiane (Yves Turgeon) et Pier-Luc Grimard (Marie-Ève Gélinas), Yann Gariépy; ses deux arrière-petites-filles d'amour : Juliette et Rose Grimard; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces et ami(e)s.
La famille désire remercier tout le personnel de l'unité S du CSSS de l'Énergie - Centre Laflèche, pour les bons soins, leur gentillesse et surtout leur présence chaleureuse auprès de M. Gariépy. Un gros merci au Dr René Laroque, pour les bons soins prodigués.
Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du cancer.
La direction des funérailles a été confiée au :

Complexe funéraire
Michel Léveillé

Renseignements : (819) 538-5858.
Télécopieur : (819) 533-4277.
Courriel : cfchateaudun@videotron.cca

Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.

GINGRAS, M. YVES
ERRATUM

Dans l'avis de décès paru le jeudi 27 juin, on aurait dû lire, son beau-frère André Buist (Madeleine Gélinas).

LIGNE D'ÉCOUTE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCES SUR LE DEUIL

1 888 LE DEUIL
maison Monbourquette
infos@maisonmonbourquette.com
maisonmonbourquette.com



LAVOIE
LÉTOURNEAU
MME CÉCILE
1919 - 2013

Au CSSS de l'Énergie - Résidence Dr- Joseph-Garceau, le 26 juin 2013, entourée de l'amour de ses proches, est décédée tout en douceur, à l'âge de 93 ans, Mme Cécile Lavoie, épouse de feu Paul-Émile Létourneau, autrefois de Shawinigan-Sud.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Coopérative funéraire
de la Mauricie
2280, 5e Avenue
Shawinigan-Sud
G9P 1P1
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 29 juin 2013 à 11 h en l'église Saint-Sauveur de Shawinigan-Sud.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel de Shawinigan-Sud.
L'a précédée, l'aîné de ses fils, Pierre.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Rachel (Léon-Maurice Dionne), Claire (Michel Pronovost), Denise (Lionel Lelièvre) et Bernard (Lyne Messier); ses petits-enfants : Stéphane, France-Claude, Annie, Claudine, Marie-Ève, Camille, Sébastien, Stéphanie, Nancy, Marie-Josée et Pascale; ses arrière-petits-enfants, ainsi que plusieurs neveux, nièces, parents et ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel de la Villa Saint-Hilaire de Trois-Rivières, du 4e étage du CSSS de l'Énergie de Shawinigan-Sud et de l'unité 1 de la Résidence Dr-Joseph-Garceau.
En son souvenir, vous pouvez offrir un don à la Fondation québécoise des sociétés Alzheimer.
Renseignements : (819) 537-8828
Télécopieur : (819) 537-8829.
Courriel : coopfuneraire.mauricie@qc.aira.com
Un registre à sa mémoire est disponible pour signature au : www.cooperativefuneraire mauricie.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



LEBLANC
SOEUR
ALBERTE
SASV
1916 - 2013

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 26 juin 2013, est décédée à l'âge de 96 ans, Soeur Alberte Leblanc (en religion Soeur Alphonse-de-l'Eucharistie), des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge, fille de feu M. Josaphat Leblanc et de feu Mme Maria Dupuis.
La communauté des Soeurs de l'Assomption accueillera parents et ami(e)s au :
Salon funéraire de la communauté
160, rue du Carmel
Nicolet
(coin Restaurant Subway et boul. Louis-Fréchette).
Heures d'accueil : vendredi de 15 h à 17 h, samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
La veille des funérailles, à 16 h 15, la communauté fera une célébration de la Parole.
Les funérailles seront célébrées le samedi 29 juin 2013 à 10 h 30 en la chapelle des Soeurs de l'Assomption de la Sainte Vierge
251, rue Saint-Jean-Baptiste
Nicolet.
L'inhumation aura lieu au cimetière des Soeurs de l'Assomption.
La défunte laisse dans le deuil outre sa famille religieuse, sa belle-soeur Mme Léona Leblanc; ainsi que de nombreux neveux et nièces avec qui elle communiquait souvent.
Toute marque de sympathie peut se traduire par des dons à la Fondation du Collège Notre-Dame-de-l'Assomption.
Direction des funérailles :
Centre funéraire
J. N. Rousseau et frère ltée
de Nicolet
Renseignements : (819) 293-4511.
Condoléances par télécopieur : (819) 293-8212.
Courriel : jn_rousseau@sogetel.net
Site internet : www.jnrousseau.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



PELLERIN
MME THÉRÈSE
FINLAY

Au CSSS de Trois-Rivières - Centre Cloutier-du Rivage, le 27 juin 2013, est décédée à l'âge de 82 ans, Mme Thérèse Finlay, fille de feu Henri Finlay et de feu Laurette Grenier, épouse de feu Rolland Pellerin, demeurant a Trois-Rivières.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire
Julien Philibert et fils inc.
1350, Sainte-Marguerite
Trois-Rivières
Heures d'accueil : vendredi de 19 h à 22 h, samedi, jour de la célébration, à partir de 11 h.
Une célébration de la Parole aura lieu le samedi 29 juin 2013 à 15 h en la chapelle du complexe funéraire.
L'inhumation aura lieu au cimetière Saint-Michel.
L'a précédée, son fils Julien.
La défunte laisse dans le deuil ses enfants : Raymond Gauthier, Rollande Pellerin (Christian Houle), Denise (feu Michael Carnevale), André Pellerin (Lucie Denoncourt), Marcel (Lynn Dumais), Gisèle Pellerin (Jean Hamelin), Mina Pellerin, Michel Pellerin; ses petits-enfants : Alexandre et Jessica Gauthier, Dominic, Pascal et Mélanie Gauthier, Mélina et Leah Carnevale, Chantal, Jocelyn et Évelyne Lesage, Isabelle, Arianne et Simon Pellerin, Gabrielle Hamelin, Daphnée Pellerin, Marie-Élaine et Sabrina Pellerin; ses arrière-petits-enfants : Éliane, Léa, Ky-Mani, Jézabel, Tommy, Carina, Jules, Émilien, Marie-Ève, Michaël et Catherine; son ami Jean-Noël Brodeur; elle laisse aussi plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, parents et ami(e)s.
La famille désire remercier le personnel du CSSS de Trois-Rivières - Centre Cloutier-du Rivage et de la Résidence de la Cathédrale, pour les bons soins prodigués.
Renseignements: (819) 378-3838.
Télécopieur: (819) 375-8146.
Courriel et avis de décès : complexe@jphilibert.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



SIMONEAU
MME YVETTE
ROBITAILLE

Au CHSLD Saint-Antoine de Québec, le 25 juin 2013, est décédée à l'âge de 94 ans, Mme Yvette Robitaille, épouse de feu M. Georges Simoneau.
La famille accueillera parents et ami(e)s au :
Complexe funéraire Pellerin
599, 6e Avenue
Grand-Mère
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 10 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 29 juin 2013 à 13 h en l'église de Saint-Georges-de-Champlain
Elle laisse dans le deuil sa fille Lise Simoneau (Frédérick); son fils Réjean Simoneau (Hélène Bernier); ses petits-enfants : Sylvie Caron (Richard), Michel Caron (Irène) et Éric Simoneau (Dominique); ses arrière-petits-enfants : Hubert Caron Saint-Georges (Émilie), Étienne Caron Saint-Georges, Marianne Simoneau et Gabriel Simoneau; son frère et sa soeur : Camil Cossette et Lucienne Lottinville; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que plusieurs neveux, nièces cousins, cousines et de nombreux ami(e)s.
La famille désire témoigner sa reconnaissance au personnel du CHSLD Saint-Antoine, pour les bons soins prodigués.
Renseignements : (819) 538-3388.
Télécopieur : (819) 538-0110.
Courriel : salonpellerin@cgocable.ca
Site internet : www.complexefunerairepellerin.com
Entreprise membre de la Corporation des thanatologues du Québec.



TRAHAN
MME CÉLINE

Après un long combat de 8 ans contre le cancer, au CSSS de Trois-Rivières - Centre hospitalier régional, le 26 juin 2013, est décédée à l'âge de 62 ans, Mme Céline Trahan, conjointe de M. Raymond Simard, demeurant à Saint-Maurice.
La famille accueillera parents et ami(e)s à la :
Résidence funéraire Saint-Maurice
Patrice Trodéchaud et fils inc.
2462, boul. Saint-Jean
Saint-Maurice
Heure d'accueil : samedi, jour des funérailles, à partir de 9 h.
Les funérailles auront lieu le samedi 29 juin 2013 à 11 h en l'église de Saint-Maurice.
L'inhumation aura lieu privément à une date ultérieure.
La défunte laisse dans le deuil son conjoint des 37 dernières années, Raymond Simard; son fils Christian; sa belle-fille Marie-Ève; ses 2 petites-filles adorées : Léanne et Laurie; Louise Tennier, l'amie toujours présente et qui en a pris soin; de grandes amies de la famille : Huguette Tennier (Claude Gauthier) et France Bruneau (Gaston Dubois); sa mère Donia V. Trahan (feu Antonio Trahan); ses frères : René (Pat Bellavance) et Gaétan; sa soeur Michelle (Yvon Langevin); son filleul David (Sherron Lessage); sa belle-soeur Jeanne-Mance (Gilles Delage); ses nièces et neveux : Line, Dany (Nancy Hamel), Dave (Caroline Bourassa), Yan (Claudia Mallette); ainsi que plusieurs cousins, cousines et de très nombreux ami(e)s.
Renseignements : (819) 372-1095.
Si désiré, condoléances par télécopieur : (819) 372-0667.
Courriel : ptrodechaud@videotron.ca

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Chère maman, Chère Claudette,

Déjà une année s'est écoulée depuis ton départ. De savoir que là-haut tu as trouvé la paix, la sérénité et le bonheur que tu mérites, nous aide à accepter le vide laissé par ton absence. Puisses-tu toujours veiller sur nous et nous accompagner.

À la mémoire de
Mme CLAUDETTE LEMAY ANGEL
(décédée le 23 juin 2012)

une messe commémorative sera célébrée le dimanche 30 juin 2013 à 11 h, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Shawinigan (Grand-Mère).

Merci aux parents et amis qui s'uniront à nous pour cette célébration.

Ses enfants Gilles, Ghislain, Dominique et leur conjoint(e), ses petits-enfants ainsi que son arrière-petite-fille.
LN-3265283

920 Remerciements

SINCÈRES REMERCIEMENTS

Une vie bien remplie, un repos bien mérité.

Chaque instant de son histoire, son courage, sa force, son sens de l'humour, sa générosité ainsi que son amour pour chacun de nous resteront gravés dans notre mémoire pour toujours.



Mme MADELEINE BOISVERT RICARD
(décédée le 2 avril 2013)

Votre présence ainsi que tous les témoignages de sympathie manifestés de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent des plus appréciés.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre profonde gratitude et les considère comme leur étant adressés personnellement.

Ses enfants Michel, Jean, Jeannine, René, Françoise, Denis, Jocelyn, Gilles, Jocelyne, Alain, les conjoint(e)s, les petits-enfants et arrière-petits-enfants.
MMC-3260708

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE

Déjà un an écoulé depuis ton départ, mais ta présence est toujours vivante dans nos pensées et dans nos coeurs. Le temps ne pourra jamais effacer tout l'amour, la bonté et la générosité dont tu nous as entourés.



Une messe anniversaire sera célébrée le dimanche 30 juin 2013, à 10 h 30 en l'église de Saint-Narcisse, à la mémoire de
Mme THÉRÈSE FRIGON
(décédée le 26 juin 2012)

Merci à tous ceux et celles qui se joindront à nous, en pensée ou par leur présence, à cette célébration.

Son conjoint Alain Adam, son fils Patrick (Isabelle), ses petits-enfants et les familles Adam et Frigon.
J-3265686

935 In Memoriam

DÉJÀ 20 ANS ET 10 ANS



ALBERT LEBEL
(9 août 1993)

JEANNE-D'ARC TROTTIER LEBEL
(28 juin 2003)

Après toutes ces années passées sans vous, vous restez présents pour toujours dans nos coeurs et nos souvenirs.

Nicole, Gilles, Carole, Lisette, France et leur famille.
MMC-3260947

DÉCÈS
Le Nouvelliste
LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE
cyberpresse.ca
Communiquez avec votre directeur de funérailles, il nous transmettra vos avis de décès.

915 Messes anniversaires

MESSE 1er ANNIVERSAIRE



« Laisser, sur le quai du départ, le courage et l'amour en héritage. »

C'est ce que nous allons célébrer ensemble le samedi 29 juin 2013, à 16 heures, en l'église Saint-Jean-de-Brébeuf.

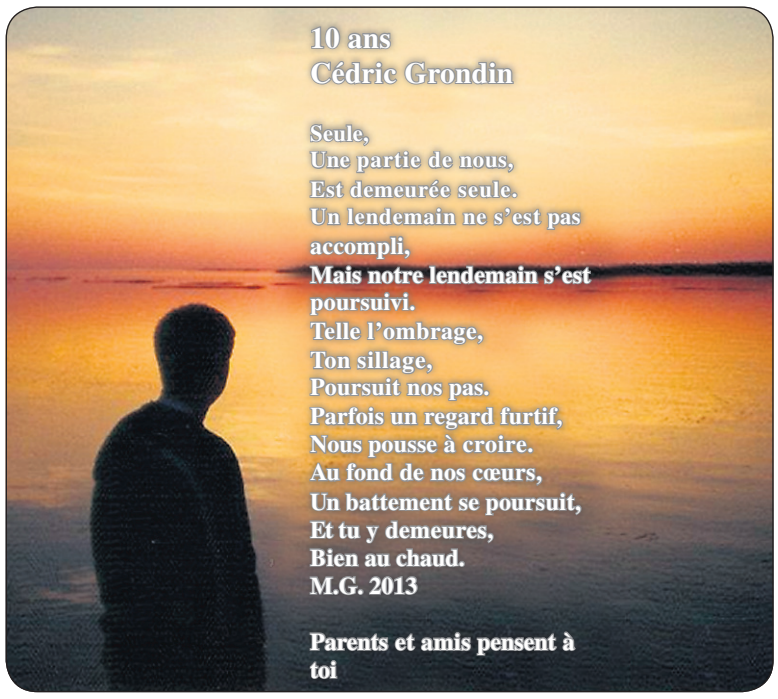
M. JEANNOT DIAMOND
(décédé le 8 juin 2012)

Merci à tous ceux et celles qui s'uniront à nous, en pensée ou par leur présence, lors de cette belle rencontre souvenir.

Son épouse Ginette, ses enfants Jimmy (Marisol), Julie et ses petits-enfants.
FM-3263818

LA RUCHE AIRE OUVERTE INC.
690, Mgr-Panet,
bureau 107, Nicolet
J3T 1W1 - 819 293-6416
Mardi au vendredi de 9h à 16h
Organisme communautaire et alternatif en santé mentale

935 In Memoriam



CARPE DIEM
Centre de ressources Alzheimer
1765, boul. Saint-Louis
Trois-Rivières (Qc) G8Z 2N7
Tél.: 819 376-7063

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Atlanta	45	34	,570	—
Washington	39	39	,500	5½
Philadelphie	38	41	,481	7
N.Y. Mets	32	43	,427	11
Miami	27	50	,351	17

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Pittsburgh	48	30	,615	—
St. Louis	48	30	,615	—
Cincinnati	45	34	,570	3½
Chi. Cubs	33	44	,429	14½
Milwaukee	32	45	,416	15½

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Arizona	42	36	,538	—
San Diego	39	40	,494	3½
Colorado	39	41	,488	4
San Francisco	38	40	,487	4
L.A. Dodgers	35	42	,455	6½

Mercredi 26 juin
Arizona 2 Washington 3
Chi. Cubs 5 Milwaukee 4
Philadelphie 7 San Diego 5 (13)
San Francisco 2 L.A. Dodgers 4
Interligue
Minnesota 3 Miami 5
Jeudi 27 juin
Chi. Cubs 7 Milwaukee 2
Arizona 3 Washington 2 (11)
N.Y. Mets 3 Colorado 2
Philadelphie à L.A. Dodgers, 22h10.
Vendredi 28 juin
Milwaukee (Hellweg 0-0) à Pittsburgh (Cole 3-0) 19h05.
San Diego (Volquez 5-6) à Miami (Nolasco 4-7) 19h10.
Washington (Detwiler 2-6) à N.Y. Mets (Harvey 7-1) 19h10.
Arizona (Delgado 0-1) à Atlanta (Teheran 5-4) 19h30.
San Francisco (Zito 4-5) au Colorado (Chacin 6-3) 20h40.
Philadelphie (Lannan 0-2) à L.A. Dodgers (Capuano 2-4) 22h10.
Samedi 29 juin
Washington à N.Y. Mets, 13h10.
Arizona à Atlanta, 16h05.
San Francisco au Colorado, 16h10.
San Diego à Miami, 19h10.
Milwaukee à Pittsburgh, 19h15.
Philadelphie à L.A. Dodgers, 22h10.
Dimanche 30 juin
San Diego à Miami, 13h10.
Washington à N.Y. Mets, 13h10.
Arizona à Atlanta, 13h35.
Milwaukee à Pittsburgh, 13h35.
Philadelphie à L.A. Dodgers, 16h10.
San Francisco au Colorado, 16h10.

MENEURS - LN

NOTE: en date du 26 juin.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Molina Stl.	74	277	35	99	,357
Tulowitzki Col.	61	222	41	77	,347
Cuddyer Col.	58	228	35	79	,346
Segura Mil.	75	307	45	102	,332
Scutaro S.F.	67	269	34	87	,323
Votto Cin.	**79**	**295**	**55**	**95**	**,322**
Craig Stl.	75	294	42	94	,320
Carpenter Stl.	74	297	58	94	,316
Goldschmidt Ari.	76	290	52	91	,314
Posey S.F.	74	264	32	83	,314

Points — Gonzalez, Col., 62; Carpenter, Stl., 58; Holliday, Stl., 57; **Votto, Cin., 55**; Goldschmidt, Ari., 52; Choo, Cin., 52; Fowler, Col., 49; McCutchen, Pit., 49; Marte, Pit., 49; Parra, Ari., 47.
Points produits — Goldschmidt, Ari., 67; Craig, Stl., 62; Phillips, Cin., 60; Gonzalez, Col., 58; Bruce, Cin., 55; Brown, Phi., 54; Tulowitzki, Col., 51; Alvarez, Pit., 51; Beltran, Stl., 48; Freeman, Atl., 48.
Doubles — Molina, Stl., 26; Parra, Ari., 24; Bruce, Cin., 24; McCutchen, Pit., 23; Pence, S.F., 22; Rizzo, Cubs, 22; Carpenter, Stl., 21; Posey, S.F., 21; Howard, Phi., 20; Murphy, N.Y.M., 20.
Triples — Segura, Mil., 8; Gomez, Mil., 8; Marte, Pit., 7; Gonzalez, Col., 6; Span, Wash., 6; Wright, N.Y.M., 5; Hechavarria, Mia., 5; Blanco, S.F., 4; Galvis, Phi., 4; Lucroy, Mil., 4.
Circuits — Gonzalez, Col., 21; Brown, Phi., 20; Goldschmidt, Ari., 19; Alvarez, Pit., 19; Beltran, Stl., 18; Bruce, Cin., 18; Tulowitzki, Col., 16; Upton, Atl., 15; Gattis, Atl., 14; **Votto, Cin., 14**.
Buts volés — Cabrera, S.D., 31; Segura, Mil., 24; Marte, Pit., 22; Revere, Phi., 20; Pierre, Mia., 18; Gomez, Mil., 15; McCutchen, Pit., 15; Gonzalez, Col., 14; Wright, N.Y.M., 14; Pence, S.F., 13.
Victoires — Zimmermann, Wash., 11; Lynn, Stl., 10; Wainwright, Stl., 10; Corbin, Ari., 9; Marquis, S.D., 9; Lee, Phi., 9; Miller, Stl., 8; Minor, Atl., 8; Maholm, Atl., 8; De La Rosa, Col., 8.
Retraits au bâton — Harvey, N.Y.M., 121; Kershaw, L.A.D., 118; Samardzija, Cubs, 115; Wainwright, Stl., 106; Lee, Phi., 105; Bailey, Cin., 102; Bumgarner, S.F., 102; Miller, Stl., 101; Latos, Cin., 100; Hamels, Phi., 99.
Victoires protégées — Grilli, Pit., 26; Kimbrel, Atl., 22; Mujica, Stl., 21; Soriano, Wash., 21; Chapman, Cin., 19; Romo, S.F., 18; Street, S.D., 15; Papelbon, Phi., 15; Cishek, Mia., 14; League, L.A.D., 14.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Boston	48	33	,593	—
Baltimore	43	36	,544	4
N.Y. Yankees	42	36	,538	4½
Tampa Bay	41	38	,519	6
Toronto	39	39	,500	7½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Detroit	42	35	,545	—
Cleveland	40	37	,519	2
Kansas City	36	40	,474	5½
Minnesota	35	40	,467	6
Chi. W. Sox	32	43	,427	9

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	46	33	,582	—
Oakland	46	34	,575	½
L.A. Angels	36	43	,456	10
Seattle	34	45	,430	12
Houston	30	49	,380	16

Mercredi 26 juin
Toronto 3 Tampa Bay 0
Texas 8 N.Y. Yankees 5
L.A. Angels 7 Detroit 4
Cleveland 4 Baltimore 3
Interligue
Cincinnati 0 Oakland 5
Pittsburgh 4 Seattle 2
Colorado 3 Boston 5
N.Y. Mets 3 Chi. White Sox 0
St. Louis 3 Houston 4
Atlanta 3 Kansas City 4 (10)
Jeudi 27 juin
Texas 2 N.Y. Yankees 0
L.A. Angels 3 Detroit 1 (10)
Toronto 4 Boston 7
Kansas City 1 Minnesota 3
Cleveland à Baltimore, 19h05.
Vendredi 28 juin
Cleveland (Bauer 1-2) à Chi. W. Sox (Santiago 3-5), 17h10. (1er)
N.Y. Yankees (Phelps 5-4) à Baltimore (Gausman 0-3), 19h05.
Detroit (Scherzer 11-0) à Tampa Bay (Colome 1-0), 19h10.
Toronto (Johnson 1-2) à Boston (Webster 0-2), 19h10.
Kansas City (Shields 2-6) au Minnesota (Walters 2-3), 20h10.
L.A. Angels (Williams 5-3) à Houston (Norris 5-7), 20h10.
Cleveland (Carrasco 0-3) à Chi. W. Sox (Quintana 3-2), 20h40. (2e)
Interligue
Cincinnati (Cueto 4-1) au Texas (Perez 1-1), 20h05.
St. Louis (Miller 8-5) à Oakland (Colon 10-2), 22h05.
Chi. Cubs (Wood 5-6) à Seattle (Iwakuma 7-3), 22h10.
Dimanche 30 juin
Toronto à Boston, 13h35.
Detroit à Tampa Bay, 13h40.
Cleveland à Chi. W. Sox, 14h10.
Kansas City au Minnesota, 14h10.
L.A. Angels à Houston, 14h10.
N.Y. Yankees à Baltimore, 20h05.
Interligue
Cincinnati au Texas, 15h05.
St. Louis à Oakland, 16h05.
Chi. Cubs à Seattle, 16h10.

MENEURS - LA

NOTE: en date du 26 juin.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy.
Cabrera Det.	76	304	59	112	,368
Mauer Minn.	70	285	48	96	,337
Davis Bal.	78	285	54	94	,330
Peralta Det.	71	273	35	88	,322
Lind Tor.	64	214	34	69	,322
Machado Bal.	79	342	50	109	,319
Ortiz Bos.	61	229	39	73	,319
Pedroia Bos.	79	308	51	98	,318
Kendrick L.A.A.	77	300	33	95	,317
Trout L.A.A.	78	323	57	102	,316

Points — Cabrera, Det., 59; Trout, L.A.A., 57; Jones, Bal., 55; Davis, Bal., 54; Longoria, T.B., 52; Encarnacion, Tor., 51; Pedroia, Bos., 51; Machado, Bal., 50.
Points produits — Cabrera, Det., 78; Davis, Bal., 73; Encarnacion, Tor., 64; Fielder, Det., 60; Ortiz, Bos., 57; Cruz, Tex, 57; Jones, Bal., 55; Napoli, Bos., 53.
Doubles — Machado, Bal., 36; Davis, Bal., 24; Trout, L.A.A., 24; Mauer, Minn., 24; Jones, Bal., 22; Seager, Sea, 22; Castro, Hou., 22.
Triples — Ellsbury, Bos., 7; Trout, L.A.A., 6; Drew, Bos., 5; Gardner, N.Y.Y., 5; Kawasaki, Tor., 4; Martin, Tex, 4; Quatre à 3 triples.
Circuits — Davis, Bal., 28; Encarnacion, Tor., 22; Cabrera, Det., 22; Dunn, W. Sox, 20; Cruz, Tex, 20; Ibanez, Sea, 18; Longoria, T.B., 17; Trumbo, L.A.A., 17.
Buts volés — Ellsbury, Bos., 32; McLouth, Bal., 24; Trout, L.A.A., 19; Ramirez, W. Sox, 18; Kipnis, Cle., 17; Altuve, Hou., 17; Andrus, Tex, 16; Davis, Tor., 14.
Victoires — Scherzer, Det., 11; Colon, Oak, 10; Moore, T.B., 10; Tillman, Bal., 9; Buchholz, Bos., 9; Masterson, Cle., 9; Hernandez, Sea, 8; Verlander, Det., 8; Sabathia, N.Y.Y., 8.
Retraits au bâton — Darvish, Tex, 143; Hernandez, Sea, 123; Scherzer, Det., 122; Masterson, Cle., 117; Verlander, Det., 110; Sale, W. Sox, 104; Sanchez, Det., 101; Shields, K.C., 99.
Victoires protégées — Johnson, Bal., 27; Rivera, N.Y.Y., 26; Nathan, Tex, 26; Reed, W. Sox, 21; Perkins, Minn., 19; Frieri, L.A.A., 19; Balfour, Oak, 18; Janssen, Tor., 17.

LBJEQ

SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE

	G	P	Moy.	Diff.
Trois-Rivières	13	9	,591	—
Charlesbourg	10	8	,556	1
Québec	9	8	,529	1½
Saguenay	6	16	,273	7

SECTION UNIPRIX

	G	P	Moy.	Diff.
LaSalle	15	6	,714	—
Longueuil	12	10	,545	3½
Montréal	10	10	,500	4½
Granby	5	16	,238	10

SECTION LA CAGE AUX SPORTS

	G	P	Moy.	Diff.
St-Eustache	13	8	,619	—
Laval	11	11	,500	2½
Repentigny	11	12	,478	3
Gatineau	10	11	,476	3

Mercredi 26 juin
Charlesbourg à Saguenay (remis, pluie)
LaSalle 21 St-Eustache 4
Laval 11 Repentigny 2
Jeudi 27 juin
Gatineau 6 Montréal 8
Longueuil 21 St-Eustache 9
Vendredi 28 juin
Montréal à Granby, 19h30.
Samedi 29 juin
Charlesbourg à Laval, 14h. (2)
Trois-Rivières à LaSalle, 14h. (2)
St-Eustache à Québec, 16h. (2
Gatineau à Granby, 16h. (2)
Repentigny à Montréal, 19h.
Dimanche 30 juin
Laval à Québec, 13h. (2)
Trois-Rivières à Montréal, 13h. (2)
Saguenay à St-Eustache, 14h. (2)
Longueuil à Charlesbourg, 14h. (2)
Gatineau à LaSalle, 14h. (2)
Granby à Repentigny, 16h. (2)
Lundi 1er juillet
Charlesbourg à Gatineau, 14h. (2)
Trois-Rivières à Québec, 19h.
St-Eustache à Repentigny, 19h30.
Mardi 2 juillet
Saguenay à Trois-Rivières, 19h30.
St-Eustache à Repentigny, 19h30.
LaSalle à Montréal, 19h30.
Mercredi 3 juillet
Montréal à Laval, 19h30.
Charlesbourg à Trois-Rivières, 19h30.
St-Eustache à Gatineau, 19h30.
LaSalle à Longueuil, 19h30.

LBSEQ

B45

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	8	3	,727	—
Coaticook	5	4	,556	2
Thetford Mines	5	5	,500	2½
Victoriaville	3	7	,300	4½

RAWLINGS

	G	P	Moy.	Diff.
Acton Vale	10	5	,667	—
St-Jérôme	8	4	,667	½
Granby	4	5	,444	3
Ste-Thérèse	4	7	,364	4
Montréal	3	8	,273	5

Mercredi 26 juin
Granby 4 Acton Vale 6
Jeudi 27 juin
Victoriaville à Sherbrooke, 20h.
Vendredi 28 juin
Thetford Mines à Victoriaville, 20h.
Sherbrooke à Coaticook, 20h.
St-Jérôme à Acton Vale, 20h.
Montréal à Ste-Thérèse, 20h.
Dimanche 30 juin
Ste-Thérèse à Victoriaville, 13h.
St-Jérôme à Granby, 16h. (2)
Ste-Thérèse à Thetford Mines, 18h.
Acton Vale à Coaticook, 19h.
Lundi 1er juillet
Sherbrooke à Thetford Mines, 19h.
St-Jérôme à Montréal, 19h.
Mercredi 3 juillet
Granby à Acton Vale, 20h.
Sherbrooke à Victoriaville, 20h.

MIDGET AAA

	G	P	Moy.	Diff.
Lévis	17	1	,944	—
Rive-Sud	11	3	,786	4
Brockville	14	4	,778	3
Trois-Rivières	9	5	,643	6
Charlesbourg	6	5	,545	7½
Gatineau	9	8	,529	7½
Repentigny	8	9	,471	8½
Lachine	8	10	,444	9
Montréal	6	9	,400	9½
Saguenay	4	11	,267	11½
Laval	3	15	,167	14
Sherbrooke	1	16	,059	15½

Mercredi 26 juin
Lachine 4 Montréal 11
Rive-Sud 4 Laval 1
Jeudi 27 juin
Saguenay à Charlesbourg, 16h30. (1er)
Lachine à Rive-Sud, 19h.
Saguenay à Charlesbourg, 19h. (2e)
Samedi 29 juin
Laval à Repentigny, 10h.
Montréal à Lachine, 12h. (2)
Gatineau à Rive-Sud, 12h. (2)
Sherbrooke à Charlesbourg, 12h. (2)
Brockville à Lévis, 14h. (2)
Saguenay à Trois-Rivières, 14h. (2)
Dimanche 30 juin
Brockville à Trois-Rivières, 10h. (2)
Montréal à Laval, 10h.
Rive-Sud à Sherbrooke, 12h. (2)
Lundi 1er juillet
Montréal à Repentigny, 10h. (2)
Gatineau à Brockville, 12h. (2)
Laval à Lachine, 12h. (2)
Charlesbourg à Lévis, 19h.

CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	**24**	**15**	**,615**	**—**
Rockland	23	16	,590	1
New Jersey	20	17	,541	3
Trois-Rivières	**13**	**23**	**,361**	**9½**
Newark	11	24	,314	11

Mercredi 26 juin
Québec 1 **Trois-Rivières** 3
Fargo-Moorhead 4 Newark 2
Rockland 6 New Jersey 8
Jeudi 27 juin
Québec 3 **Trois-Rivières** 1
Rockland 11 New Jersey 1 (6, pluie)
Vendredi 28 juin
Québec à Rockland, 19h.
New Jersey à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Grand Prairie, 20h05.
Samedi 29 juin
Québec à Rockland, 18h30.
New Jersey à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Grand Prairie, 20h05.
Dimanche 30 juin
Québec à Rockland, 14h.
New Jersey à **Trois-Rivières**, 14h05.
Newark à Grand Prairie, 19h05.
Mardi 2 juillet
New Jersey à Rockland, 19h.
Trois-Rivières à **Québec**, 19h05.
Newark à Amarillo, 20h05.
Mercredi 3 juillet
New Jersey à Rockland, 19h.
Trois-Rivières à **Québec**, 19h05.
Newark à Amarillo, 20h05.
Jeudi 4 juillet
New Jersey à Rockland, 18h30.
Québec à **Trois-Rivières**, 19h05.
Newark à Amarillo, 20h05.

FOOTBALL

LCF

SECTION EST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pt
Hamilton	0	0	0	0	0	0	0
Montréal	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
Toronto	0	0	0	0	0	0	0
Winnipeg	0	0	0	0	0	0	0

SECTION OUEST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pt
C.-B.	0	0	0	0	0	0	0
Calgary	0	0	0	0	0	0	0
Edmonton	0	0	0	0	0	0	0
Sask.	0	0	0	0	0	0	0

DÉBUT DE LA SAISON RÉGULIÈRE
Jeudi 27 juin
Montréal à Winnipeg, 21h.
Vendredi 28 juin
Hamilton à Toronto, 19h.
C.-B. à Calgary, 22h.
Samedi 29 juin
Saskatchewan à Edmonton, 15h30.
Jeudi 4 juillet
Winnipeg à **Montréal**, 19h.
Toronto en C.-B., 22h.
Vendredi 5 juillet
Calgary en Saskatchewan, 21h.
Dimanche 7 juillet
Edmonton à Hamilton, 17h.
Jeudi 11 juillet
Saskatchewan à Toronto, 19h30.
Vendredi 12 juillet
Calgary à **Montréal**, 19h30.
Samedi 13 juillet
Winnipeg à Hamilton, 18h30.
C.-B. à Edmonton, 21h30.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Montréal	**14**	**9**	**3**	**2**	**24**	**17**	**29**
Philadelphie	16	7	5	4	25	24	25
New York	17	7	6	4	23	22	25
Kansas City	16	6	5	5	20	15	23
Houston	16	6	5	5	19	16	23
Columbus	16	5	6	5	19	18	20
N.-Angleterre	15	5	5	5	18	13	20
Chicago	15	5	7	3	15	21	18
FC Toronto	15	2	7	6	14	20	12
D.C. United	16	2	11	3	8	26	9

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
Real Salt Lake	17	9	5	3	26	16	30
Portland	17	7	1	9	28	16	30
FC Dallas	16	8	3	5	25	20	29
Los Angeles	16	7	6	3	23	18	24
FC Vancouver	15	6	5	4	25	24	22
FC Seattle	14	6	5	3	19	17	21
Colorado	17	5	7	5	17	19	20
San Jose	17	4	7	6	15	25	18
Chivas É.-U.	15	3	10	2	14	30	11

Dimanche 23 juin
New York 0 Philadelphie 3
Colorado 0 Portland 3
Los Angeles 1 Chivas É.-U. 0
Samedi 29 juin
Salt Lake au FC Toronto, 13h.
FC Dallas à Philadelphie, 17h30.
Colorado à **Montréal**, 19h.
FC Vancouver à D.C. United, 19h.
Columbus à Kansas City, 20h30.
N.-Angleterre à Chivas É.-U., 22h30.
Los Angeles à San Jose, 22h30.
Dimanche 30 juin
Houston à New York, 14h.
Mercredi 3 juillet
Montréal au FC Toronto, 19h.
San Jose à Chicago, 20h30.
FC Vancouver à Kansas City, 21h.
Philadelphie à Salt Lake, 22h.
D.C. United au FC Seattle, 22h.
Jeudi 4 juillet
Chivas É.-U. au FC Dallas, 21h.
New York au Colorado, 21h30.
Columbus à Los Angeles, 22h30.

GOLF

PGA

TOURNOI AT&T NATIONAL

À Bethesda au Maryland

Roberto Castro	66
Bud Cauley	68
Graham DeLaet	**68**
Billy Horschel	68
James Driscoll	69
Jim Furyk	69
Fabian Gomez	69
Russell Henley	69
Ben Kohles	69
Brandt Snedeker	69
Nicolas Colsaerts	69
Jordan Spieth	69
Brian Davis	70
Jason Day	70
Tom Gillis	70
Bill Haas	70
Fredrik Jacobson	70
Andres Romero	70
Vijay Singh	70
Shawn Stefani	70
Chris Stroud	70
Nick Watney	70
Gary Woodland	70
Angel Cabrera	70
Kevin Chappell	70
K.J. Choi	70
Stewart Cink	70
Camilo Villegas	71
Ken Duke	71
Rickie Fowler	71
Luke Guthrie	71
John Huh	71
Brandt Jobe	71
Colt Knost	71
Jason Kokrak	71
Martin Laird	71
Steve LeBrun	71
D.H. Lee	71
David Mathis	71
George McNeill	71
Chez Reavie	71
John Senden	71
Cameron Tringale	71
Autres Canadiens	
Stephen Ames	**73**
David Hearn	**73**

CHAMPIONS

CHAMPIONNAT DES JOUEURS SENIOR

À Pittsburgh en Pennsylvanie

John Huston	65
Russ Cochran	66
Fred Funk	66
Fred Couples	66
Duffy Waldorf	66
Michael Allen	67
Joel Edwards	67
Jim Gallagher fils	67
Mike Goodes	67
Tom Pernice fils	67
Mark Calcavecchia	68
Bobby Clampett	68
Steve Elkington	68
David Frost	68
Jeff Hart	68
Scott Hoch	68
Tom Lehman	68
Larry Mize	68
Mark O'Meara	68
Chip Beck	68
Roger Chapman	69
Bill Glasson	69
Jay Haas	69
Peter Jacobsen	69
Colin Montgomerie	69
Gene Sauers	69
Peter Senior	69
Rod Spittle	**69**
Hal Sutton	69
Rocco Mediate	70
Mark Mouland	70
Steve Pate	70
Craig Stadler	70
Bob Tway	70
Willie Wood	70
Bart Bryant	70
Tom Byrum	70
John Cook	70
David Eger	70
Dan Forsman	70
Morris Hatalsky	70
Steve Jones	70
Sandy Lyle	70
Autre Canadien	
Jim Rutledge	**74**

LPGA

OMNIUM DES ÉTATS-UNIS

À Southampton dans l'État de New York
NOTE: **a**-amateur.

Ha-neul Kim	66
Inbee Park	67
Caroline Hedwall	68
I.K. Kim	68
Anna Nordqvist	68
Lizette Salas	68
Paz Echeverria	69
Maude-Aimée Leblanc	**69**
Je-yoon Yang	70
Jodi Ewart Shadoff	70
Natalie Gulbis	70
Karine Icher	70
Jessica Korda	70
Catriona Matthew	70
Jennifer Rosales	70
Mariajo Uribe	70
Na Yeon Choi	71
Lindy Duncan	71
Shanshan Feng	71
a-Brooke Henderson	**71**
Haeji Kang	71
a-Kyung Kim	71
Meena Lee	71
Stacy Lewis	71
Caroline Masson	71
Pornanong Phatlum	71
Sarah Jane Smith	71

LBRM

Division Montour

	Pj	V	D	Moy	Dif
Maskinongé	6	4	2	,667	-
St-Étienne	7	4	3	,571	½
St-Paulin	9	5	4	,556	½
Ste-Ursule	7	0	7	,000	4½

Division Mongrain

	Pj	V	D	Moy	Dif
St-Maurice	6	6	0	1,000	-
Nicolet	10	5	5	,500	3
Ste-Thècle	8	4	4	,500	3
Ste-Anne	7	2	5	,286	4½

Vendredi 21 juin
Saint-Paulin 4 Nicolet 6
Saint-Maurice 10 Ste-Thècle 8
St-Étienne 1 Maskinongé 11
Samedi 22 juin
Ste-Ursule 3 Sainte-Anne 4
Nicolet 0 Saint-Étienne 3
Dimanche 23 juin
Ste-Ursule 3 Saint-Paulin 6
Ste-Anne 3 St-Paulin 5
Lundi 24 juin
Nicolet 3 Ste-Anne 5
Vendredi 28 juin
Ste-Ursule vs Ste-Thècle, 20h
St-Maurice vs Maskinongé, 20h
Dimanche 30 juin
St-Maurice vs Ste-Ursule, 13h30
Ste-Thècle vs Ste-Ursule, 16h
Maskinongé vs St-Paulin, 13h30

CROSSE

LIGUE SENIOR DU QUÉBEC

	Pj	V	Vp	D	N	Bp	Bc	Pts
Longueuil	13	11	0	2	0	157	102	22
Windsor	12	9	0	3	0	140	103	18
Sherbrooke	11	6	0	5	0	104	97	12
East-Angus	12	5	0	7	0	93	131	10
Magog	12	3	0	9	0	105	139	6
Mauricie	**12**	**2**	**0**	**10**	**0**	**104**	**131**	**4**

Vendredi 28 juin
Magog vs Sherbrooke, 20h00
Windsor vs **Mauricie**, 20h00
Longueuil vs East-Angus, 20h00
Dimanche 30 juin
Sherbrooke vs Longueuil
Mauricie vs Windsor, 19h

DEKHOCKEY

LIGUE SUBWAY-HOCKEY LEMAY SHAWINIGAN

Jeudi 27 juin
Gym du Sud 7 Les Ducks 2 C1
Buteuses 5 Maxipro 2 F5
Tornade 4 Warriors 6 C1
Les Palettes 3 Team Impact 3 F5
Phoenix 2 Pigeons 6 C1
Abaka TTD 3 Bar Rosaire 2 B4
Construction Charic 10
Punishers 0 C1
Bonbons Samson 9
Vennes et fils/IGA Gauthier 4 B4
L'armée Rouge 8
Reno-Construction SM 6 C1
Intersport 6
C.G Fortin Construction 7 B2

LIGUE DE DEKHOCKEY TROIS-RIVIÈRES

Jeudi 27 juin
Crossfit Trois-Rivières 3
Nord-Ouest Café 7 F4+
Case IH 11 Pelti 0 F4
Équipe NRJ 3 Blazers 5 C2-B
Mémento 5 MIUZ 0 F4
Xpress 12 La Grenouille 1 F4+
Kreamy's Girls 2 X-LADIES 3 F4
Rénovation Jérôme Baril 5
Raph et sa meute 4 C2-B
Pylex 11 Spartans 2 B2
Scorers in heels 4 Finex 5 F4+
Supers Nanas 2
Cloutier Auto.com 3 F4
Les Bleus 2 0 Bulldogs 8 C2-B
ALL STARS 96 7
Boucherie Trois-Rivières 8 B2
Murothentique 8 TC Média 2 F4
Les Grecs 2 École Vision 1 F4
Bombers 5
Groupe Pro-B 6 C2-B
ULOGIK 3
Paradis & Soleil D'Asie 11 B2
Smith Asphalte 2
Pagé Construction 7 C1-B
Cristal Billard 5
Construction Ozalex 3 B4-A
Johnston-Vermette 4
Gaston Thériault & Fils 5 C2-B
Collège Laflèche 5
Cap Pizzeria 4 B2

TÉLÉ-SPORT

VENDREDI 28 JUIN

TENNIS
Wimbledon 2013, 10h et 19h à RDS; 7h à TSN.

GOLF
Omnium féminin des États-Unis, 15h à RDS2 et TSN2.

AUTO - NATIONWIDE
Feed the Children 300 (Kentucky), 19h30 à RDS2 et TSN2.

BASEBALL
Toronto vs Boston, 19h à TVA Sports et Sportsnet.

FOOTBALL - LCF
- Hamilton vs Toronto, 19h à TSN.
- C-B vs Calgary, 22h à TSN.

HOCKEY

PALMARÈS DU TOUT PREMIER CHOIX AU REPÊCHAGE
NOTE: année, lieu du repêchage, nom du joueur et finalement, l'équipe qui l'a sélectionné entre parenthèses.
2012 - Pittsburgh, Nail Yakupov (Edmonton)
2011 - Minnesota, Ryan Nugent-Hopkins (Edmonton)
2010 - Los Angeles, Taylor Hall (Edmonton)
2009 - **Montréal**, John Tavares (Islanders de N.Y.)
2008 - **Ottawa**, Steven Stamkos (Tampa Bay)
2007 - Colombus, Patrick Kane (Chicago)
2006 - Vancouver, Erik Johnson (St. Louis)
2005 - **Ottawa, Sidney Crosby (Pittsburgh)**
2004 - Raleigh, Alexander Ovechkin (Washington)
2003 - Nashville, **Marc-André Fleury (Pittsburgh)**

BASEBALL

LIGUE BASEBALL JUNIOR SENIOR DE LA MAURICIE

	V	D	Moy.	Dif
St-Étienne	5	0	1.000	-
St-Boniface	4	1	.800	1
Cap-Mad	3	1	.750	1½
Shawinigan	3	2	.600	2
St-Maurice	2	4	.333	3
Louiseville	1	2	.333	3
Tr-Riv-Ouest	1	3	.250	3½
Ste-Ursule	1	3	.250	3½
Shawi-Sud	1	5	.167	4½

Vendredi 28 juin
Ste-Ursule vs Cap-Mad, 19h30
Samedi 29 juin
Louiseville vs Ste-Ursule, 17h
Dimanche 30 juin
Shaw-Sud vs St-Boniface, 16h
St-Maurice vs Shawinigan, 19h
Louiseville vs Tr-Riv-Ouest, 19h

BALLE DONNÉE

LIGUE DE BALLE CHÂTEAUDUN

Mercredi 26 juin
Masso Chantal Geneau 6
Salon Aquarelle 11
Chiro Jean et Maxime Hains 5
Chiro René Parent 2
Cyberson 17
Pizzéria Socrate 12

LIGUE RAYMOND-ROUX

Mercredi 26 juin
Arno 9 Cyberson 6
Pro B 11 Loup 1

LIGUE DE BALLE ST-JEAN-BAPTISTE

Mardi 25 juin
Division McCarthy
Le Carlito 11
Tabagie chez MAV 8
Les Reds 13
Tabagie chez MAV 10
Les Reds 9 Le Temple 10
Division Vigneault
Sapinière de la Mauricie 12
Robert Auto 15
D'Artagnan's 9
Cristal Billard Lounge 10
**Division

Une autre sortie hâtive

Milos Raonic éliminé dès le deuxième tour à Wimbledon

Londres (PC) — Milos Raonic n'a pas mâché ses mots pour décrire son élimination prématurée au tournoi de Wimbledon.

Raonic s'est incliné au deuxième tour, baissant pavillon 7-5, 6-4, 7-6 (4) aux mains du Néerlandais Igor Sijsling.

La Montréalaise Eugénie Bouchard demeure donc la seule Canadienne encore dans la compétition en simple. Elle a vaincu Ana Ivanovic, mercredi, pour accéder au troisième tour du tournoi anglais sur gazon. Elle dispute son prochain match contre l'Espagnole Carla Suarez Navarro, ce matin.

Sijsling a eu besoin de seulement un peu plus de deux heures pour compléter sa victoire en trois sets.

«À un certain moment, j'ai perdu 12 points d'affilée. C'est pathétique, a commenté Raonic. Quand j'ai eu mes chances, il a bien joué et je n'arrivais pas à faire ce que je voulais.

«Wimbledon est toujours mon tournoi préféré. C'est moi le problème, pas le terrain.»

Raonic, 17e tête de série, a eu l'occasion de briser Sijsling au deuxième set et de revenir dans le match, mais le Néerlandais a répondu avec son puissant service à chaque fois. «À la fin du deuxième set, j'ai eu ces trois balles de bris et il a réussi des gros services pour les sauver. Je n'en ai pas fait assez avec ma deuxième balle de service et il a mis de la pression sur moi, a-t-il ajouté.

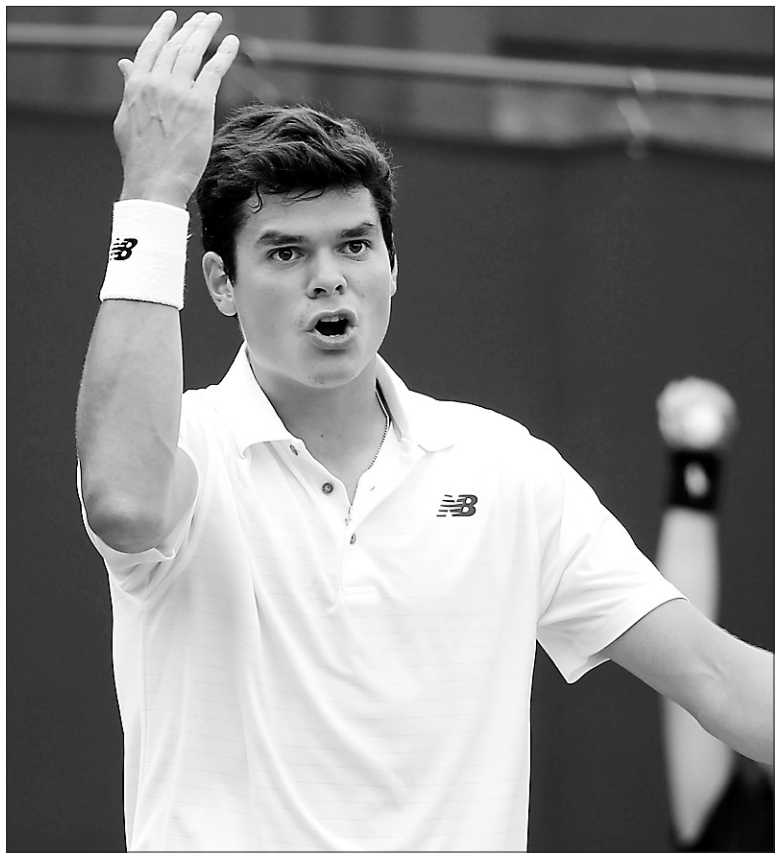


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le tournoi de Wimbledon est déjà terminé pour le Canadien Milos Raonic, éliminé au deuxième tour pour une troisième année consécutive.

«Il a beaucoup mieux joué que ce à quoi je m'attendais. J'ai essayé d'élever mon jeu au deuxième set. Mais il a trouvé la façon de me contrer.»

Raonic a maintenant perdu au deuxième tour à ses trois présences à Wimbledon.

Après avoir remporté une seule victoire lors de sa courte saison sur gazon, Raonic anticipe maintenant la campagne sur surface dure qui convient mieux à son puissant service.

Il s'accordera un court congé avant d'entreprendre sa première période d'entraînement intensif avec son nouvel entraîneur Ivan Ljubicic.

Plus tôt dans la journée, Jesse Levine, d'Ottawa, s'est incliné 6-2, 7-6 (7), 6-3 devant l'Argentin Juan Martin Del Potro, no 8, dans un match du deuxième tour.

Del Potro, vainqueur des Internationaux des États-Unis en 2009, a effacé un déficit de 3-0 au bris d'égalité du deuxième set avant d'enlever le troisième en 31 minutes.

Cette défaite prive Levine d'égaler sa meilleure performance dans un tournoi du Grand Chelem. Il avait atteint le troisième tour au All England Club en 2009.

Del Potro, qui n'a pas disputé Roland-Garros en raison d'un problème respiratoire, est le seul joueur avec Novak Djokovic et Andy Murray toujours en lice dans le tableau masculin avec un titre du Grand Chelem à son palmarès. Il a également remporté la médaille de bronze olympique au All England Club l'été dernier.•

Un monstre toujours aussi intimidant

41e édition du Tournoi provincial moustique Le Monstre Vert de l'Ouest

Serge **L'Heureux**

serge.lheureux@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — C'est l'histoire d'un mur. Douze pieds de hauteur à 160 pieds du marbre dans le champ droit (quatre pieds de hauteur pour 180 pieds de haut dans la gauche). Ici, on l'appelle le Monstre Vert. Construite en 1993 au parc Laviolette du secteur Trois-Rivières-Ouest, la structure, qui a acquis une renommée provinciale, célèbre cette année son 20e anniversaire dans le cadre du Tournoi provincial moustique Le Monstre Vert de l'Ouest, dont la 41e édition sera présentée du 5 au 14 juillet prochains.

Au fil des ans, seulement 26 joueurs de niveau moustique ont réussi à vaincre le Monstre Vert en propulsant la balle pardessus sa palissade intimidante. Cette année encore, les jeunes de 40 équipes tenteront de réussir l'exploit lors du traditionnel concours de circuit «Défiez le Monstre Vert», le samedi 6 juillet à compter de 15 h pour le AA. Les joueurs des catégories A et B, quant à eux, pourront se mesurer au Monstre Vert 2, moins haut, le 12 juillet à 19 h.

Le concours de coups de circuit fait partie des activités au programme de cette 41e édition, qui affiche déjà complet avec 40 équipes en provenance de sept régions du Québec. Elles disputeront un total de 61 parties. Le match d'ouverture pour le AA sera présenté le vendredi 5 juillet à 18 h, alors que les demi-finales et finales sont programmées pour le 7 juillet, à 10 h et 14 h respectivement. Pour les catégories A et B, le match d'ouverture aura lieu le 8 juillet à 18 h, avec demi-finales et finales le 14 juillet.



PHOTO OLIVIER CROTEAU

Le président de Baseball Mauricie, Mathieu Hamelin (à l'avant), en compagnie de deux membres du comité organisateur du tournoi Le Monstre Vert, Jean Beaulieu et Pierre Gélinas, et de la présidente d'honneur, Linda Thiffault.

L'ancienne présidente de Baseball Mauricie, Linda Thiffault, a accepté la présidence d'honneur du tournoi Le Monstre Vert de l'Ouest.

«Depuis que j'ai quitté mon poste en 2013, je voulais prendre une année complète sans m'impliquer, mais quand on m'a appelée pour ce tournoi-ci, je ne pouvais pas dire non, avouait-elle. Je sors de ma retraite pour le tournoi... pour mieux y retourner par la suite!»

Son successeur à la tête de Baseball Mauricie, Mathieu Hamelin, rappelait les jours – lointains – où il avait joué dans le tournoi moustique du Montre Vert. «Ce sont des événements comme celui-là qui donnent le goût à nos jeunes joueurs et joueuses de persévérer dans le baseball, pour aller un jour cogner à la porte du baseball junior ou des Aigles Can-Am», expliquait-il.

Carnet de notes

Comme à chaque année, les organisateurs du tournoi ont dû refuser des équipes. «On serait capables d'en prendre un peu plus si on avait des lumières sur le terrain!», a lancé Jean Beaulieu, du comité organisateur, à l'intention du maire Yves Lévesque durant la conférence de presse. Un commentaire dont le maire a pris bonne note... Chaque joueur du match recevra deux laissez-passer pour assister à un match de son choix des Aigles Can-Am... On remettra un prix à l'entraîneur ayant le meilleur esprit sportif et à l'équipe la plus disciplinée... Le meilleur arbitre du tournoi recevra une plaque commémorative en hommage à Cédric Grondin... La 41e édition sera présentée sous la présidence de Pierre Gélinas... 16 équipes de la Mauricie seront de la compétition: une en AA, cinq dans le A et dix dans le B.•

EN BREF

NBA

Bennett au premier rang

New York (AP) — Les Cavaliers de Cleveland ont sélectionné le Canadien Anthony Bennett avec le tout premier choix au total du repêchage de la NBA hier à New York. Ils ont préféré l'attaquant de l'Université du Nevada à Las Vegas aux costauds Nerlens Noel et Alex Len.

Bennett a excellé au sein de l'équipe canadienne junior et a été nommé joueur par excellence de l'Association Mountain West.

LNH

Tanguay retourne au Colorado

Calgary (PC) — Les Flames de Calgary ont échangé l'ailier gauche Alex Tanguay et le défenseur Cory Sarich à l'Avalanche du Colorado, hier, contre l'ailier droit David Jones et le défenseur Shane O'Brien.

Âgé de 33 ans, Tanguay retourne donc avec l'équipe qui l'avait sélectionné au 12e rang en 1998. En 13 saisons avec l'Avalanche, les Flames, le Canadien de Montréal et le Lightning de Tampa Bay, le natif de Sainte-Justine a inscrit 249 buts et 513 aides en 922 matchs.

Messier quitte les Rangers

New York (PC) — Mark Messier a décidé de quitter les Rangers de New York, mais il affirme que la décision n'a rien à voir avec celle de l'organisation de remplacer John Tortorella par Alain Vigneault à titre d'entraîneur-chef.

Messier, qui occupait le poste d'adjoint spécial au directeur général Glen Sather, a annoncé hier par communiqué sa démission afin, a-t-il écrit, «de développer le hockey dans la région de New York». Il a ajouté que la décision d'embaucher Vigneault n'avait rien à voir avec sa propre décision de quitter. «Je respecte totalement la décision qui a été prise et toutes les raisons qui ont mené à cette décision. Je n'ai aucun ressentiment à l'endroit de Glen et des Rangers», a indiqué Messier, qui n'a aucune expérience comme entraîneur-chef.

BASEBALL

Jeter se rapproche d'un retour

Tampa, (AP) — L'arrêt-court des Yankees de New York Derek Jeter a fait un pas de plus vers son retour au jeu, hier, quand il a pu reprendre la course à l'extérieur pour la première fois en deux mois.

Jeter, qui se remet d'une fracture à la cheville gauche, a amorcé son programme de course, ce qu'il a qualifié de dernière étape avant de jouer des matchs avec un club-école des Yankees. Il espère pouvoir contourner les sentiers bientôt. Les Yankees n'ont pas annoncé de date pour l'amorce de son programme de remise en forme dans les ligues mineures.•



PHOTO SYLVAIN MAYER

Le Trifluvien Louis-Pierre Godin connaît une semaine du tonnerre au Championnat par trou du Circuit des professionnels de golf du Canada à Aurora, en Ontario.

CHAMPIONNAT CANADIEN PAR TROU

Godin dans le carré d'as

«Les plus belles conditions que j'ai vues dans ma carrière!»

Steve **Turcotte**

steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Peu importe le scénario qui l'attend aujourd'hui, Louis-Pierre Godin va se souvenir longtemps de cette semaine passée à Aurora en Ontario. Le golfeur natif de Champlain a sorti quatre joueurs d'affilée au Championnat canadien par trou disputé au Magna Golf Club, manucuré au peigne fin, et il fait donc partie des quatre joueurs toujours en vie à l'aube des deux derniers duels.

Godin est évidemment satisfait de son jeu, mais il était encore plus élogieux lorsqu'il a parlé du terrain qu'il tente de dompter cette semaine.

«Les allées sont belles comme nos verts au Québec! Il n'y a pas un brin de gazon de travers. À chaque match que je disputais, je me disais que si je gagnais j'aurais la chance de rejouer à nouveau le parcours. Ce sont les plus belles conditions que j'ai vues dans ma carrière», s'exclamait celui qui a quand même arpenté de très beaux parcours ces dernières années.

> «Quand tu ne fais pas de cadeau à ton rival, tu deviens automatiquement plus dur à vaincre»

«Ce n'est pas un parcours facile pour autant. Si tu ne restes pas dans l'allée, tu vas devoir te battre pour sauver la normale. Un terrain exigeant, mais surtout superbe.»

Si Godin peut toujours espérer soulever le trophée cet après-midi, il le doit à des fers en feu et à un jeu solide sur les verts.

«J'ai fait une couple de gros coups roulés. Faut dire que mes fers me laissent proche des coupes, et qu'un bon roulé ici tombe dans la coupe! Je n'ai pas énormément d'oiselets, mais j'ai su limiter mon nombre de bogeys. Quand tu ne fais pas de cadeau à ton rival, tu deviens automatiquement plus dur à vaincre.»

Son adversaire d'hier après-midi, Daniel Talbot, a été à même de le constater, lui qui a perdu 4 et 2!

Pour son duel ce matin avec Bill Walsh, Godin espère seulement pouvoir ajouter un peu plus de constance sur les tertres de départ.

«Je vais me présenter tôt au terrain et tenter de faire de petits ajustements. Mes coups de départ vont souvent de gauche à droite, et ça me place parfois dans le pétrin. Il doit y avoir moyen de corriger ça! Je sens que je suis à un petit quelque chose de retrouver toute ma confiance avec mon décocheur. Et si je peux régler ça avant mon match, je vais être dangereux, car le reste de ma "game" va très bien actuellement.»•

CHAMPIONNAT CANADIEN JUNIOR DE CYCLISME SUR ROUTE

À un coup de vent du podium

Marie-Ève Poisson quatrième du contre-la-montre

Louis **Ménard**

louis.menard@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Marie-Ève Poisson a entamé le championnat canadien junior de cyclisme sur route, présenté à Lac-Mégantic, du bon pied hier... même si elle a raté le podium de la première épreuve – le contre-la-montre individuel – par une seule petite seconde!

La Trifluvienne a en effet complété l'épreuve de 15 kilomètres en quatrième place, à quelques millièmes de secondes de sa coéquipière Ariane Bonhomme, mais surtout à une seule seconde de la médaillée d'argent Gillian Elsay, de la Colombie-Britannique. La première place, remportée avec une avance de 59 secondes par l'Albertaine Kinley Gibson, était quant à elle hors de portée. «Ça fait plusieurs années qu'on la voit à l'œuvre (Gibson) et on savait qu'elle était dans une classe à part. Surtout que le contre-la-montre est sa spécialité. Personnellement, je suis contente de mon résultat parce que je visais un top 5. En même temps, je suis aussi déçue de ne pas être montée sur le podium. Une seconde, c'est un coup de vent de travers, rien de plus!»

Ce résultat vient conforter la cycliste de Trois-Rivières qui n'a pas ménagé les efforts l'hiver dernier pour être plus compétitive en 2013. «Je me sens bien. La forme est meilleure que l'année dernière et l'expérience acquise en 2012 va bien me servir cette année. Je suis motivée et prête avec toutes les séances de rouleau dans le sous-sol au cours de l'hiver!»

Aujourd'hui, Marie-Ève Poisson et ses adversaires ont droit à une pause. Elles reprendront l'action demain avec la course sur route de 68 kilomètres. «Le parcours est vallonné, mais il y a une bonne côte du 45e au 55e kilomètres. C'est assez accidenté pour faire une sélection dans le peloton à ce moment-là. L'opposition devrait surtout venir de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. C'est la course dans laquelle j'aimerais le plus performer. Je vise encore là un top 5, mais on est jamais à l'abri d'une mauvaise surprise...»



PHOTO: FACEBOOK

Marie-Ève Poisson a terminé quatrième du contre-la-montre hier au Championnat canadien junior de cyclisme sur route à Lac-Mégantic.

La compétition va se conclure dimanche par un critérium.

Victoire de Beggs

Lac-Mégantic est aussi l'hôte du championnat canadien sur route de paracyclisme et deux athlètes de la région ont monopolisé les deux premières places du podium du contre-la-montre hier.

L'olympien Mark Beggs a remporté l'épreuve de 15 kilomètres en un temps de 25 minutes, 18 secondes devant Charles Moreau.•

CHAMPIONNATS DU MONDE DE CANOË-KAYAK

Geneviève Beauchesne-Sévigny sera de la partie

Trois-Rivières (SLH) — CanoeKayak Canada a dévoilé les noms des athlètes qui représenteront le pays au championnat du monde senior, à Duisburg en Allemagne, du 27 août au 1er septembre prochains. Heureuse surprise: ils ne seront pas cinq rameurs de la région à faire le voyage, mais bien six puisque Geneviève Beauchesne-Sévigny a aussi mérité sa place en kayak, malgré des résultats décevants aux essais nationaux, en fin de semaine dernière à Welland, en Ontario.



Geneviève Beauchesne-Sévigny espère retrouver sa partenaire Kathleen Fraser en K-2 aux championnats du monde.

«C'est le 200 m qui m'a sauvée!», racontait-elle.

En effet, sa 4e place dans cette course en K-1 lui a permis de conserver le sixième rang au classement des points, et de mériter ainsi le dernier laissez-passer disponible. «C'est vrai que je n'ai pas eu les résultats escomptés aux essais, avoue-t-elle, mais ma valeur n'est pas partie en une fin de semaine! J'ai quand même fait un podium en K-2 en Coupe du monde.»

La kayakiste trifluvienne, qui s'entraîne avec le club de Pointe-Claire, espère avoir la chance de répéter cet exploit au championnat du monde avec sa partenaire, Kathleen Fraser.

«Comme il n'y avait pas de compétition pour les bateaux d'équipe chez les femmes aux essais nationaux, les entraîneurs vont essayer différentes combinaisons d'ici les championnats du monde, explique-t-elle. Kathleen et moi allons avoir la chance de prouver notre potentiel.»

Beauchesne-Sévigny espère ainsi pouvoir disputer le K-2 500 m aux Championnats du monde; elle est déjà assurée de faire le relais 200 m en K-1.

Rappelons que Richard Dober jr et Gabriel Beauchesne-Sévigny iront aussi en Allemagne pour cette compétition.

D'autre part, la liste officielle de CanoeKayak Canada confirme qu'Étienne Beauchesne ira aux Championnats du monde senior avec le K-4; l'athlète du club trifluvien a aussi été sélectionné pour les championnats du monde de canotage de vitesse U23, à Welland du 1er au 4 août, tout comme Laurence Vincent-Lapointe et Andréanne Langlois.

Enfin, Laurence Vincent-Lapointe et sa coéquipière Sara-Jane Caumartin participeront à la Régate internationale de Lake Placid, les 6 et 7 juillet.•

Lecavalier ne dirait pas non au Canadien

Le Lightning rachètera son contrat pour plus de 30 millions $

Richard **Labbé**
La Presse

Montréal — Après 14 ans à patiner sous les palmiers à Tampa Bay, Vincent Lecavalier doit maintenant se préparer à faire ses valises. Pour aller où? Ça, il ne le sait pas encore.

Le Lightning de Tampa Bay a confirmé hier matin ce qui se tramait depuis quelques jours déjà en coulisses: le rachat du contrat de son joueur étoile, une entente de 85 millions $ sur 11 ans qui avait été conclue en 2008.

Cette décision, qui va coûter quelque 32 millions $ au Lightning, va permettre à la formation de la Floride d'économiser une somme de 7,7 millions $ par saison sur sa masse salariale jusqu'en 2019-2020.

Lecavalier a appris la nouvelle au téléphone, hier matin, de la part du directeur général Steve Yzerman.

«Je savais que l'option d'un rachat dans mon cas allait être une possibilité, a-t-il admis hier lors d'une conférence téléphonique. J'avais entendu parler de cette possibilité la semaine dernière. La nouvelle convention collective place certaines équipes, dont le Lightning, dans une position difficile. Il y a des décisions qui doivent être prises.»

À 33 ans, le joueur québécois ne pense évidemment pas à la retraite et, en compagnie de son agent, il pourrait dresser sous peu une liste d'équipes intéressantes à ses yeux. Liste qui pourrait comprendre entre autres équipes... le Canadien. «Honnêtement, je n'ai même pas pensé à ça pour le moment, ça vient juste d'arriver, a-t-il répondu lorsque interrogé à propos du Canadien. Mais Montréal est une place spéciale, il y a beaucoup d'histoire et ils ont une belle équipe, ils l'ont prouvé cette saison. Oui, je suis ouvert à Montréal, mais je ne ferme la porte à personne non plus. Ça fait seulement quelques heures que j'ai eu la nouvelle du Lightning, je ne suis pas encore rendu là.»



PHOTO: ASSOCIATED PRESS

Vincent Lecavalier deviendra joueur autonome à compter du 5 juillet et il se dit ouvert à la possibilité de s'entendre avec le Canadien de Montréal.

C'est que Lecavalier, malgré tout, a accueilli la nouvelle de son rachat avec une certaine surprise. «Quand tu reçois le coup de fil, qu'on te dit que tu ne peux plus jouer pour le Lightning, c'est assez dur pour tout le monde, pour moi et ma famille... Quand j'ai dit oui à une entente à long terme à Tampa, c'était pour y passer ma carrière. On est ici depuis 14 ans. C'est difficile, mais il faut passer à autre chose, tourner la page et tenter de jouer pour une autre équipe. C'est dur parce que j'ai passé la majorité de ma vie à Tampa. C'est vraiment une journée difficile pour nous. Mais je suis très motivé à l'idée d'aller ailleurs et de prouver que je peux jouer à un haut niveau. Je veux gagner et je suis très motivé.»

Lecavalier se donne encore quelques jours de pause avant de penser à son avenir immédiat. Ce qui semble certain, c'est qu'il veut se joindre à une équipe gagnante et qu'il ne veut pas d'un contrat à court terme.

Enfin, et il l'a répété à plusieurs reprises, il est ouvert à plusieurs options. «Je suis capable d'être le premier centre d'une équipe, mais je suis prêt à écouter les propositions. Si on me demandait d'aller à l'aile droite, je serais prêt à y penser. Je suis ouvert à bien des choses, je ne suis pas en train de dire que je veux absolument être le premier centre d'une équipe. Je suis prêt à jouer au centre ou à l'aile droite. Je suis prêt à écouter tout le monde, mais c'est dur de prévoir ce qui va arriver en ce moment. Je n'ai pas eu le temps de penser à ça.»

Selon les termes de la nouvelle convention collective, Vincent Lecavalier pourra se joindre à l'équipe de son choix, à titre de joueur autonome, à compter du 5 juillet.•

Le modèle parfait



STEVE TURCOTTE
steve.turcotte@lenouvelliste.qc.ca

BILLET

Trois-Rivières — Quelques semaines après s'être aperçu que son équipe était trop menue pour espérer veiller tard sur le plancher de danse au printemps, voilà que Marc Bergevin voit apparaître sur le marché des joueurs autonomes un attaquant québécois de puissance racé qui a encore de l'essence dans le réservoir, qui ne détesterait pas s'installer dans la métropole et qui est même ouvert à déménager à l'aile si ça convient mieux à son port d'attache. C'est quasiment trop beau pour être vrai!

Pourtant, c'est l'alléchante réalité depuis que Lightning de Tampa Bay a décidé de racheter le contrat de Vincent Lecavalier hier matin. Ce lourd contrat, c'était l'un des deux seuls défauts du grand attaquant de 33 ans. L'autre, c'est qu'il semble un peu plus fragile depuis quelques années, certainement usé par un style de jeu qui ne fait pas de compromis. Mais Lecavalier fait toujours partie de l'élite, il est le modèle parfait pour un jeune comme Alex Galchenyuk et il a la maturité pour composer avec l'eau bouillante du marché montréalais.

Dans ces conditions, Bergevin doit trouver une façon de s'entendre avec lui. Lecavalier, à Montréal ou ailleurs, sera certainement en mesure de décrocher un contrat de cinq ans lui garantissant entre 20 et 25 millions $. Ce n'est pas donné, mais quand on sait que Brian Gionta et Tomas Plekanec touchent chacun 5 millions $ et que leur impact dans un club est beaucoup moins puissant, ça reste une entente raisonnable dans le marché.

Un autre talentueux Québécois a lui aussi été rejeté par son club en raison de son entente trop salée, soit Daniel Brière. Lui, Bergevin peut se permettre de lever le nez sur sa candidature, considérant son gabarit, son style de jeu, son dossier médical... et le fait qu'il a refusé un contrat en or de la part du Canadien la dernière fois qu'il a été joueur autonome.

Mais Lecavalier, les Glorieux doivent faire les efforts nécessaires pour lui faire enfiler le maillot bleu-blanc-rouge. Son embauche améliorerait sensiblement l'attaque de Michel Therrien, en plus d'injecter une dose appréciable de vécu et de caractère. Ça briserait aussi le mythe comme quoi les meilleurs joueurs francophones ne souhaitent pas vivre avec la pression qui vient avec le privilège de défendre l'uniforme le plus prestigieux du hockey.

Si j'étais Bergevin, le premier coup de fil que je passerais à l'ouverture de la chasse aux joueurs autonomes, il serait assurément pour le surdoué de l'Île Bizard.•

Pas de fumée sans feu...

Les Patriotes prêts à lancer un appel de candidatures advenant le départ de Gilles Bouchard

Trois-Rivières (ST) — Il n'y a pas que dans les cercles fermés de la LHJMQ qu'on s'attend à voir Gilles Bouchard débarquer à Rouyn-Noranda d'ici quelques jours pour être présenté à titre de nouveau pilote et directeur-gérant des Huskies. Même à l'Université du Québec à Trois-Rivières, où Bouchard dirige les Patriotes, on se prépare à embaucher un nouvel entraîneur-chef!

Le Nouvelliste a en effet appris que l'appel de candidatures est déjà rédigé et prêt à être publicisé dès que Bouchard annoncera qu'il quitte ses fonctions.

Rappelons que Bouchard est pressenti pour succéder à son bon ami André Tourigny, qui a quitté les Huskies pour seconder Patrick Roy avec l'Avalanche du Colorado dans la LNH. Celui qui a fait le saut dans les rangs universitaires la saison dernière après un long séjour avec les Estacades midget AAA a eu deux entretiens avec les Huskies depuis que ces derniers ont lancé leur processus de sélection.

Deux sources proches du dossier ont affirmé cette semaine qu'il y avait entente de principe entre les deux parties, et que l'officialisation du pacte se ferait en début de semaine prochaine, tout juste avant le repêchage européen de la Ligue canadienne de hockey.

Tourigny et Bouchard seront au New Jersey au cours des prochains jours afin de participer aux activités entourant l'encan universel de la Ligue nationale de hockey.•

À Glendale de trancher

Les Coyotes déménageront si l'entente n'est pas acceptée d'ici le 2 juillet

New York (PC) — La Ligue nationale de hockey menace de déménager les Coyotes de Phoenix si le conseil municipal de Glendale n'approuve pas une nouvelle entente pour la gestion du Jobing.com Arena avec les acheteurs potentiels de l'équipe d'ici le 2 juillet.

C'est ce qu'a indiqué Gary Bettman, hier, à la suite de la rencontre du Bureau des gouverneurs de la LNH au cours de laquelle une mise à jour de la situation des Coyotes a été présentée.

Les gouverneurs du circuit ont été en mesure de constater que très peu de progrès avaient été fait et que la LNH attend toujours le dénouement de cette saga en Arizona.

Renaissance Sports & Entertainment a accepté de se porter acquéreur de l'équipe, mais cette entente est conditionnelle à ce qu'une entente de gestion de l'aréna soit conclue avec la municipalité. «Si le conseil ne l'approuve pas afin que soit conclue cette transaction, je ne crois pas que les Coyotes joueront à Glendale», a déclaré Bettman.

Bettman a expliqué que la ligue disposait de «plusieurs» options pour relocaliser l'équipe, même si ce plan B n'est pas pour l'instant finalisé.

Le commissaire adjoint, Bill Daly, n'a pas voulu indiquer quelle ville pourrait obtenir les Coyotes si la concession devait déménager. Quand on lui a parlé précisément du KeyArena de Seattle, Daly a indiqué qu'il pourrait accueillir un club de la LNH. Questionné ensuite au sujet de Québec, Daly a répondu qu'il s'agit d'une option «qui n'est pas exclue».

Bettman et Daly ont confirmé qu'il y a suffisamment de temps pour déménager les Coyotes dans une autre ville sans qu'ils aient à jouer une saison à Glendale en sachant qu'ils n'y seront plus.

Si les Coyotes bougent, les associations et les sections ne seront pas modifiées, selon Daly, même si l'équipe doit subir une situation peu avantageuse comme ont eu à le subir les Jets de Winnipeg après être déménagés d'Atlanta. Ne sachant pas où évoluera l'équipe, la LNH doit retarder la sortie de son calendrier pour la prochaine campagne. Mais ce n'est pas la seule raison qui pousse la ligue à retarder la sortie de son calendrier. La LNH doit aussi attendre qu'une entente soit conclue avec les joueurs pour leur présence aux Jeux olympiques de Sotchi, en 2014.•

SPORTS

L'honneur des Capitales est sauf

Soirée difficile pour les arbitres; Québec évite le balayage en gagnant 3-1



LOUIS-SIMON GAUTHIER
louis-simon.gauthier@lenouvelliste.qc.ca



PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

Le gérant des Aigles a manifesté son mécontentement à la suite d'une décision douteuse des officiels et ces derniers l'ont renvoyé subito presto au vestiaire!

Trois-Rivières — Les Capitales ont sauvé leur honneur et évité le balayage en vertu d'une victoire de 3-1 sur les Aigles, dans le dernier match d'une série de quatre qui aura permis aux spectateurs, par une soirée froide et venteuse, de constater deux choses: les deux équipes s'aiment de moins en moins... et les officiels en arrachent.

Les hommes en bleu, comme les décrivait Patrick Scalabrini après la rencontre, ont effectivement volé le spectacle, y allant de plusieurs décisions plus que controversées, l'une d'entre elles ayant d'ailleurs mené à l'expulsion du gérant des Aigles, Pierre-Luc Laforest.

«Ce n'est pas le *show* des arbitres, c'est celui des joueurs», pestait l'entraîneur-chef dans son bureau, le feu dans les yeux.

Transportons-nous en quatrième manche. En déficit 2-0, les locaux ont la chance de rétrécir l'écart lorsque Brett Flowers semble se compromettre dans un double-jeu avec les buts remplis. Le joueur de premier but des Capitales, Royce Consigli, ne peut toutefois compléter le jeu, ayant quitté son coussin, et l'arbitre Bobby Feaster déclare Flowers sauf. Parti du troisième, Jon Smith vient donc marquer et faire 2-1. C'était toutefois avant que l'arbitre au troisième, Lance Schoenwald, ne renverse la décision.

À la consternation générale, les officiels ont mis fin à la manche. Et Laforest est sorti de ses gonds. «Lance n'était pas au meilleur endroit pour prendre la décision. Dans cette ligue, c'est de pire en pire. Ça fait deux fois cette année qu'on se fait voler, ce n'est pas professionnel. La séquence nous a coupé les ailes.»

Les arbitres en ont ajouté en fin de partie, appelant des prises sur des lancers qui paraissaient des balles, du moins de l'avis des gens sur la galerie de presse et des 1577 amateurs dans les estrades. Une balle en jeu a aussi été annoncée fausse, sous les yeux incrédules d'un peu tout le monde. «Heureusement cette fois-là, l'issue du match n'a pas eu d'impact sur ces décisions», analysait avec le sourire Scalabrini, fier de la réponse de ses hommes après trois revers de suite au stade Fernand-Bédard. «L'attaque a fait défaut cette semaine, mais au moins ce soir (hier), on leur a fait mal aux bons moments.»

Manque d'opportunisme

N'empêche, les deux équipes ont cruellement manqué d'opportunisme; aucune des deux n'est parvenue à retirer les frappeurs dans l'ordre pendant la soirée. Jeremy Nowak a été le meilleur en attaque du côté des Aigles avec quatre simples et un but sur balles. Il est le seul à avoir croisé le marbre, à la suite d'un mauvais lancer de Casey Harman, venu en relève au partant Bryan Rembisz.

Du côté de Trois-Rivières, Alexander Burkard (lanceur perdant), Matt McDonald, Sean Keeler et Rob Cooper se sont succédé au monticule. En dépit de la frustration générale par rapport au travail des officiels, tous s'entendaient pour dire que la série avait été des plus intéressantes. «On les aime encore moins qu'au mois de mai», affirmait Scalabrini. «C'est très bon d'avoir battu Québec trois fois, répondait Laforest. Ça donne de la confiance pour la suite du calendrier.»

Carnet de notes

Le receveur Emerson Frostad a piégé Dany Deschamps au premier but en septième manche, une belle pièce de jeu saluée par les partisans... Ces mêmes partisans ont toutefois retenu leur souffle en deuxième, quand Burkard a accidentellement atteint Asif Shah à la tête. Ce dernier a mis du temps à se relever, mais ne souffrirait pas de commotion cérébrale. Deschamps a pris sa place dans l'alignement, lui qui a bien paru avec un double, un point produit et deux buts sur balles.•

Plus de 7000 personnes ont franchi les tourniquets

Louis-Simon **Gauthier**
louis-simon@lenouvelliste.qc.ca

Trois-Rivières — Le temps froid n'a pas empêché les amateurs de baseball de sortir de chez eux cette semaine. De lundi à hier, 7243 spectateurs ont assisté aux quatres rencontres opposant Trois-Rivières à Québec. Il s'agit évidemment de la confrontation la plus populaire de la saison pour l'instant.

***

Patrick D'Aoust aurait probablement espéré un meilleur dénouement pour sa première série au stade Fernand-Bédard contre les Aigles. L'ancien des Aigles Plante Sports de la LBJEQ a joué dans trois des quatre matchs mais n'a jamais été en mesure de se rendre au premier but. Hier, il remplaçait Jean-Luc Blaquière à compter de la huitième manche, mais a dû se résigner à un ballon au champ gauche.

Du côté des Aigles, Cam Kneeland se cherche depuis qu'il est employé comme quatrième frappeur. Au cours de cette série contre Québec, il n'a frappé qu'un maigre coup sûr. C'est trop peu pour le joueur qui présente la meilleure moyenne au bâton des Trifluviens.

***

Les gérants Pierre-Luc Laforest et Patrick Scalabrini figurent à la une du magazine de baseball québécois *Au Monticule*, dont le prochain numéro paraîtra en juillet.

***

Jacques Doucet était de passage au stade mercredi soir. Toujours aussi généreux de son temps, la voix radiophonique des Expos pendant plus de 30 ans – il a commenté au-delà de 4000 matchs – s'est même offert comme analyste pendant quelques manches, lors de la troisième rencontre entre les Aigles et les Capitales, en compagnie du collègue Claude Boucher au 106,9 Mauricie.

***

Rayé de l'alignement pendant les deux derniers matchs, Josh Colafemina était quand même heureux de renouer avec ses anciens coéquipiers, dont plusieurs sont demeurés ses amis. Le président des Capitales, Michel Laplante, a notamment fraternisé pendant de longues minutes avec son ancien poulain, plus tôt cette semaine.

***

Les Capitales ont quité Trois-Rivières après la partie, en route vers la région de New York où ils affronteront les Boulders de Rockland jusqu'à dimanche. Les Aigles, eux, entameront une deuxième série de suite à domicile, cette fois contre les Jackals du New Jersey. Le premier match est prévu ce soir, à 19 h, si la météo le permet.•





NOUS PAYONS LES

PAYEZ EN **2 TAXES ET 24 VERSEMENTS**

SUR TOUS LES MATELAS ET LES MEUBLES

RELAXON par elran

Causeuse (543685)
BRUN

Disponible en fauteuil et canapé

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1129,99
40,95
24 mois

Assises en CUIR

ÉCONOMISEZ
160$

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1399,99
50,73
24 mois

Courant: 1559,99

Assises en CUIR laminé



PRIMO INTERNATIONAL

Sectionnel (909863)
IVOIRE



SOUTH SHORE meubles TM/MC

Mobilier de chambre à coucher 6 pièces (909568)
comprend: une tête de lit, deux tables de nuit, un bureau, un miroir et une commode
Pied et côtés de lit en sus

6 PIÈCES
GRIS

NOUS PAYONS LES 2 TAXES
1299,99
47,11
24 mois

Visitez notre site web:
www.tanguay.ca

TANGUAY

Nos magasins seront fermés lundi le 1er juillet

2200, boul. des Récollets TROIS-RIVIÈRES 1 800 465-2200 • 819-373-1111

SUR TOUS LES MEUBLES ET LES MATELAS -- Nous payons l'équivalent des deux taxes de vente (TPS et TVQ) ET payez en 24 versements. Le montant payable en versements égaux exclut les taxes de vente (TPS et TVQ) et un accompte de 14,975% équivalent aux taxes de vente (TPS et TVQ) doit être acquitté au moment de l'achat. Tous les versements sont sur approbation du service du crédit Accord D Desjardins. Si un versement vient en souffrance, un intérêt sera calculé à compter de la date d'échéance du versement au taux annuel de 19,5% et sera chargé mensuellement au compte du client. (Ex. : solde en souffrance de 100$, l'intérêt pour une période de 30 jours sera de 1,63 $). Cartes de crédit acceptées. Prix, produits et modalités de paiements sont sujets à changements sans préavis. Détails en magasin. Photos à titre indicatif. Cette offre est en vigueur jusqu'au 7 juillet 2013. Livraison à la grandeur du Québec et du Nouveau-Brunswick, cependant certaines régions peuvent être assujetties à des frais.